PGPC/REDD+

Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+

Commune de Safané

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+)

Comune de Safané
Province du Mouhoun / Région de la Boucle du Mouhoun

Approuvé le 14 août 2023
en session du Conseil de Collectivité

Lancement : Septembre 2023
Clôture : Septembre 2025

SECRETARIAT PERMANENT REDD+

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES CARTES 4
LISTE DES FIGURES 4
SIGLES ET ABREVIATIONS 5
1. INFORMATIONS GENERALES 6
2. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE : 7
3. BREVE DESCRIPTION DES ESPACES DE CONSERVATION RETENUS POUR LE PDIC/REDD+ 8
3.1. Site de la forêt communale 8
3.2. Site de la forêt villageoise de Bona 10
3.3. Site de la forêt villageoise de Kienséré 12
4. DESCRIPTION DU PDIC/REDD+ 15
4.1. Financement initial 15
4.1.1. Contraintes auxquelles le PDIC REDD + répond 15
4.1.2. Description globale du PDIC / REDD + ... 15
4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD + ... 16
4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation 63
4.2. Financement additionnel 87
5. RESULTATS ATTENDUS 120
5.1. Financement initial 120
5.1.1. Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+ 120
5.1.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+ 127
5.1.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices 129
5.2. Financement additionnel 129
6. PRINCIPAUX RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PDIC/REDD+ 131
6.1. Financement initial 131
6.2. Financement additionnel 132
ANNEXES 133
Annexe 1 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités 134
Annexe 2 : Résultats issus de l'outil Ex Act 147
Annexe 3 : Coordonnées des investissements du PDIC/REDD+ 152
Annexe 4 : Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de la commune 155
Annexe 5 : Outils utilisés lors des investigations terrain (fiches de collecte de données, PV de consultation publique, etc.) y compris quelques photos des séances de consultation publique 160

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Budget des investissements de la forêt communale 63
Tableau 2: Budget des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux de la FC 70
Tableau 3: Budget des investissements de la forêt villageoise de Bona 71
Tableau 4: Budget des mesures environnementales et sociales des investissements de la FV de Bona 76
Tableau 5: Budget des investissements de la forêt villageoise de Kienséré 77
Tableau 6: Budget des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux de la FV de Kienséré 85
Tableau 7: Récapitulatif des investissements 86
Tableau 8: Budget du financement additionnel 105
Tableau 9: Budget des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux du financement additionnel 116
Tableau 10: Résultats attendus des bénéficiaires directs du PDIC REDD+ 120
Tableau 11: Résultats détaillés du bilan carbone du PDID REDD+ de Safané 128
Tableau 12: Risques du financement initial et mesures d'atténuation 131
Tableau 13: Risques du financement additionnel et mesures d'atténuation 132

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la commune de Safané 8
Carte 2: Présentation de la Forêt Communale (FC) 10
Carte 3: Présentation de la forêt villageoise de Bona 11
Carte 4: Présentation de la forêt villageoise de Kienséré 13
Carte 5: Localisation des espaces de conservation (EC) de la commune de Safané 14
Carte 6 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la forêt communale 31
Carte 7 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la forêt de Bona 43
Carte 8 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la forêt villageoise de Kienséré 61
Carte 9 : Localisation des investissements des PDIC/REDD+ de la commune de Safané 62

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Bilan carbone global du PDIC /REDD+ de la commune de Safané 127

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEPS	:	Adductions en Eau Potable Simplifiées
AGR	:	Activités Génératrices de Revenu
APFR	:	Attestations de Possession Foncière Rurale
	:	Comité Communal REDD+
COGES	:	Comité de Gestion
CVD	:	Conseillers Villageois de Développement
FC	:	Forêt Communale
FF	:	Forfait
FV	:	Forêt Villageoise
Nbre	:	Nombre
PCD	:	Plan Communal de Développement
PDI	:	Personne Déplacée Interne
PDIC/REDD+	:	Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
PFNL	:	Produits Forestiers Non Ligneux
PIF	:	Programme d'Investissement Forestier
PMF		Plateforme multifonctionnelle
REDD+	:	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ZAT	:	Zone d'Appui Technique
ZATE	:	Zone d'Appui Technique en Elevage

1. INFORMATIONS GENERALES

Maîtrise d'ouvrage : Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+)

Président de la Délégation Spéciale **: Ali TRAORE**,

Contact(s) téléphonique (s) : 71 09 26 16

WhatsApp : 64 16 55 07

E-Mail : aalikolo@yahoo.fr

Montant du PDIC/REDD+ de la commune : deux cent millions (**200 000 000**) FCFA (*financement initial).*

2. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE :

La commune de Safané fait partie des sept communes de la province du Mouhoun, avec une superficie d'environ 900 km^2. Le Chef-lieu de la commune, Safané, est situé à 55 km de Dédougou.

Le relief de la commune de Safané est constitué d'un ensemble plat et de quelques collines isolées avec une inclinaison générale Nord-Est / Sud-Ouest. Ces formations géologiques regorgent d'un important potentiel minier, même si les prospections sont encore limitées.

La végétation de la commune est dominée par la savane arbustive et arborée, dont les principales espèces ligneuses sont : *Guiera Senegalensis, Vitellaria paradoxa, Parkia biglobosa, Lannea microcarpa, Khaya senegalensis, Anogeissus leiocarpus et Mitragyna inermis, Ziziphus mauritiana, Cassia sp, Detarium microcarpum, Saba senegalensis, Piliostigma reticulatum, Gardenia sp* et *Combretum sp*. On note l'existence d'importantes ressources forestières : une forêt communale d'une superficie d'environ (36 ha) entre Nounou et Tiékuy et quatre forêts villageoises situés dans les localités de Bona, Kienséré, Nounou et Tiékuy. Les ressources végétales subissent des actions telles que la coupe de végétation pour la production de bois de chauffe et de bois de service, l'installation des agriculteurs dans les forêts et le défrichement pour l'accroissement des superficies cultivées.

La population de la commune de Safané est passée de 48 911 habitants en 2006 à 62 019 habitants en 2019 (RGPH, 2019), dont 30 433 femmes et 31 586 d'hommes. Cela représente une hausse de 27% de la population communale au cours des treize dernières années.

Les principales sources d'approvisionnement en eau potable des habitants de la commune sont : les forages, les adductions en eau potable simplifiées (AEPS) et les puits à grand diamètre. La gestion des ordures ménagères n'est pas organisée et les ordures ménagères sont jetées à l'air libre ; mais il existe au sein de quelques ménages des fosses fumières. Les principales sources d'énergie utilisées sont : le bois de chauffe et le charbon de bois notamment, puis le gaz butane, l'essence, le pétrole, l'énergie électrique et l'énergie solaire.

Les principales activités économiques de la commune de Safané sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

Le système foncier est régi par la loi n°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière du Burkina Faso. Cependant, dans la pratique la gestion du foncier reste soumise au droit coutumier qui est la référence pour les populations. La gestion foncière coutumière diffère entre le chef-lieu (Safané) et les villages restants.

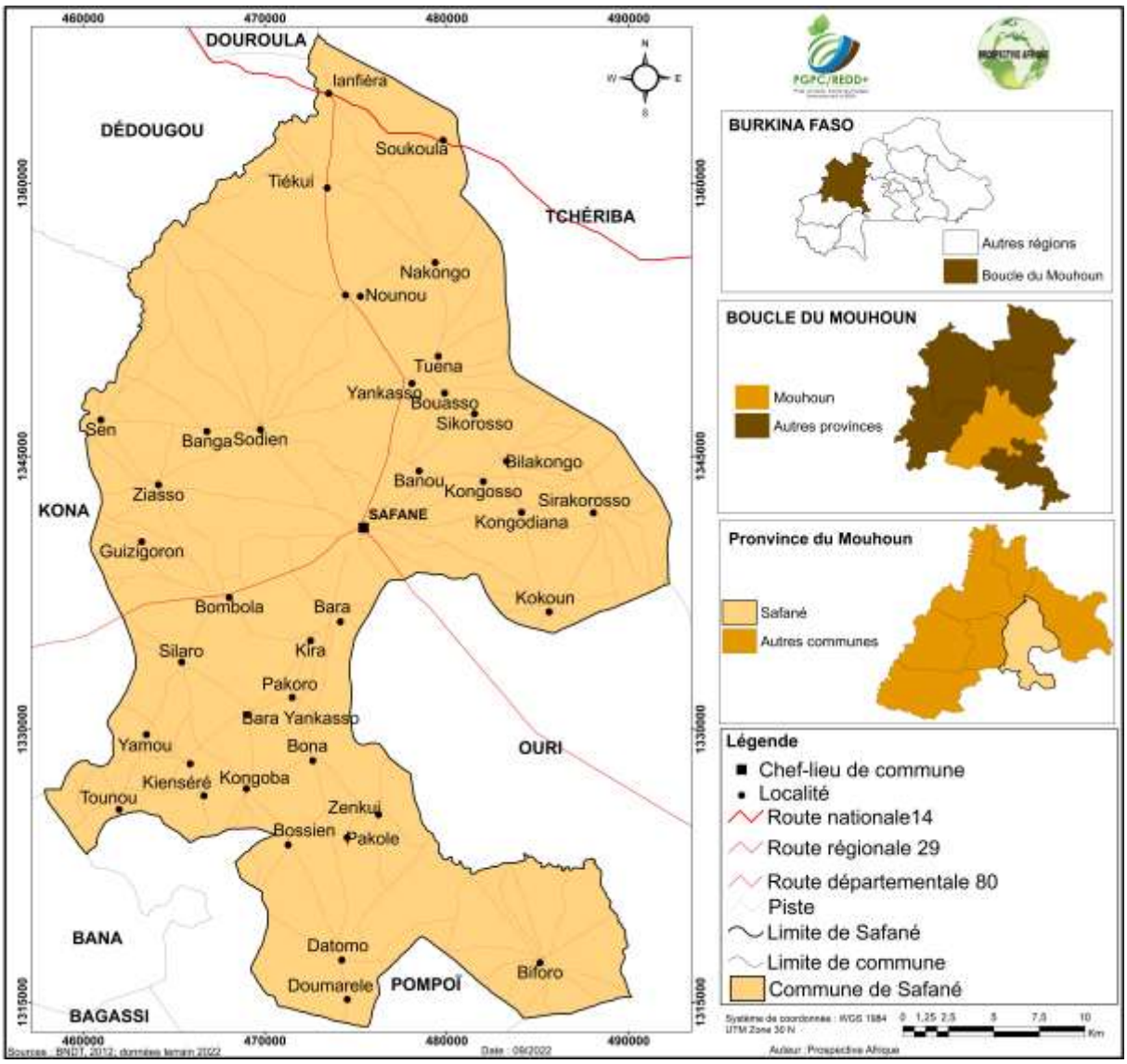

Carte 1: Localisation de la commune de Safané

3. BREVE DESCRIPTION DES ESPACES DE CONSERVATION RETENUS POUR LE PDIC/REDD+

Le PDIC de Safané comprend trois (03) espaces de conservation que sont :

- la forêt communale de Tiékuy ;
- la forêt villageoise de Bona ;
- la forêt villageoise de Kienséré.

3.1. Site de la forêt communale

La forêt communale s'étend sur une superficie de 35,13 ha et se trouve sur la maitrise foncière de Tiékuy au nord de la commune de Safané, aux coordonnées UTM (WGS 84, zone 30P) suivantes : X : 473701,63 et y : 135893,79. L'espace de conservation abrite plusieurs ressources naturelles telles que : fourragères, des arbres fruitiers, des plantes médicinales et du bois pour l'énergie et pour la construction. Cependant, ces ressources sont dans un état de dégradation, notamment du faite des activités anthropiques.

La forêt communale est exploitée par cinq villages, dont un village mère à savoir Tiekuy et quatre villages satellites qui sont : Nounou, Makongo, Lanfiéra et Sokoula. Elle est gérée par la mairie avec l'existence d'un arrêté municipal sur la forêt.

En termes d'aménagement existant dans les villages usagers du site de conservation, on note la présence de puits à grand diamètre et de forages dans la plupart des villages usagers (Tiekuy, Makongo, Lanfiera et Nounou).

La population riveraine du site est estimée à 7 110 habitants, dont 439 à Tiékuy, 2 231 à Nounou, 2 118 à Makongo, 1 629 à Lanfiéra et 693 à Sokoula. Plusieurs catégories d'acteurs exercent des pressions sur les ressources naturelles du site. Il s'agit :

- des femmes et des hommes qui coupent du bois et font la cueillette des PFNL ;
- des charbonniers qui coupent du bois pour la production de charbon ;
- des éleveurs qui font paître les animaux dans l'espace de conservation et ;
- des tradipraticiens autochtones qui prélèvent des écorces, des racines et des feuilles d'arbres.

En termes d'activités économiques pratiquées sur le site, elles varient selon la saison. En saison des pluies, l'activité dominante est l'agriculture. Il s'agit d'une agriculture du type familial principalement orientée sur l'autoconsommation. Les variétés de céréales sont : le maïs, le sorgho, le mil et le riz à Nounou. Par contre, durant la saison sèche c'est essentiellement l'élevage qui est pratiqué.

Par rapport à la présence de groupes d'acteurs vulnérables, on recense des femmes, des migrants, des transhumants et des PDI.

Les femmes ont un accès limité aux ressources naturelles du territoire notamment le foncier.

Pour la forêt communale, les terres des villages usagers sont gérées par la famille Koné à Tiékuy, la famille Sanogo à Lanfiéra et la famille Gnêmê à Nounou, Makongo et Sokoula.

Les grands enjeux du territoire sont : la coupe abusive du bois et la divagation des animaux dans l'espace de conservation.

Les parties prenantes en lien avec les ressources naturelles de la forêt communale sont les populations de Nounou, de Tiekuy, de Lanfièra, de Sokoula et de Makongo. Parmi ces populations, on note la présence des catégories suivantes : migrants, éleveurs, chasseurs, tradipraticiens, PDI, femmes, jeunes et hommes.

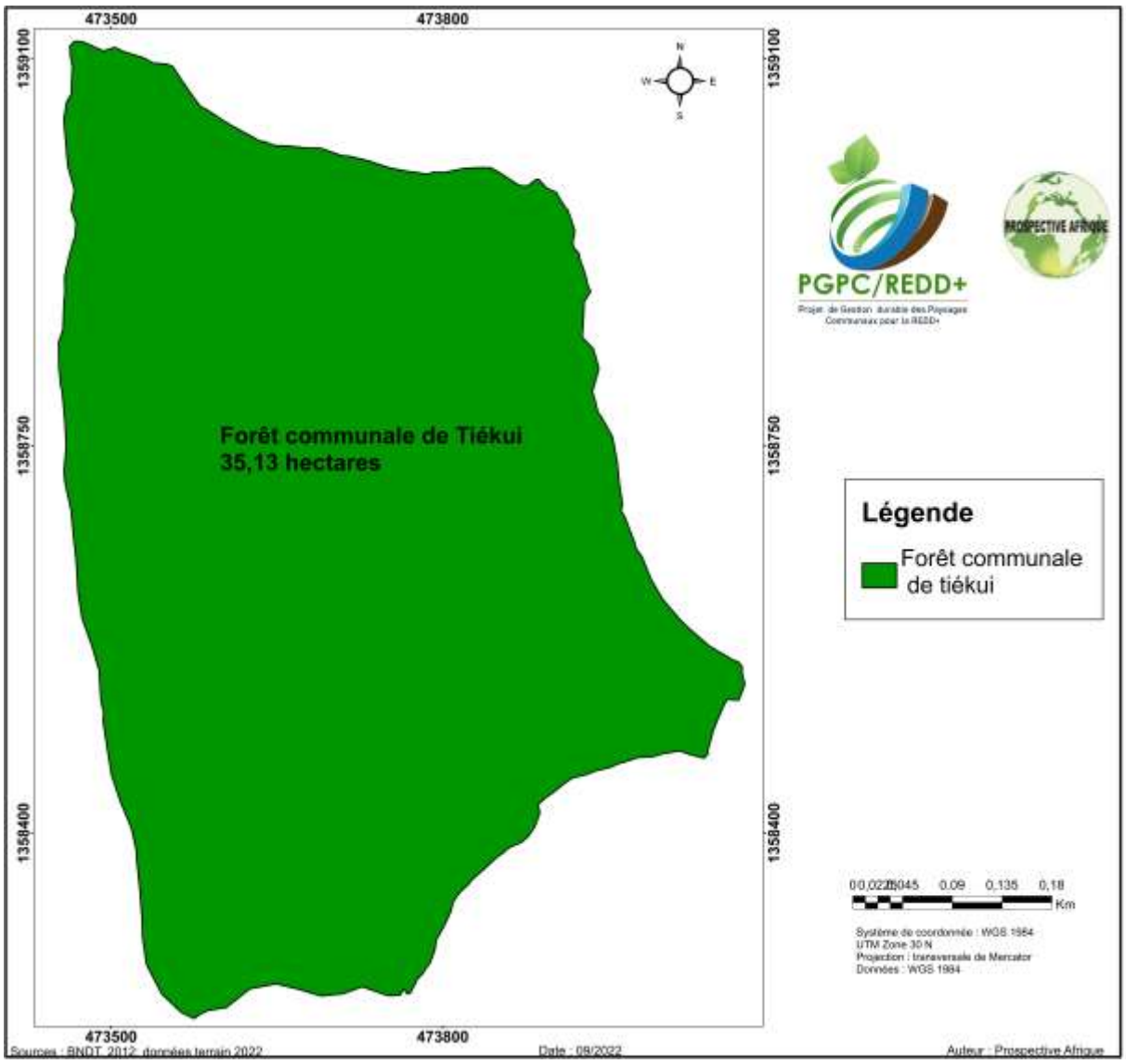

Carte 2: Présentation de la Forêt Communale (FC)

3.2. Site de la forêt villageoise de Bona

La forêt villageoise de Bona s'étend sur une superficie de 11,78 ha et se situe au sud de la commune de Safané sur la maîtrise foncière de Bona, aux coordonnées UTM (WGS 84, zone 30P) suivantes : X : 472976,49 et y : 1327808,21. Le site est une colline. Elle est exploitée par quatre villages qui sont : Bona, Bossien, Pakolé et Zenkuy.

On note la présence d'un COGES, composé de douze membres, pour la forêt villageoise, mais ce dernier n'est pas fonctionnel. Des plaques y ont été installées autour de la forêt villageoise pour interdire l'accès et la coupe de bois sous peine d'une amende.

La population du site est estimée à 6 016 habitants, dont 2 680 à Bona, 1 118 à Bossien, 611 à Pakolé et 1 607 à Zenkuy. Parmi cette dernière, plusieurs catégories d'acteurs exercent des pressions sur les ressources naturelles du site. Il s'agit :

- des éleveurs qui font paître les animaux dans l'espace de conservation ;
- des femmes et des hommes qui coupent du bois et font la cueillette des PFNL ;
- des charbonniers qui coupent du bois pour la production de charbon et ;
- des tradipraticiens qui prélèvent des écorces, des racines et des feuilles d'arbres.

En termes d'activités économiques pratiquées sur le site, c'est l'agriculture et l'élevage qui dominent. Au niveau de l'agriculture, les spéculations concernent : le mil, le maïs, le coton, le niébé et l'arachide. Pour l'élevage, le cheptel est composé des espèces suivantes : ovins, bovins, caprins et volailles. Par ailleurs, d'autres activités comme la pêche, l'orpaillage, la pharmacopée, le maraichage et le commerce ont été recensées.

Par rapport à la présence de groupes d'acteurs vulnérables, on recense les femmes, les jeunes, les migrants et les transhumants. Les femmes ont un accès limité aux ressources naturelles. Les terres des villages usagers sont gérées par les familles Koté à Bona, Sibiri à Pakolé, Tioro à Bossien et Kamaté à Zenkuy.

Malgré les efforts de préservation par l'installation du COGES et de plaques indicatives, cette forêt villageoise subit la pression anthropique ; et sa situation de dégradation pourrait être accentuée par les effets néfastes du changement climatique. Les grands enjeux du territoire sont : la coupe abusive du bois et la divagation des animaux dans l'espace de conservation. Ces pressions sont exercées par la plupart des villages usagers de la forêt villageoise.

Les parties prenantes en interaction avec les ressources naturelles de l'espace de conservation sont : Les autorités coutumières (chef de terre, chef de village), les autorités locales (CVD), les services techniques départementaux (environnement surtout), les éleveurs, les agriculteurs, les chasseurs et les exploitants des produits forestiers (PFNL et bois).

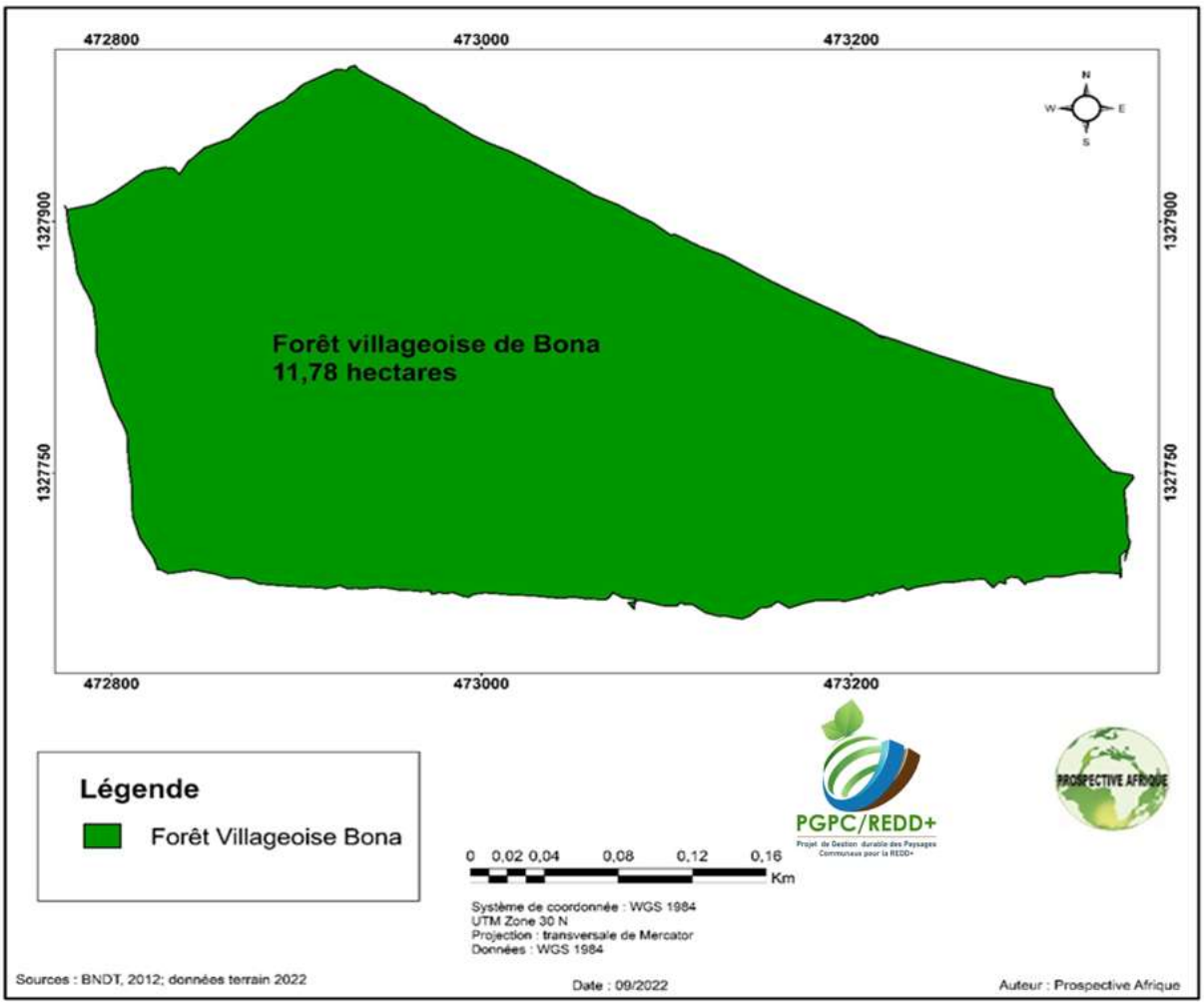

Carte 3: Présentation de la forêt villageoise de Bona

3.3. Site de la forêt villageoise de Kienséré

La forêt villageoise de Kienséré qui s'étend sur une superficie de 79,01 ha se situe au sud-ouest de la commune de Safané, aux coordonnées UTM (WGS 84, zone 30P) suivantes : X : 465615,57 et y : 1329240,47. Elle abrite plusieurs ressources telles que : du fourrage, des arbres fruitiers, des plantes médicinales, des animaux sauvages et du bois pour l'énergie et pour la construction.

L'espace de conservation est exploité par quatre villages dont un village mère à savoir Kienséré et trois villages satellites qui sont : Yamou, Siralo et Bara-Yankasso. La forêt villageoise est gérée par un COGES qui veille aux respects des règles de gestion des ressources de la forêt dont l'accès pour coupe du bois est interdit sous peine d'une amende. Cependant, ce dernier n'est pas fonctionnel. On note également la présence d'un CVD et des Dozos (chasseurs) dans la gestion de la forêt.

La population du site est estimée à 5 208 habitants, dont 1 332 à Kienséré, 845 à Yamou, 1 622 à Siralo et 1 409 à Bara-Yankasso. Parmi cette dernière, plusieurs catégories d'acteurs exercent des pressions sur les ressources naturelles du site. Il s'agit :

- des agriculteurs qui empiètent les limites de l'espace de conservation par les champs ;
- des éleveurs qui font paître les animaux et qui mutilent des branches d'arbres dans l'espace de conservation ;
- des hommes qui coupent du bois pour la construction des hangars ;
- des femmes qui coupent du bois de chauffe et font la cueillette des PFNL ;
- des charbonniers qui coupent du bois pour la production de charbon et ;
- des chasseurs qui font du braconnage.

En termes d'activités économiques pratiquées sur le site, elles varient selon la saison. En saison pluvieuse, l'agriculture est la principale activité qui occupe la population. Les spéculations concernent les cultures vivrières (sorgho, maïs, mil et haricot) et les cultures de rente (coton et niébé). L'élevage est également important pour les populations locales.

Par rapport à la présence de groupes d'acteurs vulnérables, on recense les femmes, les migrants et les transhumants. Les femmes rencontrent des difficultés pour accéder à la terre en raison du poids de la tradition. Les membres masculins héritent les terres de leur père mais la femme doit passer par son époux pour bénéficier d'une portion de terre à exploiter sous forme de prêt. Concernant la situation des migrants et des transhumants, on note uniquement la présence de transhumants et de migrants éleveurs.

L'autorité sur la terre est exercée exclusivement par le lignage du chef de terre/village. Pour la forêt villageoise de Kienséré, les terres des villages usagers sont gérées par les familles Kassié à Kienséré, Koné à Bara-Yankasso, Yé à Yamou et Konaté à Siralo.

Les grands enjeux du territoire sont : la dégradation des terres autour de la forêt villageoise à cause de la pression agricole (champs des femmes), la coupe abusive du bois et le manque de moyens matériels pour assurer la surveillance de la forêt.

Les parties prenantes en interaction avec les ressources naturelles de l'espace de conservation sont : Les autorités coutumières (chef de terre, chef de village), les autorités locales (CVD), les services techniques départementaux (environnement surtout), les éleveurs, les agriculteurs, les chasseurs et les exploitants des produits forestiers (PFNL et bois).

A l'instar des autres forêts, la forêt villageoise de Kienséré subit des dégradations notamment liées aux activités agricoles. Par ailleurs, le processus de sécurisation de la forêt par l'établissement d'APFR (Attestations de Possession Foncière Rurale) rencontre des blocages du fait de la réticence de certains propriétaires terriens.

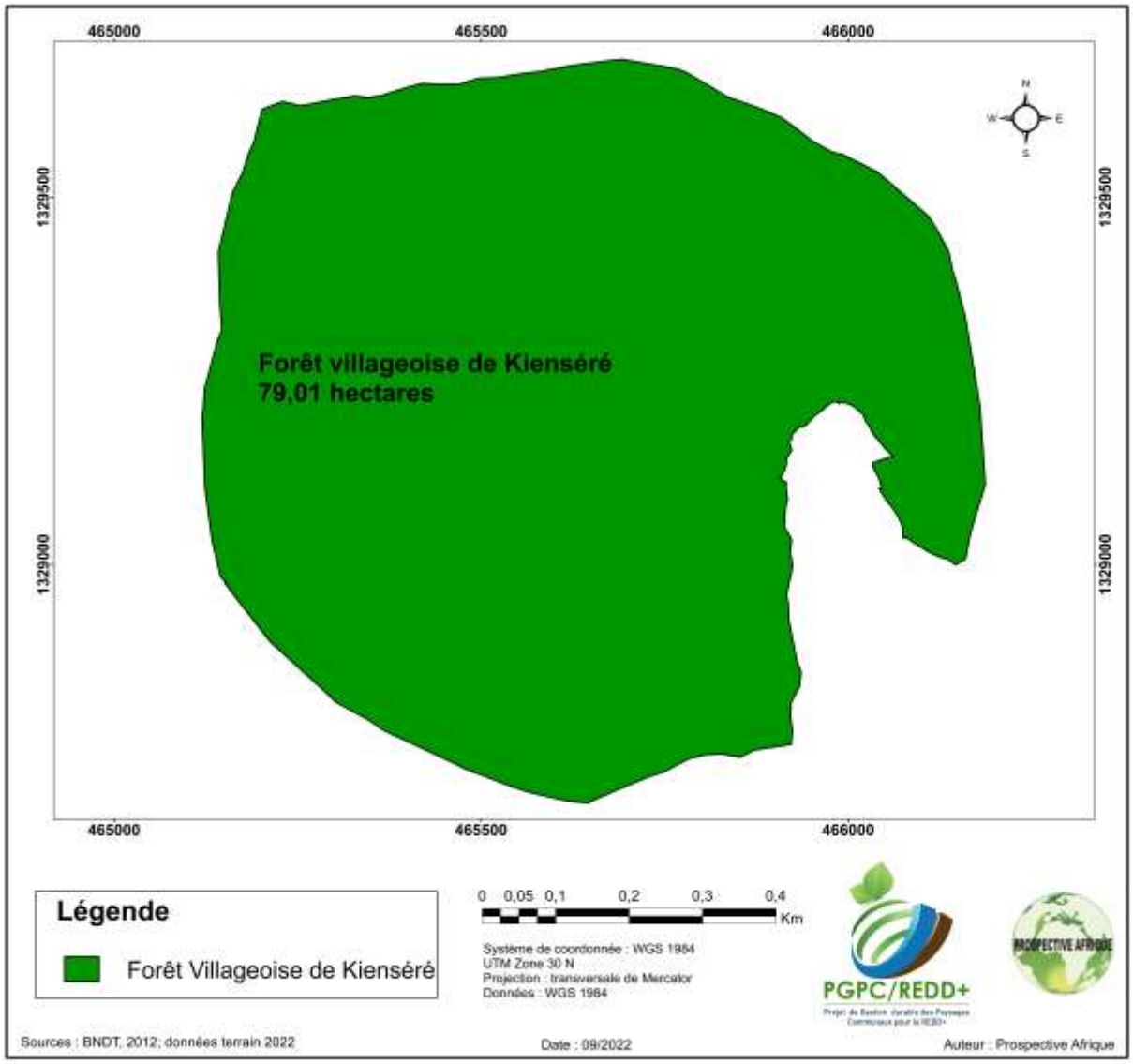

Carte 4: Présentation de la forêt villageoise de Kienséré

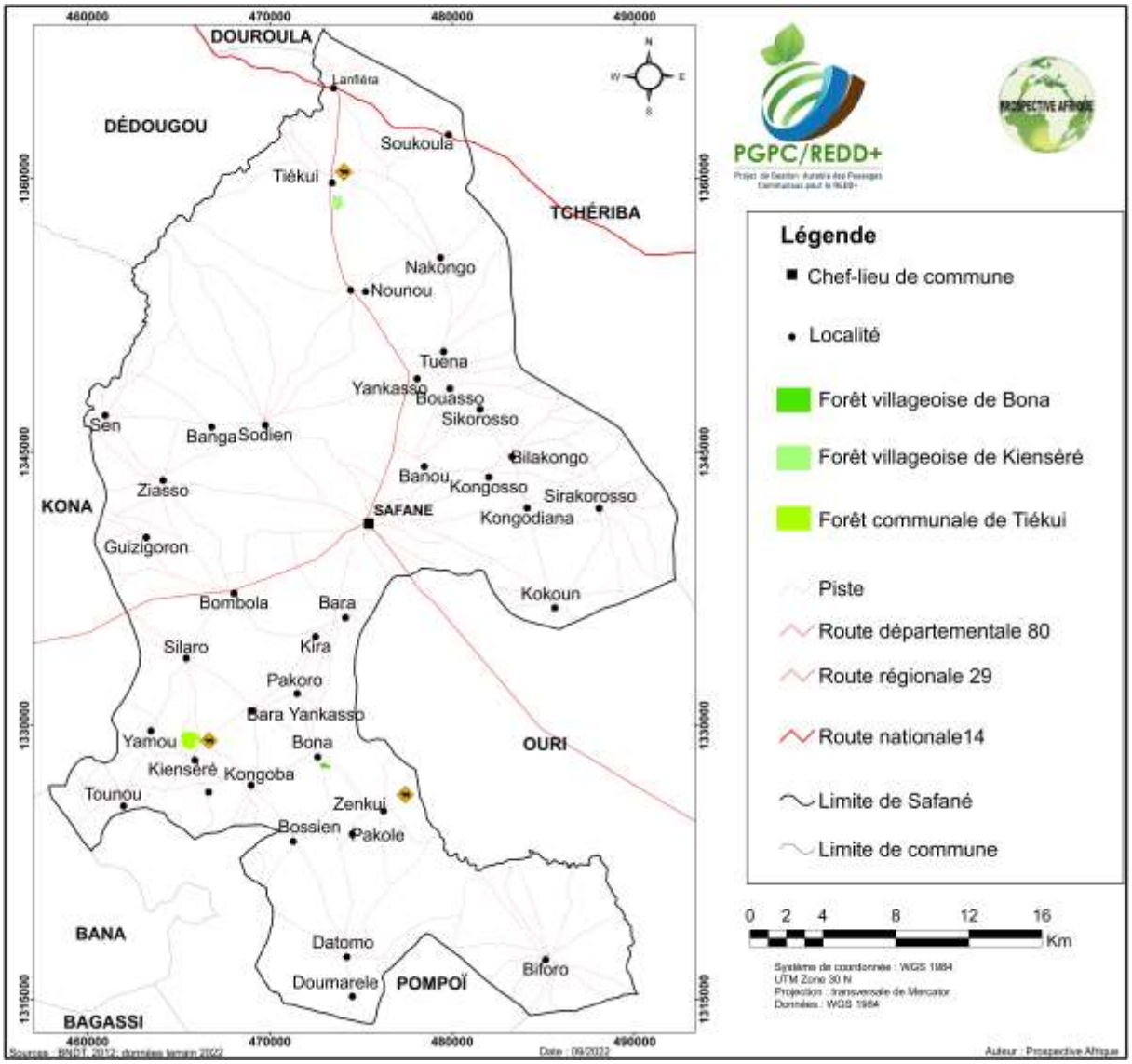

Carte 5: Localisation des espaces de conservation (EC) de la commune de Safané

4. DESCRIPTION DU PDIC/REDD+

4.1. Financement initial

4.1.1. Contraintes auxquelles le PDIC REDD + répond

Dans la commune de Safané, la végétation, de type savane arbustive à arborée, est fortement entamée par l'action humaine et la péjoration climatique. Les actions anthropiques (agriculture, coupe du bois, …) entraînent de plus en plus la disparition, à certains endroits, de la végétation d'origine laissant place à des formations secondaires plus ou moins dégradées. Cependant, il existe encore quelques reliques forestières dans les localités de Bona, Kienséré, Nounou et Tiékuy et un nombre important de bois sacrés qu'il conviendrait de conserver.

C'est ainsi que le présent PDIC est conçu pour accroitre la capacité des populations de la commune à freiner l'élan de dégradation par non seulement des actions de préservation, de gestion des forêts mais aussi des actions permettant de réduire la forte dépendance de celles-ci vis-à-vis des ressources forestières.

Et cela d'autant plus facilement que ces espaces ne disposent d'aucun document de reconnaissance légale. C'est ainsi que ce présent PDIC a inscrit la sécurisation des limites de ces espaces en première ligne. Cette reconnaissance légale permettra de faire des aménagements conséquents faisant de ces massifs des puits locaux de carbone.

La paupérisation des populations riveraines de ces aires de conservation est également l'un des facteurs principaux de déforestation et de dégradation de leurs ressources naturelles biologiques. C'est ainsi qu'il est prévu des activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement qui vont non seulement réduire la dépendance de ces communautés aux ressources ligneuses des espaces de conservation mais aussi créer des élans pour la participation et la conservation des ressources naturelles en leur sein.

Enfin, le PDIC REDD + devra contribuer à résorber les conflits opposant agriculteurs et éleveurs pour l'utilisation des ressources naturelles, ainsi que les contestations de droit de propriété par les propriétaires terriens.

4.1.2. Description globale du PDIC / REDD +

L'objectif global du PDIC/REDD+ de la Commune de Safané est de contribuer à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts incluant la gestion durable des forêts, la conservation et le renforcement des stocks de carbone forestier (séquestration du carbone) et à la réduction de la pauvreté dans la commune.

De façon spécifique, le PDIC/REDD+ de la Commune de Safané vise à :

- Restaurer le couvert végétal des espaces de conservation
- Améliorer les moyens d'existence des populations riveraines des espaces de conservation,
- Améliorer la gouvernance des ressources naturelles en général et des espaces de conservation en particulier

Les résultats attendus sont :

- le couvert végétal des espaces de conservation est restauré ;
- les moyens d'existence des populations riveraines des espaces de conservation sont améliorés ;
- la gouvernance des ressources naturelles en général et des espaces de conservation en particulier est améliorée.

L'atteinte de ces résultats nécessite la réalisation d'un certain nombre d'activités et une bonne organisation générale. La mise en œuvre du PDIC/REDD+ de Safané impliquera treize (13) villages répartis selon les trois (03) sites de conservation, à savoir : Lanfiéra, Tiékuy Sokoula, Makongo et Nounou pour la forêt communale, Bona, Zenkuy, Pakolé et Bossien pour la forêt villageoise de Bona, ensuite, Kienséré, Bara-Yankasso, Siralo et Yamou pour la forêt villageoise de Kienséré.

4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +

L'ensemble des trois types d'activités sera mis en œuvre dans tous les sites de conservation.

Il s'agit :

- **des activités de type 1** qui sont les activités directement liées à la séquestration de carbone dans **les forêts et espaces boisés ;**
- **des activités de type 2** qui sont des activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier ;
- **des activités de type 3** qui, elles sont indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts.

4.1.3.1. Forêt communale (site 1)

4.1.3.1.1. Activité de type 1 : activités directement liées à la séquestration de carbone dans les forêts et espaces boisés

- ***Activité 1.1.*** : **Créer d'une pépinière dans la forêt communale à Tiékuy**

Objectif : pourvoir suffisamment en plants pour les reboisements des forêts au niveau communal, ainsi que des autres forêts de la commune.

Les résultats attendus sont :

- une pépinière dans la forêt communale est aménagée ;
- des plants sont disponibles pour les besoins en reboisement.

Les sous activités comprennent :

- Recrutement d'un prestataire ;
- nettoyage du site de la pépinière ;
- la réalisation d'un puits,
- la réalisation d'une clôture ;
- la construction de hangar et de magasin.

***Les moyens physiques* :** l'aménagement de la pépinière nécessitera des moyens humains se déclinant en main d'œuvre qualifiée pour assurer la réalisation du puits, de la clôture, du hangar et du magasin et non qualifiée au niveau de la population pour le nettoyage du site et autres travaux sous forme HIMO.

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **3 920 050 francs.**

Les bénéficiaires directs sont constitués par les populations qui seront occupés par l'activité de la pépinière. Toutefois, les plants issus de la pépinière seront utilisés, en plus de la forêt communale, pour le reboisement des autres espaces de conservation. Les populations (pour leurs besoins individuels) et les communes voisines pourront s'en procurer également. Ce qui permettra au COGES d'engranger des revenus financiers.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie qui recrutera les prestataires et coordonnera l'ensemble des tâches, de concert avec le service technique de l'environnement pour la supervision. Les populations seront mobilisées par le COGES à cet effet. Pour assurer le fonctionnement quotidien de la pépinière, des personnes devront être responsabilisée et formées à cet effet par le service forestier. Ces personnes bénéficieront d'une partie des revenus financiers tirés de la vente des plants.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : La pépinière permettra de disposer régulièrement de plants pour les reboisements de la forêt communale et des forêts villageoises, et aux populations de s'approprier les techniques de production de plants.

- ***Activité 1.2.*** : **Former les bénéficiaires de la pépinière en technique de production de plants**

Objectif : renforcer les compétences techniques des personnes chargées de la gestion de la pépinière sur la production et l'entretien des plants.

Les résultats attendus sont :

- les pépiniéristes sont formés en technique de production et d'entretien des plants ;

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la désignation des pépiniéristes ;
- la réalisation de la formation.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les pépiniéristes désignés.

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **500 000 francs.**

Les bénéficiaires directs de la formation sont constitués par pépiniéristes, au nombre de 05 dont 03 hommes et 02 femmes.

Stratégie de mise en œuvre : L'activité sera mise en œuvre par la mairie qui recrutera les formateurs et organisera la formation de concert avec le COGES de la forêt communale. Les forestiers du service technique de l'environnement pourraient assurer cette formation.

- ***Activité 1.3.*** : **Acquérir du matériel et des intrants pour la pépinière**

Objectif : Equiper la pépinière afin de la rendre fonctionnelle.

Les résultats attendus sont :

- un prestataire est recruté pour la fourniture de matériels ;
- la pépinière est équipée.

Les sous activités comprennent :

le recrutement d'un prestataire ;
- l'acquisition de matériels (arrosoirs, seaux, pioches, houes, pelles, râteaux, brouettes, sachets plastiques, fongicide, Entonnoirs, pulvérisateurs, tamis).

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **380 000 francs.**

Les bénéficiaires directs sont au nombre de 05 dont 03 hommes et 02 femmes.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES de la forêt communale.

- ***Activité 1.4.*** **: Reboiser dans la forêt communale**

Objectif : Restaurer et accroitre la capacité de séquestration de carbone de la forêt communale.

Le résultat attendu : Le résultat attendu de cette activité est que 2400 plants sont mis en terre sur une superficie dans la forêt communale et sont entretenu de sorte à assurer un taux de réussite important. Il s'agit de reboiser les espaces de faible densité végétale et qui étaient cultivés avec des espèces végétales locales et utilitaires (PFNL, bois, médicinales) comme *Khaya senegalensis (*caïlcédrat*), Eucalyptus camaldulensis (*eucalyptus*), Parkia biglobosa (*néré*) et Adansonia digitata (baobab), etc*.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Acquérir des plants (1000 plants par an),
- réaliser le piquetage ;

- réaliser la trouaison et la mise en terre
- confectionner et implanter des pancartes de signalisation ;
- assurer le suivi des activités.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes) estimées à 7 110 habitants, dont 439 à Tiékuy, 2 231 à Nounou, 2 118 à Makongo, 1 629 à Lanfiéra et 693 à Sokoula ; particulièrement les jeunes qui seront rémunérés pour la trouaison. Les bénéficiaires indirects seront constitués par les autres populations de la commune qui seront approvisionnées en produits forestiers ligneux et non ligneux.

Les moyens physiques : Les moyens physiques se résumeront en moyens humains constitués de l'expertise pour l'exécution technique et l'accompagnement des communautés. Les populations apporteront une contribution physique.

Les moyens matériels : Les moyens matériels seront constitués d'outils de reboisement, de jeunes plants.

Les moyens financiers : Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût du reboisement dans la forêt communale est de **2 490 000 francs**. Ce coût pourrait être atténué une fois la pépinière fonctionnelle.

Stratégie de mise en œuvre : La marie assurera l'exécution de l'activité (programmation des acticités, l'acquisition de plants, …), avec la collaboration du COGES qui se chargera de la mobilisation des populations bénéficiaires. La trouaison et la mise en terre des plants seront faites en HIMO avec l'implication les populations en prenant en compte les PDI et sous le contrôle technique du service technique de l'Environnement forestier qui assureront également le piquetage. Le suivi et l'entretien des plants mis en terre seront assurés par le COGES.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : le reboisement contribuera à renforcer la capacité de séquestration de carbone de la forêt et la fourniture en produits forestiers aux communautés.

- ***Activité 1.5.*** : **Acquérir du matériel pour le reboisement**

Objectif : mettre à la disposition des acteurs du matériel pour les activités de reboisement.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- le matériel nécessaire au reboisement est disponible.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines impliquée dans le reboisement.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement de prestataires ;
- l'acquisition de matériels composé de plants, de pioches, de machettes, de balais, de pelles, de râteaux, de bottes, etc.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **120 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES. Le service de l'environnement sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité pour l'identification du matériel à acquérir.

- ***Activité 1.6. :*** **Acquérir du matériel pour la surveillance**

Objectif : renforcer les capacités du COGES pour la surveillance de la forêt contre la coupe abusive du bois, et autres pratiques dégradant la forêt, la pression agricole, ainsi que les feux de brousse.

Résultats attendus :

- du matériel pour la surveillance de la forêt est acquis ;

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les 10 membres qui seront désignés, ainsi que des volontaires qui appuieront le COGES dans la surveillance.

Les sous activités : Les sous activités comprennent essentiellement l'achat du matériel de moyens roulant (1 moto + 4vélos) et de bottes.

Les moyens financiers **:** Le coût global de l'activité est de **1 300 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+

Stratégie de mise en œuvre : L'acquisition du matériel d'appui à la surveillance de la forêt sera assurée par la mairie qui recrutera un fournisseur, en collaboration avec le COGES.

- ***Activité 1.7. :*** **Acquérir des pancartes de signalisation**

Objectif : l'objectif est de mieux renseigner sur l'existence de la forêt communale

Résultats attendus :

- les pancartes sont acquises ;

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont constitués des communautés riveraines (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes) estimées à 7 110 habitants, dont 439 à Tiékuy, 2 231 à Nounou, 2 118 à Makongo, 1 629 à Lanfiéra et 693 à Sokoula.

Les sous activités : Les sous activités comprennent essentiellement le recrutement d'un prestataire pour la réalisation et l'installation des pancartes.

Les moyens financiers **: Le** coût global de l'activité est de **800 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+

Stratégie de mise en œuvre : L'acquisition des pancartes sera assurée par la mairie à travers un prestataire qu'elle recrutera, en collaboration avec le COGES de la forêt communale et le service de l'environnement.

4.1.3.1.2. Activité de type 2 : activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier

- ***Activité 2.1.*** **: Mettre en place un comité de gestion (COGES) de la forêt communale**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES pour la forêt communale est de permettre la gestion durable des ressources naturelles. Cela permettra une bonne appropriation locale de la gestion de la forêt communale et la durabilité de ces investissements après la fin de l'appui dans le cadre du PDIC/REDD+. Le COGES aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller la forêt et de contrôler son exploitation.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont les 10 membres qui seront désignés. Les bénéficiaires indirects seront constitués par les communautés riveraines (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes) estimées à 7 110 habitants, dont 439 à Tiékuy, 2 231 à Nounou, 2 118 à Makongo, 1 629 à Lanfiéra et 693 à Sokoula ; particulièrement les jeunes qui seront rémunérés pour la trouaison.

Les sous activités : La forêt communale est présentement gérée par la mairie avec l'existence d'un arrêté municipal sur la forêt avec l'appui des services de l'environnement. Les activités comprennent :

- mettre en place le COGES de la forêt (composé de 10 membres dont 07 hommes, 03 femmes),
- tenir une session de formation des membres du COGES de la forêt communale sur leurs prérogatives,

Les moyens humains sont constitués par les services de la mairie, les CVD, les populations des villages concernés (Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula), et les services techniques de l'environnement de Safané.

***Les moyens matériels* :** la session se déroulera à la mairie de Safané et ne nécessitera pas de matériels particuliers.

***Les moyens financiers* : Le** coût global de l'activité est de **300 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations des cinq villages. La mise en place du COGES sera assurée par la mairie, avec au besoin l'appui d'un expert pour la formation. L'activité va consister à créer le comité tout en veillant à l'inclusion de l'ensemble des acteurs concernés (communautés, hommes, femmes, jeunes, …). Le service technique de l'environnement sera également impliqué.

- ***Activité 2.2.*** **: Elaborer une charte de gestion foncière de la forêt communale**

Objectifs : L'objectif recherché est de disposer d'une charte de gestion foncière pour la gestion durable de la forêt communale.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité les résultats suivants :

- le contrat avec un consultant est établi,
- la charte foncière locale de la forêt communale est élaborée,
- la charte foncière élaborée est validée par le conseil municipal de Safané et approuvées par le Haut-Commissaire du Mouhoun ;
- la charte foncière approuvée est diffusée dans la commune de Safané.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont constitués des communautés riveraines (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes) estimées à 7 110 habitants, dont 439 à Tiékuy, 2 231 à Nounou, 2 118 à Makongo, 1 629 à Lanfiéra et 693 à Sokoula ; particulièrement les jeunes qui seront rémunérés pour la trouaison. Les bénéficiaires indirects seront constitués par les autres populations de la commune qui seront approvisionnées en produits forestiers ligneux et non ligneux.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une rencontre de cadrage ;
- Elaborer la charte foncière ;
  Tenir une session de validation et d'approbation (restitution) ;
- Faire des copies et diffuser de dispositions de la charte foncière.

Moyens de mise en œuvre : L'élaboration de la charte foncière de la forêt communale va nécessiter des moyens financiers pour organiser les différentes concertations entre les acteurs locaux du foncier rural (mairie, CVD, chef de village, chef de terre, etc.) et la prise en charge du consultant pour conduire l'élaboration de la charte foncière locale.

***Les moyens financiers* : Le** coût global de l'activité est de **3 000 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour le conseil municipal (délégation spéciale) de mobiliser la population des villages riverains (Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula) avec le concours des CVD et de recruter un spécialiste en foncier (consultant) pour conduire le processus d'élaboration de la charte foncière de la forêt communale. Après l'adoption de la charte foncière par les villages concernés, elle devra être validée par le Conseil municipal (délégation spéciale) de Safané et approuvée par le Haut-Commissaire du Mouhoun. Elle sera diffusée dans toute la commune de Safané. L'activité sera sous la supervision de l'UGP.

- ***Activité 2.3 :*** **Mettre en place un COGES du jardin maraîcher de Lanfiéra**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES du jardin maraîcher est de permettre la bonne gestion du jardin. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de repartir les différentes parcelles du jardin entre les acteurs et de veiller à l'entretien des ouvrages.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables, et surtout les membres du COGES.

Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Lanfiéra et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Lanfiéra et les autorités coutumières, le comité de gestion du jardin maraîcher. La formation des membres du comité devra être assurée par un prestataire qui sera recruté par la mairie. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Lanfiéra. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 50% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet. La supervision de l'activité sera assurée par la mairie.

- ***Activité 2.4 :*** **Mettre en place un COGES du jardin maraîcher de Nounou**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES du jardin maraîcher est de permettre la bonne gestion du jardin. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de repartir les différentes parcelles du jardin entre les acteurs et de veiller à l'entretien des ouvrages.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives

Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables, et surtout les membres du COGES.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Nounou et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Nounou et les autorités coutumières, le comité de gestion du jardin maraîcher. La formation des membres du comité devra être assurée par un prestataire qui sera recruté par la mairie. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Nounou. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 50% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***Activité 2.5 :*** **Mettre en place un COGES du forage pastoral dans le village de Nounou**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure pastorale. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation du forage.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du COGES sont formés sur les leurs prérogatives.

Les bénéficiaires du forage pastoral sont les éleveurs de Nounou (2 231 habitants) et de villages riverains (Tiekuy, Lanfièra, Makongo et Sokoula) du fait du nomadisme.

Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Nounou et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie.

***Les moyens financiers* :** Le coût global de l'activité est de **300 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Nounou et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure pastorale. La formation des membres du comité devra être assurée par un prestataire qui sera recruté par la mairie. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Nounou. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***Activité 2.6 :*** **Mettre en place un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue.
- les membres du COGES sont formés sur les leurs prérogatives.

Les bénéficiaires sont constitués des membres du comité ainsi que des éleveurs, les migrants et les transhumants.

Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Tiékuy et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs** et financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Tiékuy et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Tiékuy. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes et impliquera fortement les éleveurs. La formation des membres du comité devra être assurée par un prestataire qui sera recruté par la mairie. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***Activité 2.7 :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Lanfiéra**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du jardin maraîcher.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités sont :

- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.8:*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Nounou**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du jardin maraîcher.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités sont :
- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.9 :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Nounou**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage pastoral

Résultats attendus : Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé

Bénéficiaires : Les bénéficiaires du forage pastoral sont les éleveurs de Nounou (2 231 habitants) et de villages riverains (Tiekuy, Lanfièra, Makongo et Sokoula).

Les sous activités sont :

- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les éleveurs et les transhumants en particulier devront être suffisamment représentés lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.10 :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du parc de vaccination

Résultats attendus :

- le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires sont les éleveurs incluant les migrants et transhumants.

Les sous activités sont :

- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière l'implication des populations de Tiékuy et la mobilisation des moyens financiers.

Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**, et sera financé par le PIF.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les éleveurs et les transhumants en particulier devront être suffisamment représentés lors de l'approbation du cahier des charges.

4.1.3.1.3. Activités de type 3 : elles sont indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts.

- ***Activité 3.1*** : **Aménager un jardin maraîcher pour les jeunes et femmes à Lanfiéra**

Objectif : L'objectif de ce jardin maraîcher est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans le village de Lanfiéra.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- un jardin maraîcher d'un (01) hectare est aménagé ;
- la production maraîchère est accrue ;
- les revenus des femmes sont améliorés ;
- la dépendance des femmes vis-à-vis de la forêt est réduite.

L'aménagement du jardin maraîcher nécessitera des ***moyens humains*** qui vont se traduire par la mobilisation de l'expertise pour les travaux et la participation des bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants) en termes d'apport physique en main d'œuvre pour les travaux.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités sont :

- contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site ;
- tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil ;
- Plantation d'arbres fruitiers ;
- confectionner une pancarte de signalisation ;
- implanter une pancarte de signalisation ;
- suivi du service en charge de l'agriculture ;
- réalisation du suivi –contrôle.

Les ***moyens techniques*** et ***matériels*** seront apportés par l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Les moyens financiers ils seront assurés par le PGPC/REDD+, à hauteur de **462 000francs**. Les bénéficiaires apporteront une contribution en nature dans la mise en œuvre des activités.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et la gestion de l'activité seront faites par la mairie pour le recrutement des entreprises adjudicatrices pour l'aménagement et le suivi-qualité de concert avec le comité de gestion (COGES) due chaque jardin maraîcher initialement mis en place et l'entreprise adjudicatrice. L'activité comprend aussi la réalisation d'une clôture, d'un forage à l'intérieur du jardin et l'acquisition des intrants. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité notamment dans la distribution des parcelles et le suivi des bénéficiaires. ***Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité :*** Le jardin maraîcher permettra de réduire le chômage chez les jeunes, les femmes, les PDI et les migrants en leur apportant des revenus financiers conséquents. Ce qui réduira la pression de ceux-ci sur la forêt communale.

- **<u>Activité 3.2.</u> : réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Lanfiéra**

Objectif : L'objectif de cette activité est de sécuriser le jardin maraîcher contre l'intrusion des animaux et autres actes inciviques.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- La clôture est réalisée.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation de la clôture ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **1974000francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires et le contrôle-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT).

- **Activité 3.3. : Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et des femmes de Lanfiéra**

Objectif : L'objectif de cette activité est d'irriguer le jardin maraîcher de Lanfiéra.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation de l'ouvrage ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- l'eau pour l'irrigation est disponible.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche, la foration et l'équipement ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **12 054 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires pour la foration et le suivi-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT). Le COGES travaillera à préserver la destination de l'ouvrage conformément aux cahier des charges du jardin maraîcher.

- ***Activité 3.4.*** **: Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Lanfiéra**

Objectif : renforcer les capacité des bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des techniques de production maraîchère.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les moyens physiques à mettre en œuvre **:** les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **de 500000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'activité sera mise en œuvre par la mairie qui recrutera les formateurs et organisera la formation de concert avec le COGES et le service de l'Agriculture qui pourraient assurer cette formation.

- ***Activité 3.5.*** : **Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Lanfiéra**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher de Lanfiéra.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités comprennent :

le recrutement d'un prestataire ;
- l'acquisition de matériels (Semences maraîchères**).**

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **400000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES jardin maraîcher. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité.

- ***Activité 3.6*** : **Aménager un jardin maraîcher pour les jeunes et les femmes à Nounou**

Objectif : L'objectif de ce jardin maraîcher est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans le village de Nounou.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- un jardin maraîcher d'un (01) hectare est aménagé ;
- la production maraîchère est accrue ;
- les revenus des femmes sont améliorés ;
- la dépendance des femmes vis-à-vis de la forêt est réduite.

L'aménagement du jardin maraîcher nécessitera des ***moyens humains*** qui vont se traduire par la mobilisation de l'expertise pour les travaux et la participation des bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants) en termes d'apport physique en main d'œuvre pour les travaux.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site ;
- Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil ;
- reboisement (arbres fruitiers) ;
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Suivi du service en charge de l'agriculture ;
- Réalisation du suivi –contrôle.

Les ***moyens techniques*** et ***matériels*** seront apportés par l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Les moyens financiers ils seront disponibilisés par le PGPC/REDD+, à hauteur de **448 000francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et la gestion de l'activité seront faites par la mairie pour le recrutement de l'entreprise adjudicatrice pour l'aménagement de concert avec le comité de gestion (COGES) du jardin maraîcher initialement mis en place. L'activité comprend aussi la réalisation d'une clôture. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité notamment dans la distribution des parcelles et le suivi des bénéficiaires.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le jardin maraîcher permettra de réduire le chômage chez les jeunes, les femmes, les PDI et les migrants en leur apportant des revenus financiers conséquents. Ce qui réduira la pression de ceux-ci sur la forêt communale.

- **<u>Activité 3.7.</u> : réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Nounou**

Objectif : L'objectif de cette activité est de sécuriser le jardin maraîcher contre l'intrusion des animaux et autres actes inciviques.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- La clôture est réalisée.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation de la clôture ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **1974000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires et le contrôle-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT).

- ***Activité 3.8.*** **. : réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et des femmes de Nounou**

Objectif : L'objectif de cette activité est d'irriguer le jardin maraîcher de Nounou.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation de l'ouvrage ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- l'eau pour l'irrigation est disponible.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche, la foration et l'équipement ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers ; Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PIF. Le coût de l'activité est de **12 054 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires pour la foration et le suivi-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT). Le COGES travaillera à préserver la destination de l'ouvrage conformément aux cahier des charges du jardin maraîcher.

- ***Activité 3.9*** **: Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Nounou**

Objectif : renforcer les capacité des bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des techniques de production maraîchère.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les moyens physiques à mettre en œuvre **:** les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **de 500000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'activité sera mise en œuvre par la mairie qui recrutera les formateurs et organisera la formation de concert avec le COGES et le service de l'Agriculture qui pourraient assurer cette formation.

- ***Activité 3.10*** : **Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Nounou**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher de Nounou.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités comprennent :

le recrutement d'un prestataire ;
- l'acquisition de matériels (Semences maraîchères**).**

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **400 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES jardin maraîcher. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité.

- ***Activité 3.11.*** : **Réaliser un forage pastoral dans le village de Nounou**

Objectif ; L'objectif de cette activité est de réduire la pression des animaux sur la forêt communale. Ce qui permet également d'accroitre la production animale et partant l'amélioration des revenus des éleveurs.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation de l'ouvrage ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- l'eau pour l'abreuvement des animaux est disponible ;
- la pression animale sur la forêt est diminuée.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise ou des entreprises sélectionnées pour la réalisation des travaux.

L***es moyens financiers*** seront exclusivement mis à disposition par le PIF. Le coût de l'activité est de **9140 250 francs** et il concerne la réalisation du forage et le reboisement.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires du forage pastoral sont les éleveurs de Nounou (2 231 habitants) et de villages riverains (Tiekuy, Lanfièra, Makongo et Sokoula) du fait du nomadisme.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration ;
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Reboisement ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et la gestion de l'activité seront faites par la mairie. Elle procédera au recrutement d'une entreprise qui se chargera de l'exécution des travaux. Le service technique de l'élevage accompagnera la mairie dans l'élaboration des TDRs et des spécifications techniques. La mairie collaborera avec le COGES dans le suivi de la réalisation des travaux. . Le COGES veillera aussi à préserver la destination de l'ouvrage en tant que forage pastoral, notamment en veillant au strict respect des dispositions du cahier des charges.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le forage permettra une amélioration des activités d'élevage, d'où l'augmentation des revenus pour les éleveurs riverains de la forêt et limitera ainsi la pression anthropique incontrôlée sur la forêt communale.

- ***Activité 3.12*** : **Réaliser un parc de vaccination à Tiekuy**

Objectif : L'objectif de cette activité est l'amélioration de l'état sanitaire du bétail à Tiékuy et dans les localités environnantes.

Résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- une entreprise de construction est contractualisée ;
- un bureau de contrôle qualité des travaux est contractualisé ;
- un parc de vaccination est réhalisé à Tiékuy ;
- l'accès du bétail aux points de vaccination est l'amélioré..

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Réalisation d'un parc de vaccination métallique ;
- L'aménagement de l'aire de repos
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise ou des entreprises sélectionnées pour la réalisation des travaux de construction du parc.

Les moyens financiers : Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+ à hauteur de **10 038 000 francs** qui couvrent la réalisation du parc de vaccination métallique et des actions de reboisement.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires du parc de vaccination sont les éleveurs de Tiekuy (439 habitants) et de villages riverains (Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula) du fait du nomadisme. Leur contribution comprendra la cession de 0,5 hectares de terre, une cession formalisée par les documents légaux y relatifs et d'autre part par le reboisement de plants dans l'aire du projet.

Stratégie de mise en œuvre : L'exécution de l'activité sera assurée par la mairie en collaboration avec le comité de gestion (COGES) initialement mis en place et l'entreprise adjudicatrice ainsi que le service de l'élevage (ZATE). Cette activité se traduira sur le terrain par l'implantation d'un parc de vaccination et l'aménagement de l'aire de repos. Le mode de gestion sera communautaire par la mise en place d'un COGES.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le parc de vaccination permettra d'accroitre la production animale et partant l'amélioration des revenus des éleveurs riverains de la forêt communale et de réduire ainsi la pression anthropique incontrôlée sur la forêt communale.

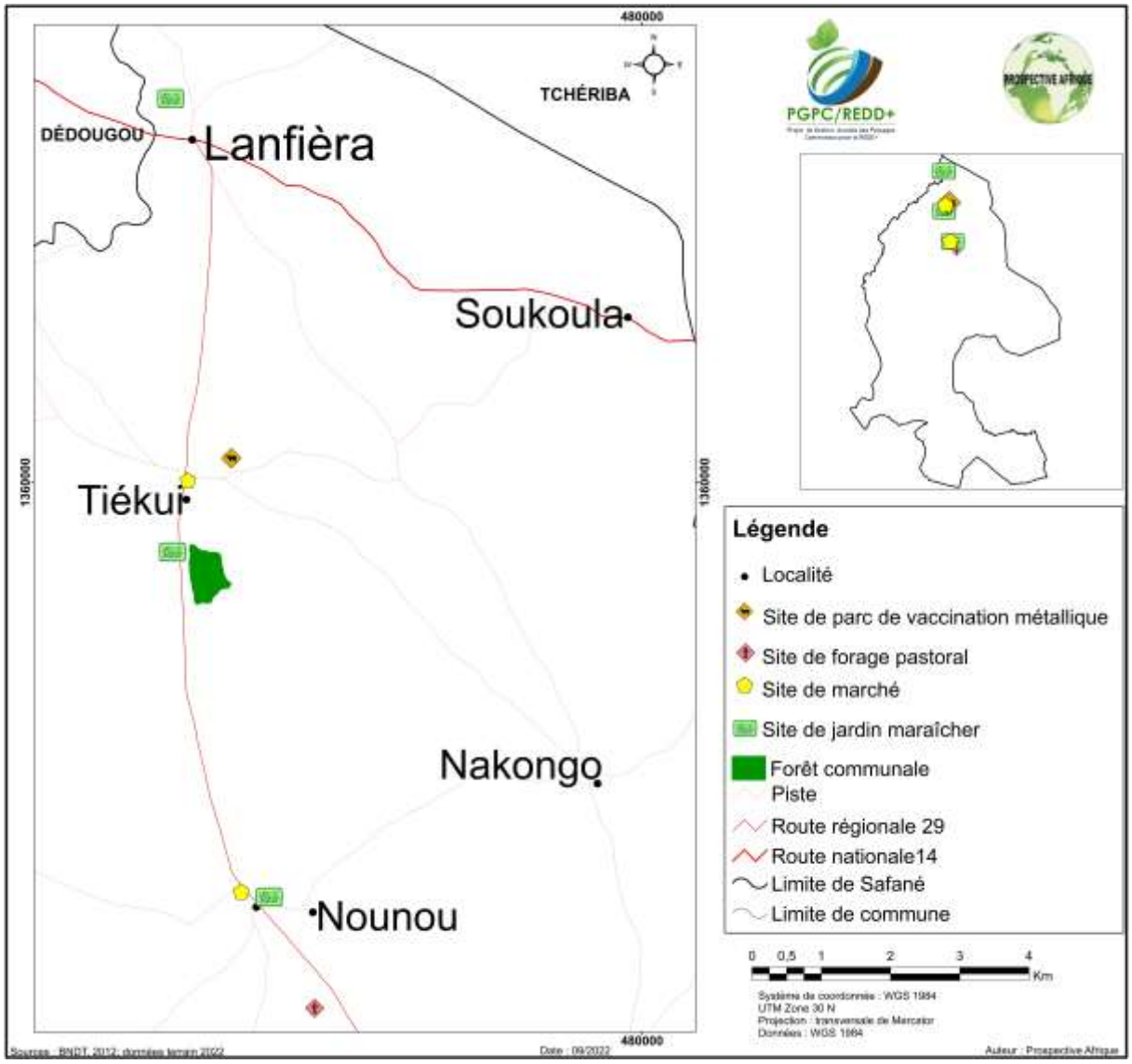

Carte 6 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la forêt communale

4.1.3.2. <u>Forêt villageoise de Bona (site 2)</u>

4.1.3.2.1. <u>Activités de type 1 : activités directement liées à la séquestration de carbone dans les forêts et espaces boisés</u>

- ***<u>Activité 1.1.</u>*** **: Reboiser dans la forêt villageoise de Bona**

Objectif : Restaurer la forêt villageoise et accroitre sa capacité de séquestration de carbone.

Les résultats attendus de cette activité sont que 2400 plants sont mis en terre sur une superficie dans la forêt villageoise et sont entretenu de sorte à assurer un taux de réussite important. Il s'agit de reboiser les espaces de faible densité végétale ou qui étaient cultivés avec des espèces végétales locales et utilitaires (PFNL, bois, médicinales) comme *Vitellaria paradoxa (*karité*), Saba senegalensis (*liane*), Lannea microcarpa (*raisinier*), Ximénia americana, Azadirachta indica (*neemier*), Khaya senegalensis (*caïlcédrat*), Parkia biglobosa (*néré*) et Adansonia digitata (*baobab*), etc.*

Les sous-activités *:* Les sous-activités sont :

- Acquérir des plants,

- réaliser le piquetage ;
- réaliser la trouaison et la mise en terre
- confectionner et implanter des pancartes de signalisation ;
- assurer le suivi des activités.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimés à 6 016 habitants, dont 2 680 à Bona, 1 118 à Bossien, 611 à Pakole et 1 607 à Zenkuy.

Les moyens physiques se résumeront en ***moyens humains*** constitués de l'expertise pour l'exécution technique et l'accompagnement des communautés.

Les moyens matériels seront constitués d'outils de reboisement, de jeunes plants.

Les moyens financiers : Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **1420000francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et la gestion de l'activité seront faites par la mairie qui assure le rôle de coordination et prendra contact avec les structures ou personnes. L'activité se fera en collaboration avec le COGES de la forêt et le service technique de l'Environnement. En effet, la trouaison et la mise en terre des plants seront faites en HIMO avec l'implication les populations en prenant en compte les PDI et sous le contrôle technique du service technique de l'Environnement forestier. Le piquetage et le suivi seront assurés par le service forestier en collaboration avec le COGES.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le reboisement permettra de restaurer la forêt dans ses limites, d'où une augmentation de la séquestration de carbone. Cela contribue à l'amélioration des revenus des communautés riveraines à travers la vente des PFNL.

- ***Activité 1.2.*** : **Acquérir du matériel pour le reboisement**

Objectif : mettre à la disposition des acteurs du matériel pour les activités de reboisement.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- le matériel nécessaire au reboisement est disponible.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien, impliquée dans le reboisement.

Les sous activités comprennent :

le recrutement de prestataires ;
- l'acquisition de matériels composé de pioches, de machettes, de balais, de pelles, de râteaux, de bottes, etc.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **1290000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES. Le service de l'environnement sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité pour l'identification du matériel à acquérir.

- ***Activité 1.3 :*** **Acquérir du matériel pour la surveillance**

Objectif : renforcer les capacités du COGES pour la surveillance de la forêt contre la coupe abusive du bois, et autres pratiques dégradant la forêt villageoise, la pression agricole, ainsi que les feux de brousse.

Résultats attendus :

- du matériel pour la surveillance de la forêt est acquis ;
- les capacités matérielles du COGES sont renforcées pour la surveillance de la forêt villageoise de Bona.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les 10 membres qui seront désignés, ainsi que des volontaires qui appuieront le COGES dans la surveillance.

Les sous activités : Les sous activités comprennent essentiellement l'achat du matériel de moyens roulant (1 moto + 4vélos) et de bottes.

***Les moyens financiers* : Le** coût global de l'activité est de **1200000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par PGPC/REDD+

Stratégie de mise en œuvre : L'acquisition du matériel d'appui à la surveillance de la forêt sera assurée par la mairie, en collaboration avec le COGES de la forêt villageoise de Bona.

- ***Activité 1.4. :*** **Acquérir des pancartes de signalisation**

Objectif : l'objectif est de mieux renseigner sur l'existence de la forêt villageoise de Bona.

Résultats attendus :

- les pancartes sont acquises ;

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimés à 6 016 habitants, dont 2 680 à Bona, 1 118 à Bossien, 611 à Pakole et 1 607 à Zenkuy.

Les sous activités : Les sous activités comprennent essentiellement le recrutement d'un prestataire pour la réalisation et l'installation des pancartes.

***Les moyens financiers* : Le** coût global de l'activité est de **400000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+

Stratégie de mise en œuvre : L'acquisition des pancartes sera assurée par la mairie à travers un prestataire qu'elle recrutera, en collaboration avec le COGES de la forêt et le service de l'environnement.

4.1.3.2.2. Activités de type 2 : activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier

- ***Activité 2.1.*** **: Mise en place du Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Bona**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES pour la forêt villageoise est de permettre la gestion durable des ressources naturelles. Cela permettra une bonne appropriation locale de la gestion de la forêt villageoise et la durabilité de ces investissements après la fin de l'appui dans le cadre du PDIC/REDD+. Le COGES aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller la forêt et de contrôler son exploitation.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :
- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués les 10 membres du comité, tandis que les bénéficiaires indirects sont les communautés riveraines des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimés à 6 016 habitants, dont 2 680 à Bona, 1 118 à Bossien, 611 à Pakole et 1 607 à Zenkuy.

Les sous activités : La forêt villageoise est présentement gérée par un comité de gestion (COGES) composé de douze membres avec l'aide des services de l'environnement. Les activités comprennent :

- mettre en place le COGES de la forêt (composé de 10 membres dont 07 hommes, 03 femmes),
- tenir une session de formation des membres du COGES de la forêt villageoise sur leurs prérogatives,

Les moyens humains sont constitués par les services de la mairie de Safané, les CVD, les populations des quatre villages concernés (Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien), et les services techniques de l'environnement de Safané.

Les moyens matériels : la session se déroulera à la mairie de Safané et ne nécessitera pas de matériels particuliers.

Les moyens financiers **:** Le coût global de l'activité est de **300000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PIF.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations des quatre villages riverains. La mise en place du COGES sera assurée par la mairie qui convoquera les parties prenantes pour l'élection des membres du COGES, avec au besoin l'appui d'un expert pour la formation sur leurs rôles et responsabilité des membres. Les parties prenantes devront être sensibilisés pour l'inclusion de l'ensemble des acteurs concernés (communautés, hommes, femmes, jeunes, …). Le service technique de l'environnement sera également impliqué.

- ***Activité 2.2.*** **: Elaborer une charte de gestion foncière de la forêt villageoise de Bona**

Objectifs : L'objectif recherché est de disposer d'une charte de gestion foncière pour la gestion durable de la forêt villageoise de Bona.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité les résultats suivants :

- le contrat avec un consultant est établi,
- la charte foncière locale de la forêt villageoise de Bona est élaborée,
- la charte foncière élaborée est validée par le conseil municipal de Safané et approuvées par le Haut-Commissaire du Mouhoun ;
- la charte foncière approuvée est diffusée dans la commune de Safané.

Les sous activités **:** Les sous activités sont :

- Tenir une rencontre de cadrage ;
- Elaborer la charte foncière ;
- Tenir une session de validation et d'approbation ;
- Faire des copies et diffuser de dispositions de la charte foncière.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimés à 6 016 habitants, dont 2 680 à Bona, 1 118 à Bossien, 611 à Pakole et 1 607 à Zenkuy.

Moyens de mise en œuvre : L'élaboration de la charte foncière de la forêt villageoise de Bona va nécessiter des moyens financiers pour organiser les différentes concertations entre les acteurs locaux du foncier rural (mairie, CVD, chef de village, chef de terre, etc.) et la prise en charge du consultant pour conduire l'élaboration de la charte foncière locale.

Les moyens financiers **: Le** coût global de l'activité est de **3 000 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour le conseil municipal (délégation spéciale) de mobiliser la population des villages riverains (Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien) avec le concours des CVD et de recruter un spécialiste en foncier (consultant) pour conduire le processus d'élaboration de la charte foncière de la forêt villageoise de Bona. Après l'adoption de la charte foncière par les villages concernés, elle devra être validée par le Conseil municipal (délégation spéciale) de Safané et approuvée par le Haut-Commissaire du Mouhoun. Elle sera diffusée dans toute la commune de Safané. L'activité sera sous la supervision de l'UGP.

- ***Activité 2 .3.*** **: Mettre en place un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue.
- les membres du COGES sont formés sur les leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les éleveurs, incluant les migrants et transhumants, de Zenkuy (1 607 habitants) et des villages voisins (Bona, Boussien, Pakolé).

Les sous activités : Les sous activités sont :

- .
- Tenir une assemblée générale de mise en place du COGES
- Former les membres du COGES sur les leurs prérogatives

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Zenkuy et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs** et financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Zenkuy et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Zenkuy. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes et impliquera fortement les éleveurs. La supervision de l'activité sera assurée par le service technique de l'élevage.

- ***Activité 2.4.*** **Mettre en place un COGES du forage pastoral dans le village de Boussien**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure pastorale. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation du forage.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du COGES sont formés sur les leurs prérogatives.ci

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les membres du comité et les éleveurs incluant les migrants et transhumants.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée générale de mise en place du COGES.
- Former les membres du COGES sur les leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Boussien et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie.

Les moyens financiers **:** Le coût global de l'activité est de **300000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Boussien et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure pastorale. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Boussien. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par le service technique de l'élevage.

- ***Activité 2.5.*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du parc de vaccination

Résultats attendus :

- le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Recruter un consultant,
- Elaborer le cahier de charges ;
- Tenir une session de validation ;

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les éleveurs, incluant les migrants et transhumants, de Zenkuy (1 607 habitants) et des villages voisins (Bona, Boussien, Pakolé).

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière l'implication des populations **de Zenkuy** et la mobilisation des moyens financiers.

Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**, et sera financé par le PIF.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les éleveurs et les transhumants en particulier devront être suffisamment représentés lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.6.*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Boussien**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage pastoral de Boussien.

Résultats attendus : Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les membres du comité et les éleveurs incluant les migrants et transhumants.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Recruter un consultant,
- Elaborer le cahier de charges ;
- Tenir une session de validation

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PIF.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les éleveurs et les transhumants en particulier devront être suffisamment représentés lors de l'approbation du cahier des charges.

4.1.3.2.3. Activités de type 3 : activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts.

- ***Activité 3.1.*** **: Réaliser un parc de vaccination de bétail à Zenkuy**

Objectif : L'objectif de cette activité est d'améliorer l'état sanitaire du bétail à Zenkuy et dans les localités environnantes.

Résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- une entreprise de construction est contractualisée ;
- un bureau de contrôle qualité des travaux est contractualisé ;
- un parc de vaccination est réalisé à Zenkuy
- l'accès du bétail aux points de vaccination est l'amélioré.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les éleveurs incluant les migrants et transhumants) de Zenkuy (1 607 habitants) et des villages voisins (Bona, Boussien, Pakolé). Leur contribution comprendra la cession de **1,01** hectares de terre, une cession formalisée par les documents légaux y relatifs et d'autre part par le reboisement de plants dans l'aire du projet.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Réalisation d'un parc de vaccination métallique ;
- l'aménagement de l'aire d'attente
- réaliser un reboisement ;
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise ou des entreprises sélectionnées pour la réalisation des travaux de construction du parc.

Les moyens financiers : Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant de l'activité s'élève à **10300500 francs** et concerne notamment la réalisation d'un parc de vaccination métallique et le reboisement du site.

Stratégie de mise en œuvre : L'exécution de l'activité sera assurée par la mairie en collaboration avec le comité de gestion (COGES) initialement mis en place et l'entreprise adjudicatrice ainsi que le service de l'élevage (ZATE). Cette activité se traduira sur le terrain par l'implantation d'un parc de vaccination et l'aménagement de l'aire de repos. Le mode de gestion sera communautaire par la mise en place d'un COGES.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le parc de vaccination permettra d'accroitre la production animale et partant l'amélioration des revenus des éleveurs riverains de la forêt et de réduire ainsi la pression anthropique incontrôlée sur la forêt.

- ***Activité 3.2.*** **: Réaliser un forage pastoral à Bossien**

Objectif : L'objectif de cette activité est de réduire la pression des animaux sur la forêt villageoise. Ce qui permet également d'accroitre la production animale et partant l'amélioration des revenus des éleveurs.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation de l'ouvrage ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- un point d'eau est disponible pour l'abreuvement des animaux ;
- la pression animale sur la forêt est diminuée.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les éleveurs incluant les migrants et transhumants de Boussien (1 118 habitants) et des villages voisins (Bona, Zenkuy, Pakolé). La contribution des bénéficiaires comprendra la cession de 0,785 hectares de terre, une cession formalisée par les documents légaux y relatifs et d'autre part par le reboisement de plants dans l'aire du projet.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration ;
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Reboisement ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise ou des entreprises sélectionnées pour la réalisation des travaux et ***les moyens financiers*** seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **9402750 francs** et il concerne la réalisation du forage notamment et le reboisement.

Cette activité qui se traduit sur le terrain par la réalisation du forage pastoral positif avec équipement solaire dans le village de Bossien et sera organisée et gérée par un COGES à créer, composé de cinq (05) membres (impliquant le service de l'élevage) qui aura en charge l'organisation de la gestion du forage et des reboisements sur le site.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie et le COGES, avec l'appui du service de l'élevage (ZATE). Elle procédera au recrutement d'une entreprise qui se chargera de l'exécution des travaux. Le service technique de l'élevage accompagnera la mairie dans l'élaboration des TDRs et des spécifications techniques. La mairie collaborera avec le COGES dans le suivi de la réalisation des travaux. Le COGES travaillera à préserver la destination de l'ouvrage en tant que forage pastoral, notamment en veillant au strict respect des dispositions du cahier des charges.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le forage permettra une amélioration des activités d'élevage, d'où l'augmentation des revenus pour les éleveurs riverains de la forêt et limitera ainsi la pression anthropique incontrôlée sur la forêt villageoise de Bona.

- ***Activité 3.3.*** : **réaliser une formation sur l'itinéraire technique de production maraichère (tomate oignon, choux, …)**

Objectif : renforcer les capacités techniques des agriculteurs en vue de l'amélioration de la productivité maraîchère et réduire la dépendance des populations vis-à-vis de la forêt villageoise.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :

- les maraîchers sont formées sur les itinéraires techniques de production ;
- les productions maraîchère est renforcée, ainsi que des revenus ;
- le prélèvement et la vente des ressources forestières sont réduites.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recrutement du prestataire ;
- Formation (formateur, restauration, prise en charge).

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les agriculteurs (hommes, femmes, jeunes) des localités riveraines de la forêt villageoise. Ces bénéficiaires seront au nombre de 50 personnes composées de 15 femmes et de 35 hommes ; un effectif dans lequel on comptera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les producteurs (hommes et femmes), les PDI et surtout les jeunes.

Les moyens matériels sont les modules de formation et un site maraîcher pour les besoins d'exercice pratique**.**

Moyens financiers **:** La formation sera financée par le PGPC/REDD+ à hauteur de **1500000 francs** ; ce pour la formation (formateur, restauration, prise en charge), l'acquisition de matériels de formation et l'appui des bénéficiaires en semences.

Stratégie de mise en œuvre : l'organisation et gestion de l'activité seront gérées par la mairie en collaboration avec le COGES de la forêt villageoise et le service de l'agriculture (ZAT).

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation permettra le développement de la culture maraîchère qui aura des retombées économiques pour les bénéficiaires. Ce qui se traduira par une diminution de la pression sur la forêt ; et pour une meilleure séquestration du carbone.

- ***Activité 3.4.*** : **appui des bénéficiaires de la formation sur l'itinéraire technique de production maraichère en semences.**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien en semences aux bénéficiaires de la formation sur l'itinéraire technique de production maraichère.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui en semences.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les agriculteurs (hommes, femmes, jeunes) des localités riveraines de la forêt villageoise. Ces bénéficiaires seront au nombre de 50 personnes composées de 15 femmes et de 35 hommes ; un effectif dans lequel on comptera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement d'un fournisseur ;
- l'acquisition des semences ;
- distribution aux bénéficiaires.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture des semences.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **400000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES du jardin maraîcher. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité pour la spécification des semences.

- ***Activité 3.5.*** **: Formation sur la réalisation de cordons pierreux**

Objectif : L'objectif ***est*** de conserver et restaurer les terres agricoles et diminuer la pression agricole sur la forêt.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :
- les agriculteurs sont formées sur la réalisation de cordons pierreux ;
- les productions agricole est renforcée ;
- la pression agricole sur la forêt est réduite.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les agriculteurs (hommes, femmes, jeunes) des localités de Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien. La formation vise à toucher 50 bénéficiaires composés de 15 femmes et de 35 hommes ; un effectif dans lequel on comptera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Formation (formateur, restauration, prise en charge) ;
- Appui en matériels (brouettes, triangle de niveau, autres).

Moyens physiques à mettre en œuvre : les moyens humains sont constitués de l'expertise pour la formation et les agriculteurs.

Les moyens matériels sont les modules de formation, un champ d'expérimentation et les moellons. Un appui des bénéficiaires en brouettes, pioches, pelles, triangle à pente et transport sera nécessaire**.**

Moyens financiers **:** La formation et l'appui en réalisation de cordons pierreux seront financés par le PIF. Le mont alloué à l'activité est de **1500000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie de Safané et le COGES de la forêt pour la mobilisation avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT).

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation permettra d'améliorer la production agricole, de réduire l'érosion et palier l'empiètement des limites de la forêt ; et par conséquent la préservation de la forêt villageoise pour la séquestration du carbone.

- ***Activité 3.6.*** **: Appui matériels pour la réalisation des cordons pierreux**

Objectif : L'objectif de soutenir les bénéficiaires dans la mise en application des connaissances acquises au cours de la formation sur la réalisation des cordons pierreux.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui matériel.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les agriculteurs (hommes, femmes, jeunes) des localités riveraines de la forêt villageoise.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement d'un fournisseur ;
- l'acquisition du matériel (brouettes, triangle de niveau, autres).

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture des semences.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **500000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES de la forêt villageoise de Kienséré qui sera également chargé de la gestion du matériel acquis. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité ainsi que pour le suivi des acteurs.

- ***Activité 3.7.*** : **Former les femmes sur la fabrication du savon**

Objectif : L'objectif est d'améliorer les revenus des femmes et réduire leur dépendance vis-à-vis des ressources forestières.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :

- les bénéficiaires, notamment, les femmes sont formées sur la savonnerie ;
- les revenus des bénéficiaires sont améliorés ;
- la pression sur la forêt est réduite.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les femmes des villages riverains (Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien)**,** tout en prenant en compte les migrants et les PDI. Ainsi, la formation concernera 30 bénéficiaires composés de 25 femmes et de 05 hommes ; avec dans cet effectif, 20 jeunes, 05 transhumants et 05 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Formation (formateur, restauration, prise en charge) ;
- Intrants : huile, base (soude caustique ou potasse)).

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les femmes (au moins 30 femmes).

Les moyens matériels sont les modules de formation, les matières utilisées pour la saponification**.**

Moyens financiers **:** La formation et l'appui matériel seront financés par le PGPC/REDD+. L'activité coûtera la somme de **1 400 000 francs** et comprend le coût de la formation (formateur, restauration, prise en charge) et l'acquisition de matériels (récipients, huile, base (soude caustique ou potasse) pour la formation.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie en collaboration avec le COGES de la forêt villageoise pour l'identification et la mobilisation des bénéficiaires. Les récipients (bassines, seaux, verres, etc.) nécessaires pour la formation seront apportés par les bénéficiaires.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation en savonnerie permettra de générer des revenus chez les femmes et de diminuer la coupe du bois destinée au marché (vente de bois). Ce qui permettra de réduire la dépendance des jeunes et des femmes aux ressources naturelles de la forêt ; d'où une meilleure préservation de la forêt villageoise.

- ***Activité 3.8.*** **: Former les femmes sur la confection de foyers améliorés de type trois pierres et foyers dolo**

Objectif : Il s'agit de réduire la consommation de bois énergie et la coupe abusive du bois par l'utilisation des foyers améliorés individuel pour la cuisson des repas ainsi que de foyers dolo pour la restauration et la préparation de dolo ou de beurre de karité.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :
- les femmes sont formées sur la confection de foyers améliorés ;
- la consommation du bois énergie est réduite.

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (50 femmes). ***Les moyens matériels*** sont les modules de formation et le matériel de confection des foyers améliorés.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les femmes des villages de Bona, Zenkuy, Pakole, Bossien. L'effectif des bénéficiaires est de 50 femmes dont 40 jeunes filles, 05 transhumants et 05 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- la formation (formateur, restauration, prise en charge) des bénéficiaires ;
- l'apport d'intrants (banco, argile, bouse de vache, pièrres) pour la confection des foyers améliorés en terre,
- suivi de la mise en œuvre de l'activité par les bénéficiaires

Moyens financiers **:** L'activité financée par le PGPC/REDD+. L'apport des bénéficiaires sera en nature (la terre, autre) et la main d'œuvre. La mise en œuvre de cette activité coûtera la somme de **1 000 000 de francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie pour ce qui est du recrutement du formateur, la programmation et réalisation de la formation. Cela se fera collaboration avec le COGES de la forêt villageoise de Bona pour ce qui est de l'identification et la mobilisation des bénéficiaires dans les villages concernés en prenant en compte les femmes exerçant dans la restauration et la préparation du dolo et du beurre de karité. La formation impliquera le service de l'environnement pour le suivi de la réalisation des foyers améliorés par les bénéficiaires. Concernant l'évaluation de l'adoption de la pratique, elle prendra en compte la réduction des quantités de bois utilisé par les bénéficiers (ex : nombre de charrettes utilisé avant et après l'utilisation des foyers améliorés), la santé des bénéficiaires (s'agissant des maladies liées à l'inhalation des fumées), le partage des connaissances reçues à d'autres femmes.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : L'utilisation des foyers améliorés permet de réduire la consommation de bois énergie. Ce qui contribue à la préservation de la forêt pour la séquestration du carbone.

- ***Activité 3.9.*** : **Formation en élevage (volailles et ovins)**

Objectif : L'objectif est d'améliorer la production animale et réduire la pression sur la zone de pâture.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :
- les éleveurs sont formées sur les techniques d'élevage (volailles et ovins) ;
- les revenus des éleveurs sont améliorés ;
- la pression des activités d'élevage sur la forêt est réduite.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les éleveurs (hommes, femmes, jeunes), les migrants et les PDI des localités de (Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien), soit un effectif de 40 personnes dont 20 hommes et 20 femmes. Ce groupe sera composé de 15 jeunes, 15 transhumants et 05 PDI. La formation prendra également en compte 05 autres personnes désirant entreprendre l'embouche bovine ou ovine et l'élevage des volailles.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Formation (formateur, restauration, prise en charge) ;
- kits de formation ;

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les éleveurs (hommes et femmes) des villages concernés (Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien).

Les moyens matériels sont les modules de formation, le matériel d'appui aux éleveurs**.**

***Moyens financiers* :** La formation et l'appui matériel (mangeoires, abreuvoirs et pelles, brouettes, etc.) seront financés par le PGPC/REDD+. Le budget affecté à l'activité est de **1500000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie pour ce qui est du recrutement du formateur, la programmation et réalisation de la formation. Cela se fera collaboration avec le COGES de la forêt villageoise de Bona pour ce qui est de l'identification et la mobilisation des bénéficiaires dans les villages concernés. La formation impliquera le service de l'élevage (ZATE) pour le suivi des bénéficiaires.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation permettra une bonne maîtrise de l'élevage intensif par les populations, d'améliorer la production animale et d'accroitre les revenus des éleveurs. Ce qui permettra de réduire la dépendance des éleveurs aux ressources de la forêt villageoise.

- ***<u>Activité 3.10.</u>* : Appui en élevage (volailles et ovins).**

Objectif : contribuer au développement de l'élevage et réduire la dépendance des communautés vis-à-vis des forêts.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :

- des bénéficiaires de la formation ont reçu un appui.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les éleveurs (hommes, femmes, jeunes), les migrants et les PDI des localités de (Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien). Ils seront au nombre de 10 dont 05 hommes et 05 femmes.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Acquisition des volailles et ovins et du matériel (mangeoires, abreuvoirs et pelles, brouettes, etc.) ;
- Remise aux bénéficiaires.

Moyens physiques à mettre en œuvre : il s'agit essentiellement des volailles et des ovins, des kits (mangeoires, abreuvoirs et pelles, brouettes).

***Moyens financiers* :** L'appui volailles et ovins ainsi que matériel seront financés par le PGPC/REDD+. Le budget affecté à l'activité est de **1500000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie concernant le recrutement d'un fournisseur des animaux et du matériel. Le COGES de la forêt villageoise de Bona pour l'identification et la mobilisation des 10 bénéficiaires parmi les personnes formées, avec l'appui du service de l'élevage (ZATE) pour le suivi des bénéficiaires. Il s'agira surtout de personnes (femmes et hommes) dépend fortement des ressources forestières.

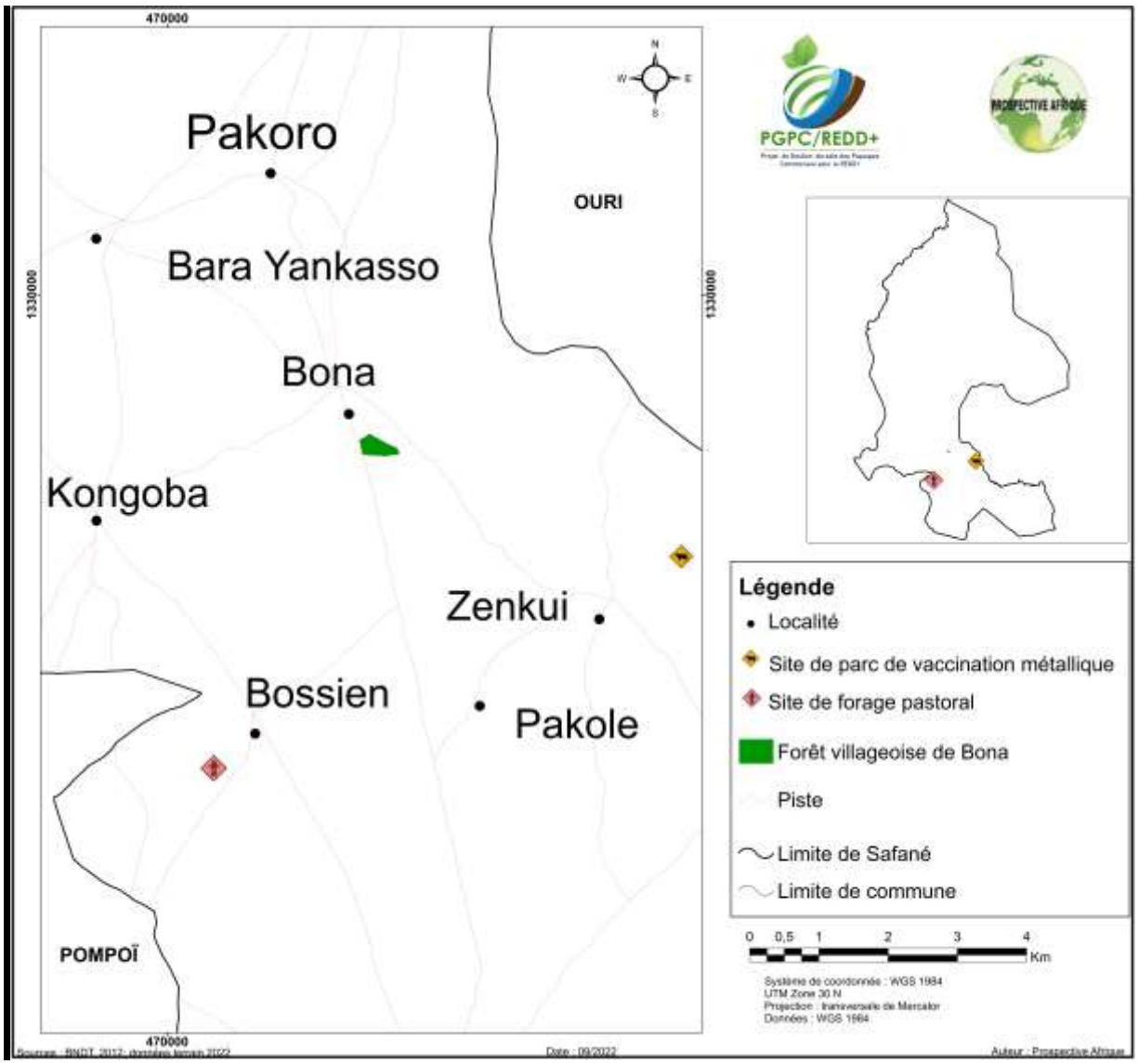

Carte 7 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la forêt de Bona

4.1.3.3. Forêt villageoise de Kienseré (site 3)

4.1.3.3.1. Activités de type 1 : activités directement liées à la séquestration de carbone dans les forêts et espaces boisés

- ***Activité 1.1.*** : **Reboiser dans la forêt villageoise de Kienséré**

Objectif : Renforcer l'espace de conservation et lutter contre la déforestation et accroitre sa capacité de séquestration de carbone.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité est que 3000 plants sont mis en terre sur une superficie dans la forêt villageoise et sont entretenu de sorte à assurer un taux de réussite important. Il s'agit de reboiser les espaces de faible densité végétale ou qui étaient cultivés avec des espèces végétales d'intérêt économique (PFNL, bois) ou médicinal et pour la population**,** comme *Vitellaria paradoxa (*karité*), Eucalyptus camaldulensis (*eucalyptus*) et Khaya Senegalensis (*caïlcédrat*), Parkia biglobosa (*néré*), etc.*

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines de la forêt de Kienséré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimés à 5 208

habitants, dont 1 332 à Kienséré, 845 à Yamou, 1 622 à Siralo et 1 409 à Bara-Yankasso. Des jeunes seront rémunérés pour la trouaison. Les bénéficiaires indirects seront constitués par les autres populations de la commune qui seront approvisionnées en produits forestiers ligneux et non ligneux.

***Les sous activités* :** Les sous activités sont :

- Acquérir des plants ;
- réaliser le piquetage ;
- réaliser la trouaison et la mise en terre
- confectionner et implanter des pancartes de signalisation ;
- assurer le suivi des activités.

Les moyens physiques se résumeront en ***moyens humains*** constitués de l'expertise pour l'exécution technique et l'accompagnement des communautés.

Les moyens matériels seront constitués d'outils de reboisement, de jeunes plants.

Les moyens financiers : Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût du reboisement dans la forêt villageoise est de **2 920 000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : La marie assurera l'exécution de l'activité (programmation des activités, l'acquisition de plants, …), avec la collaboration du COGES qui se chargera de la mobilisation des populations bénéficiaires pour la mise en terre des plants. En effet, la trouaison et la mise en terre des plants seront faites en HIMO avec l'implication les populations en prenant en compte les PDI et sous le contrôle technique du service technique de l'Environnement forestier qui assureront également le piquetage. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier en collaboration avec le COGES.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le reboisement permettra de restaurer la forêt dans ses limites, d'où une augmentation de la séquestration de carbone. Cela contribue à l'amélioration des revenus des communautés riveraines à travers la vente des PFNL.

- ***Activité 1.2.*** : **Acquérir du matériel pour le reboisement**

Objectif : mettre à la disposition des acteurs du matériel pour les activités de reboisement.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- le matériel nécessaire au reboisement est disponible.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines de la forêt de Kienséré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes).

Les sous activités comprennent :

le recrutement de prestataires ;
- l'acquisition de matériels composé de plants, de pioches, de machettes, de balais, de pelles, de râteaux, de bottes, etc.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **2 650 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES. Le service de l'environnement sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité pour l'identification du matériel à acquérir.

- ***Activité 1.3 :*** **Acquérir du matériel pour la surveillance**

Objectif : renforcer les capacités du COGES pour la surveillance de la forêt contre la coupe abusive du bois, et autres pratiques dégradant la forêt villageoise, la pression agricole, ainsi que les feux de brousse.

Résultats attendus :

- du matériel pour la surveillance de la forêt est acquis ;
- les capacités du COGES sont renforcées pour la surveillance de la forêt villageoise de Kienséré.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les 10 membres qui seront désignés, ainsi que des volontaires qui appuieront le COGES dans la surveillance.

Les sous activités : Les sous activités comprennent essentiellement l'achat du matériel de moyens roulant (1 moto + 5vélos) et de bottes.

***Les moyens financiers* : Le** coût global de l'activité est de **1500000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre : L'acquisition du matériel d'appui à la surveillance de la forêt sera assurée par la mairie, en collaboration avec le COGES de la forêt villageoise de Kienséré.

- ***Activité 1.4. :*** **Acquérir des pancartes de signalisation**

Objectif : l'objectif est de mieux renseigner sur l'existence de la forêt villageoise de Kienséré.

Résultats attendus :

- les pancartes sont acquises ;

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines de la forêt villageoise de Kienséré impliquées dans le reboisement.

Les sous activités : Les sous activités comprennent essentiellement le recrutement d'un prestataire pour la réalisation et l'installation des pancartes.

***Les moyens financiers* : Le** coût global de l'activité est de **1 000 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+

Stratégie de mise en œuvre : L'acquisition des pancartes sera assurée par la mairie à travers un prestataire qu'elle recrutera, en collaboration avec le COGES de la forêt et le service de l'environnement.

4.1.3.3.2. Activités de type 2 : activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier

- ***Activité 2.1.*** **: Mise en place du Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Kienséré**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES pour la forêt villageoise est de permettre la gestion durable des ressources naturelles. Cela permettra une bonne appropriation locale de la gestion de la forêt et la durabilité de ces investissements après la fin de l'appui dans le cadre du PDIC/REDD+. Le COGES aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller la forêt et de contrôler son exploitation.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :
- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont constitués des personnes membres du COGES et des communautés riveraines de la forêt de Kienséré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimés à 5 208 habitants, dont 1 332 à Kienséré, 845 à Yamou, 1 622 à Siralo et 1 409 à Bara-Yankasso.

Les sous activités : La forêt villageoise est présentement gérée par un comité de gestion (COGES) composé de plusieurs membres avec l'aide des services de l'environnement. Les activités comprennent :

- mettre en place le COGES de la forêt (composé de 10 membres dont 07 hommes, 03 femmes),
- tenir une session de formation des membres du COGES de la forêt villageoise de Kienséré sur leurs prérogatives,

Les moyens humains sont constitués par les services de la mairie de Safané, les populations des quatre villages concernés (Kienséré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo), et les services techniques de l'environnement de Safané.

Les moyens matériels : la session se déroulera à la mairie de Safané et ne nécessitera pas de matériels particuliers.

Les moyens financiers **:** Le coût global de l'activité est de **300000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations des quatre villages riverains. La mise en place du COGES sera assurée par la mairie qui convoquera les parties prenantes pour l'élection des membres du COGES, avec au besoin l'appui d'un expert pour la formation sur leurs rôles et responsabilité des membres. Les parties prenantes devront être sensibilisés pour l'inclusion de l'ensemble des acteurs concernés (communautés, hommes, femmes, jeunes, …). Le service technique de l'environnement sera également impliqué.

- ***Activité 2.2.*** **: Elaboration de la charte de gestion foncière de la forêt villageoise de Kienséré**

Objectifs : L'objectif recherché est de disposer d'une charte de gestion foncière pour la gestion durable de la forêt villageoise de Kienséré.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité les résultats suivants :

- le contrat avec un consultant est établi,
- la charte foncière locale de la forêt villageoise de Kienséré est élaborée,
- la charte foncière élaborée est validée par le conseil municipal de Safané et approuvées par le Haut-Commissaire du Mouhoun ;
- la charte foncière approuvée est diffusée dans la commune de Safané.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont constitués des communautés riveraines de la forêt de Kienséré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimés à 5 208 habitants, dont 1 332 à Kienséré, 845 à Yamou, 1 622 à Siralo et 1 409 à Bara-Yankasso. Des jeunes seront rémunérés pour la trouaison.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une rencontre de cadrage ;
- Elaborer la charte foncière ;
  Tenir une session de validation et d'approbation ;
- Faire des copies et diffuser de dispositions de la charte foncière.

Moyens de mise en œuvre : L'élaboration de la charte foncière de la forêt villageoise de Kienséré va nécessiter des moyens financiers pour organiser les différentes concertations entre les acteurs locaux du foncier rural (mairie, CVD, chef de village, chef de terre, etc.) et la prise en charge du consultant pour conduire l'élaboration de la charte foncière locale.

Les moyens financiers **: Le** coût global de l'activité est de **3 000 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour le conseil municipal (délégation spéciale) de mobiliser la population des villages riverains (Kienséré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo) avec le concours des CVD et de recruter un spécialiste en foncier (consultant) pour conduire le processus d'élaboration de la charte foncière de la forêt villageoise de Kienséré. Après l'adoption de la charte foncière par les villages concernés, elle devra être validée par le Conseil municipal (délégation spéciale) de Safané et approuvée par le Haut-Commissaire du Mouhoun. Elle sera diffusée dans toute la commune de Safané.

- ***Activité 2.3. :*** **Mettre en place le COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue.
- les membres du COGES sont formés sur les leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont constitués des membres du comité ainsi que des éleveurs, les migrants et les transhumants.

Les sous activités **:** Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Kienséré et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs** et financé par le PIF.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Kienséré et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Kienséré. La formation sera assurée un prestataire qui sera recruté par la mairie. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes et impliquera fortement les éleveurs. La supervision de l'activité sera assurée parle service départemental des ressources animales.

- ***Activité 2.4. :*** **Mettre en place le COGES du jardin maraîcher de Bara-yankasso**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES du jardin maraîcher est de permettre la bonne gestion du jardin. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de repartir les différentes parcelles du jardin entre les acteurs et de veiller à l'entretien des ouvrages.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires **:** Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables, et surtout les membres du COGES.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Bara-yankasso et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs,** et financé par le PIF.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Bara-yankasso devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Lanfiéra et les autorités coutumières, le comité de gestion du jardin maraîcher. La formation des membres du comité devra être assurée par un prestataire qui sera recruté par la mairie. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Bara-yankasso. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 50% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet. La supervision de l'activité sera assurée par le service départemental de l'Agriculture.

- ***Activité 2.5* : Mettre en place le COGES du jardin maraîcher de Yamou**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES du jardin maraîcher est de permettre la bonne gestion du jardin. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de repartir les différentes parcelles du jardin entre les acteurs et de veiller à l'entretien des ouvrages.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables, et surtout les membres du COGES.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de **Yamou** et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Yamou devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Lanfiéra et les autorités coutumières, le comité de gestion du jardin maraîcher. La formation des membres du comité devra être assurée par un prestataire qui sera recruté par la mairie. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Yamou. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 50% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet. La supervision de l'activité sera assurée par le service départemental de l'Agriculture

- ***Activité 2.6. :* Mettre en place le COGES du forage pastoral dans le village de Siralo**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure pastorale. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation du forage.

Résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du COGES sont formés sur les leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

***Les sous activités* :** Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Siralo et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie.

***Les moyens financiers* :** Le coût global de l'activité est de **300 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PIF.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Siralo et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure pastorale. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Siralo. La formation sera assurée un prestataire qui sera recruté par la mairie. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes et impliquera fortement les éleveurs. La supervision de l'activité sera assurée par le service départemental des ressources animales.

- ***Activité 2.7. :*** **Mettre en place un COGES de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané à Safané**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES du PMF est de permettre la bonne gestion du jardin. Il aura pour rôle de sensibiliser les bénéficiaires et de veiller à l'entretien de l'ouvrage (le PMF).

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 40 personnes (35 femmes et 05 hommes) et parmi lesquels on notera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Safané et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place le comité de gestion du PMF en collaboration avec le CVD de Safané et les autorités coutumières. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir à Safané. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 70% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***Activité 2.8. :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du parc de vaccination.

Résultats attendus :

- le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont éleveurs incluant les migrants et transhumants.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Recruter un prestataire
- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière l'implication des populations **de Kienseré** et la mobilisation des moyens financiers.

Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**, et sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les éleveurs et les transhumants en particulier devront être suffisamment représentés lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.9. :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Bara-yankasso**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du jardin maraîcher.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Recruter un prestataire
- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.10. :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Yamou**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du jardin maraîcher.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Recruter un prestataire
- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.11 :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Siralo**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage pastoral de Siralo.

Résultats attendus : Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les éleveurs incluant les migrants et transhumants de Siralo et des villages voisins (Yamou, Bara-Yankasso, Kienséré, et.).

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Recruter un prestataire
- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les éleveurs et les transhumants en particulier devront être suffisamment représentés lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.12. :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du PMF.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Elaborer le cahier des charges ;
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

4.1.3.3.3. Activités de type 3 : activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts.

- ***Activité 3.1.*** **: Réaliser un parc de vaccination à Kienseré**

L'objectif est d'améliorer la santé animale et sa productivité dans les localités riveraines de la forêt.

Résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :
- une entreprise de construction est contractualisée ;
- un bureau de contrôle qualité des travaux est contractualisé ;
- un parc de vaccination est réalisé à Kienseré
- l'accès du bétail aux points de vaccination est l'amélioré.

Les bénéficiaires : Quant aux bénéficiaires (éleveurs incluant les migrants et transhumants) ce sont les communautés riveraines de la forêt, de Kienséré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo (les hommes, les femmes, les PDI, jeunes), estimées à 5 208 habitants. Leur contribution comprendra la cession de 0,47 hectares de terre, une cession formalisée par les documents légaux y relatifs et d'autre part par le reboisement de plants dans l'aire du projet.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Réalisation d'un parc de vaccination métallique ;
- réaliser un reboisement ;
- l'aménagement de l'aire d'attente
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise ou des entreprises sélectionnées pour la réalisation des travaux de construction du parc.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant de l'activité s'élève à **10300500 francs**.

Cette activité se traduira sur le terrain par l'implantation d'un parc de vaccination et l'aménagement de l'aire d'attente. Le mode de gestion sera communautaire, par la mise en place d'un COGES composé d'éleveurs qui veillera également aux reboisements sur l'aire d'attente.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et gestion de l'activité seront assurées par la mairie, et le COGES initialement mis en place et l'entreprise adjudicatrice avec l'appui du service de l'élevage (ZATE).

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le parc de vaccination permettra d'accroitre la production animale et partant l'amélioration des revenus des éleveurs riverains de la forêt et de réduire ainsi la pression anthropique incontrôlée sur la forêt villageoise de Kienséré.

- ***Activité 3.2.*** **: Aménager un jardin maraîcher à Bara-yankasso**

L'objectif de ces jardins maraîchers est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans le village Bara-yankasso (1 ha).

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- un jardin maraîcher d'un (01) hectare est aménagé ;
- la production maraîchère est accrue ;
- les revenus des femmes sont améliorés ;
- la dépendance des femmes vis-à-vis de la forêt est réduite.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Les sous activités **:** Les sous activités sont :

- Contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site ;
- Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil ;
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Suivi du service en charge de l'agriculture ;
- Réalisation du suivi –contrôle.

L'aménagement de ces jardins maraîchers nécessitera des ***moyens humains*** qui vont se traduire par la mobilisation de l'expertise pour les travaux et la participation des bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants) en termes d'apport physique en main d'œuvre pour les travaux. Les ***moyens techniques*** et ***matériels*** seront apportés par l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Les moyens financiers : Les moyens financiers seront fournis par le PIF à travers le PGPC/REDD+, à hauteur de **462000francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et la gestion de l'activité seront faites par la mairie de concert avec le comité de gestion (COGES) du jardin maraîcher (formé de jeunes filles et hommes) initialement mis en place et l'entreprise adjudicatrice. L'activité comprend aussi la réalisation d'une clôture, le labour et la parcellisation, d'un forage à l'intérieur du jardin et l'acquisition des intrants. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le jardin maraîcher permettra de réduire le chômage chez les jeunes, les femmes et les PDI, les migrants en leur apportant des revenus financiers conséquents. Ce qui réduira la pression de ceux-ci sur la forêt villageoise de Kienséré.

- ***Activité 3.3.*** **: réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Bara-Yankasso**

Objectif : L'objectif de cette activité est de sécuriser le jardin maraîcher contre l'intrusion des animaux et autres actes inciviques.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- La clôture est réalisée.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation de la clôture ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **1974000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires et le contrôle-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT).

- ***Activité 3.4.*** **: Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher de Bara-Yankasso**

L'objectif : L'objectif de cette activité est d'irriguer le jardin maraîcher de Bara-Yankasso.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation de l'ouvrage ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- l'eau pour l'irrigation est disponible.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche, la foration et l'équipement ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **12054000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires pour la foration et le suivi-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT). Le COGES travaillera à préserver la destination de l'ouvrage conformément aux cahier des charges du jardin maraîcher.

- ***Activité 3.5.*** **: Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Bara-Yankasso**

Objectif : renforcer les capacité des bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des techniques de production maraîchère.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les moyens physiques à mettre en œuvre **:** les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **de 500000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'activité sera mise en œuvre par la mairie qui recrutera les formateurs et organisera la formation de concert avec le COGES et le service de l'Agriculture qui pourraient assurer cette formation.

- ***Activité 3.6.*** : **Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher de Bara-Yankasso**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher de de Bara-Yankasso.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités comprennent :

le recrutement d'un prestataire ;
- l'acquisition de matériels (Semences maraîchères).

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **400000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES jardin maraîcher. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité.

- ***Activité 3.7.*** **: Aménager un jardin maraîcher à Yamou**

Objectif : L'objectif de ces jardins maraîchers est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans le village de Yamou (1 ha).

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- un jardin maraîcher d'un (01) hectare est aménagé ;
- la production maraîchère est accrue ;
- les revenus des femmes sont améliorés ;
- la dépendance des femmes vis-à-vis de la forêt est réduite.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Les sous activités **:** Les sous activités sont :

- contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site ;
- tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil ;
- confectionner une pancarte de signalisation ;
- implanter une pancarte de signalisation ;
- suivi du service en charge de l'agriculture ;
- réalisation du suivi –contrôle.

L'aménagement de ces jardins maraîchers nécessitera des ***moyens humains*** qui vont se traduire par la mobilisation de l'expertise pour les travaux et la participation des bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants) en termes d'apport physique en main d'œuvre pour les travaux. Les ***moyens techniques*** et ***matériels*** seront apportés par l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Les moyens financiers **seront** disponibilisés par le PGPC/REDD+, à hauteur de **462000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et la gestion de l'activité seront faites par la mairie de concert avec le comité de gestion (COGES) de chaque jardin maraîcher (formé de jeunes filles et hommes) initialement mis en place et l'entreprise adjudicatrice. L'activité comprend aussi la réalisation d'une clôture, le labour et l'aménagement du site, la confection et l'implantation de la pancarte de signalisation. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le jardin maraîcher permettra de réduire le chômage chez les jeunes, les femmes et les PDI, les migrants en leur apportant des revenus financiers conséquents. Ce qui réduira la pression de ceux-ci sur la forêt villageoise de Kienséré.

- ***Activité 3.8.*** **: réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Yamou**

Objectif : L'objectif de cette activité est de sécuriser le jardin maraîcher contre l'intrusion des animaux et autres actes inciviques.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- La clôture est réalisée.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation de la clôture ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **1974000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires et le contrôle-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT).

- ***Activité 3.9.*** **: Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher de Yamou**

L'objectif : L'objectif de cette activité est d'irriguer le jardin maraîcher de Yamou.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation, la foration et l'équipement ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- l'eau pour l'irrigation est disponible.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **12054000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT). Le COGES travaillera à préserver la destination de l'ouvrage.

- ***Activité 3.10.*** **: Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Yamou**

Objectif : renforcer les capacité des bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des techniques de production maraîchère.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les moyens physiques à mettre en œuvre **:** les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **de 500000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'activité sera mise en œuvre par la mairie qui recrutera les formateurs et organisera la formation de concert avec le COGES et le service de l'Agriculture qui pourraient assurer cette formation.

- ***Activité 3.11.*** : **Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Yamou**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher de Yamou.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités comprennent :

le recrutement d'un prestataire ;
- l'acquisition de matériels (Semences maraîchères).

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **400000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES jardin maraîcher. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité.

- **Activité 3.12. : Réaliser un forage pastoral à Siralo**

Objectif : L'objectif de cette activité est de réduire la pression des animaux sur la forêt villageoise de Kiensséré. Ce qui permet également d'accroitre la production animale et partant l'amélioration des revenus des éleveurs.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation de l'ouvrage ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- l'eau pour l'abreuvement des animaux est disponible ;
- la pression animale sur la forêt est diminuée.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les éleveurs incluant les migrants et transhumants de Siralo et des villages voisins (Yamou, Bara-Yankasso, Kienséré, et.). La contribution des bénéficiaires comprendra la cession de 0,7850 hectares de terre, une cession formalisée par les documents légaux y relatifs et d'autre part par le reboisement de plants dans l'aire du projet.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration ;
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Reboisement ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise ou des entreprises sélectionnées pour la réalisation des travaux et ***les moyens financiers*** seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **9402750 francs** et il concerne la réalisation du forage notamment.

Cette activité qui se traduit sur le terrain par la réalisation du forage pastoral positif avec équipement solaire dans le village de Siralo et sera organisée et gérée par un COGES à créer, composé de six (06) membres (impliquant le service de l'élevage), qui aura en charge l'organisation de la gestion du forage et des reboisements sur le site.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie et le COGES, avec l'appui du service de l'élevage (ZATE). Elle procédera au recrutement d'une entreprise qui se chargera de l'exécution des travaux. Le service technique de l'élevage accompagnera la mairie dans l'élaboration des TDRs et des spécifications techniques. La mairie collaborera avec le COGES dans le suivi de la réalisation des travaux. Le COGES travaillera à préserver la destination de l'ouvrage en tant que forage pastoral de façon conforme aux dispositions du cahiers des charges.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le forage permettra une amélioration des activités d'élevage, d'où l'augmentation des revenus pour les éleveurs riverains de la forêt et limitera ainsi la pression anthropique incontrôlée sur la forêt villageoise de Kienséré.

- ***Activité 3.13.*** : **Former les femmes sur la confection de foyers améliorés de types trois pierres et type dolo**

Objectif : Il s'agit de réduire la coupe de bois par la consommation durable de bois énergie par l'utilisation des foyers améliorés individuel pour la cuisson des repas ainsi que de foyers dolo pour la restauration et la préparation de dolo ou de beurre de karité.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :
- les femmes sont formées sur la confection de foyers améliorés en terre ;
- la consommation du bois énergie est réduite.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les femmes des villages de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo. L'effectif des bénéficiaires est de 50 femmes dont 40 jeunes filles, 05 transhumants et 05 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- la formation (formateur, restauration, prise en charge) des bénéficiaires ;
- l'apport d'intrants (banco, argile, bouse de vache, pierres) pour la confection des foyers améliorés.

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (50 femmes). ***Les moyens matériels*** sont les modules de formation et le matériel de confection des foyers améliorés**.**

***Moyens financiers* :** L'activité sera financée par lePGPC/REDD+. L'apport des bénéficiaires sera en nature (la terre, autre) et la main d'œuvre. La mise en œuvre de cette activité coûtera la somme de **1 400 000 francs**.

Organisation et gestion de l'activité : les activités seront gérées par la mairie pour ce qui est du recrutement du formateur, la programmation et réalisation de la formation. Cela se fera collaboration avec le COGES de la forêt villageoise de Kienséré pour ce qui est de l'identification et la mobilisation des bénéficiaires dans les villages concernés en prenant en compte les femmes exerçant dans la restauration et la préparation du dolo et du beurre de karité. La formation impliquera le service de l'environnement pour le suivi de la réalisation des foyers améliorés par les bénéficiaires. Concernant l'évaluation de l'adoption de la pratique, elle prendra en compte la réduction des quantités de bois utilisé par les bénéficiers (ex : nombre de charrettes utilisé avant et après l'utilisation des foyers améliorés), la santé des bénéficiaires (s'agissant des maladies liées à l'inhalation des fumées), le partage des connaissances reçues à d'autres femmes.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : L'utilisation des foyers améliorés permet de réduire la consommation de bois énergie. Ce qui contribue à la préservation de la forêt villageoise de Kienséré pour la séquestration du carbone.

- ***Activité 3.14.*** **: Formation sur la fauche et conservation du fourrage naturel**

Objectif : renforcer les capacités techniques des éleveurs en vue de réduire la dépendance de l'élevage vis-à-vis des ressources forestières par la production de fourrage.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont les suivants :

- les éleveurs sont formées sur la technique de production de fourrage ;
- la pression de l'élevage sur la forêt a régressé.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les éleveurs (hommes, femmes, jeunes) des localités de Kienséré, Yamou, Siralo et Bara-yankasso. Le but sera d'atteindre un effectif de 40 bénéficiaires dont 20 hommes et 10 femmes. Ce groupe comprendra au moins 15 jeunes, 15 transhumants et 05 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Recrutement de prestataire ;
- Formation (formateur, restauration, prise en charge).
- Achat de matériel de fauche et de bottelage (botteleuses, faucille, machette, râteau, etc.)

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les éleveurs.

Les moyens matériels sont les modules de formation, le matériel d'appui au groupement d'éleveurs**.**

***Moyens financiers*.** La formation sera financée par le PGPC/REDD+. Le budget affecté à l'activité est de **1 000 000 francs**.

Organisation et gestion de l'activité : les activités seront gérées par la mairie qui recrutera un prestataire à cet effet, en collaboration avec le COGES de la forêt, et l'appui du service de l'élevage (ZATE) qui pourrait assurer la formation et faire le suivi des bénéficiaires après.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation permettra une bonne appropriation de la culture fourragère par les éleveurs, d'améliorer la productivité animale et d'accroitre leurs revenus. Ce qui permettra de réduire la pression de l'élevage sur les ressources forestières ainsi que la dépendance des éleveurs aux ressources naturelles de la forêt.

- ***Activité 3.15.*** **: Acquisition de matériel (botteleuses, faucille, machette, râteau, etc.)**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires en de développer la pratique de fauche et conservation du fourrage naturel.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui matériel.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités comprennent :

le recrutement d'un prestataire ;
- l'acquisition du matériel (kits) composés de botteleuses (ou caisson métallique), de faucille, de machette, de fourche, de râteau, de gants, botte, et de moyen de transport (charrette).

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **800000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire pour la fourniture de 4 kits de fauche-conservation (soit 1 kit/village riverain) de concert avec le COGES qui s'occupera de la gestion du matériel. Le service de l'élevage sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité pour le suivi.

- ***Activité 3.16.*** : **Construire le bâtiment pour la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané**

***Objectif* :** Améliorer la cohésion sociale et les conditions de vie des femmes de Safané à travers des activités génératrices de revenus à travers la production du beurre de karité**.**

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- un bâtiment est disponible pour la PMF ;
- des emplois sont créés au profit des femmes, dont les PDI (réduction du chômage) ;
- les revenus des femmes sont améliorés.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- contractualiser avec une entreprise pour la construction ;
- contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité ;
- confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- planter des arbres sur le site.

Moyens physiques à mettre en œuvre : Il s'agit des prestataires pour la construction du bâtiment de la PMF, du contrôle-qualité et de la confection d'une pancarte de signalisation.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **6238000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités (les travaux) seront gérées par la mairie concernant les recrutements de prestataires, et en collaboration avec la coordination communale des femmes avec l'appui des services techniques concernés. La mise en fonctionnement de la PMF peut également à un groupement de femmes de la commune exerçant dans le domaine. Aussi, il faudra mettre en place un comité de gestion ou créer une union des groupements des acteurs qui interviennent dans la plateforme. Le bureau de cette union établira les règles et assurera la gestion durable de la plateforme.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : La réalisation de la plateforme multifonctionnelle pour la valorisation des PFNL contribue à l'économie verte et à l'amélioration des revenus des femmes, et partant leur forte implication dans la protection et la gestion des forêts.

- ***Activité 3.17.*** **: Equiper la plateforme multifonctionnelle**

Objectif : l'objectif est de renforcer les capacités matérielles des bénéficiaires afin de rendre la PMF effectivement fonctionnelle.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- La PMF est équipée ;
- La PMF est fonctionnelle.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Recruter un prestataires pour la construction du hangar ;
- Réalisation d'un hangar ;

Moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel d'équipement de la PMF.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **4000000 francs**. Cette somme sera consacrée à l'équipement de la PMF, comprenant les machines de la plateforme (broyeurs motorisé, alternateur, barrateuse motorisée ou manuelle, un concasseur), les moules, les table de coupe, les marmites n°40, les pots de conditionnement des produits).

Stratégie de mise en œuvre : l'acquisition du matériel sera faite par la mairie qui recrutera le fournisseur et en collaboration avec la coordination communale des femmes avec l'appui des services techniques concernés sur les spécifications techniques.

- ***Activité 3.18.*** : **Former les bénéficiaires de la PMF**

Objectif : renforcer les capacités techniques des femmes bénéficiaires de la PMF et partant dynamiser la plateforme.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- Les capacités techniques des femmes sont renforcées.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Recruter un prestataire pour la la formation ;
- Réalisation de la formation.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 40 personnes (35 femmes et 05 hommes) et parmi lesquels on notera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Moyens physiques à mettre en œuvre : Il s'agit du prestataire de formation et les bénéficiaires à mobiliser.

Moyens financiers : L'activité financée par le PGPC/REED, à hauteur de **1450000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : L'activité de formation sera organisée par la mairie qui recrutera les formateurs. L'activité se fera également en collaboration avec la coordination communale des femmes, avec l'appui des services techniques concernés sur les spécifications techniques, ainsi que pour les besoins de suivi et d'accompagnement des acteurs.

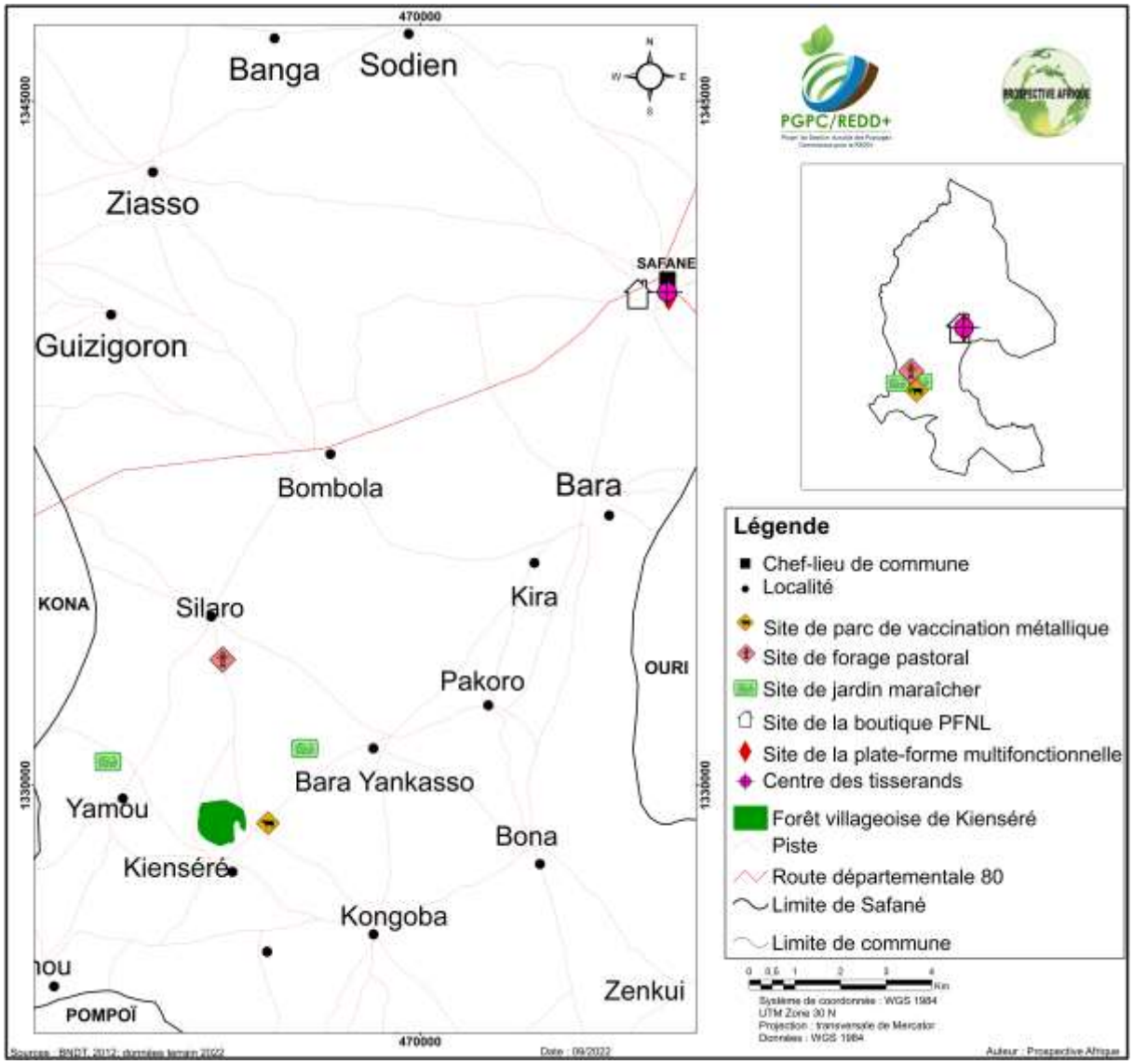

Carte 8 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la forêt villageoise de Kienséré

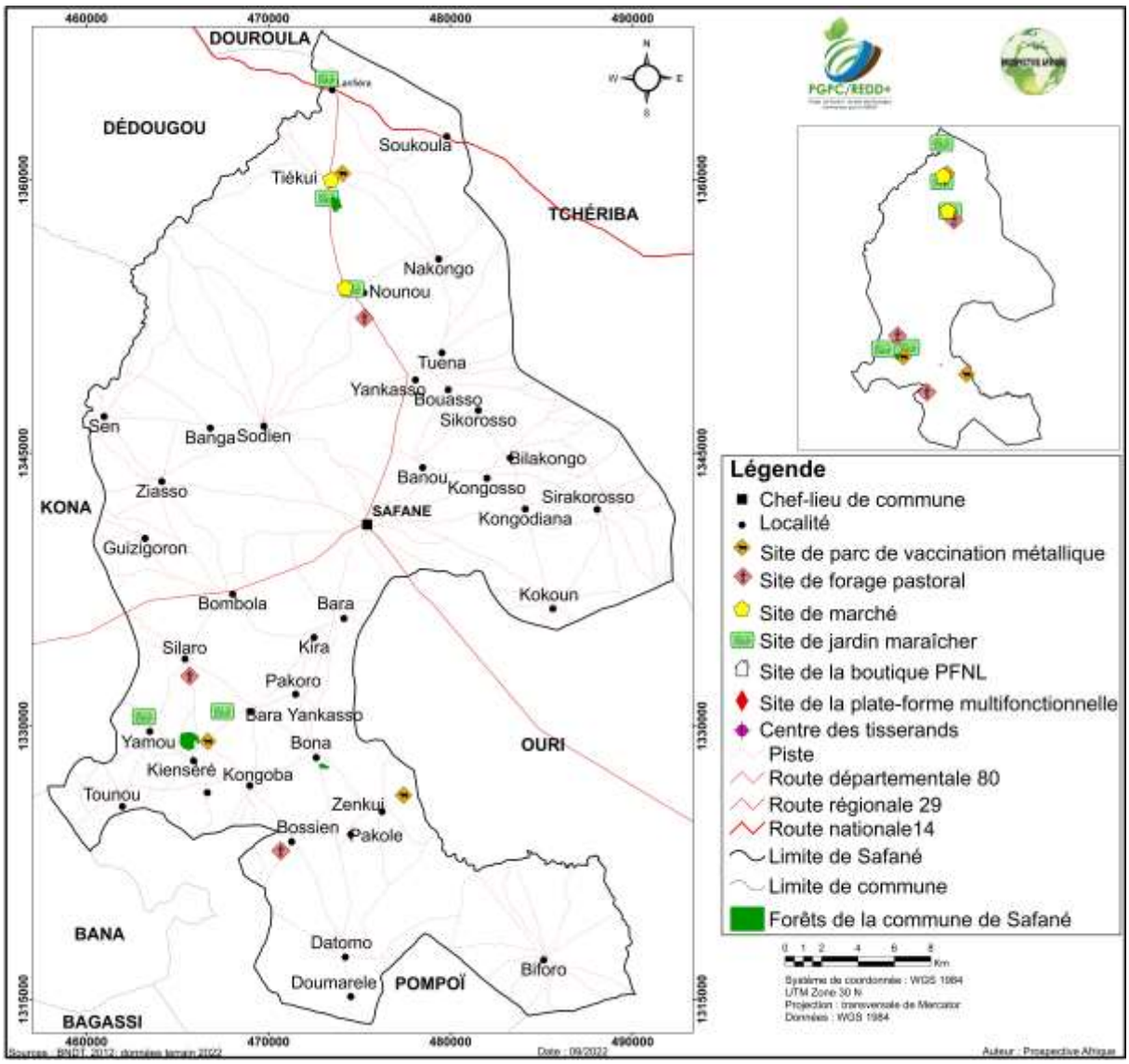

Carte 9 : *Localisation des investissements des PDIC/REDD+ de la commune de Safané*

4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation

4.1.4.1. Espace de conservation 1 : Conservation de la forêt communale

❖ **Budget des activités ordinaires**

Tableau 1 : Budget des investissements de la forêt communale

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Observations
	A.1.1 Création d'une pépinière dans la forêt communale à Tiékuy					
	A.1.1.1 Réalisation d'une clôture grillagée de protection (30 x30m)	ml	125	2768	346000	
	A.1.1.2 Construction d'un hangar	Nbre	1	1	120000	
	A.1.1.3 Construction d'un magasin	Nbre	1	1 200 000	1200000	
	A.1.1.4 Réalisation de puits busé	Nbre	1	1 000 000	1000000	
	A.1.1.5 Confection de bassins de stockage d'eau	m^3	1	45 000	45000	Briques, ciment
	A.1.1.6 Activités de production	Ff	-		1000000	Achat de semences, produits de traitement, main d'œuvre
	A.1.1.7 Suivi des activités par le service forestier (03 agents)	Sorties	7	10000	70000	
	Suivi-contrôle des travaux	FF	5%	2781 000	139050	
	Coût total A.1.1				**3 920 050**	
	A1.2: Former les bénéficiaires de la pépinière en technique de production de plants					
	A1.2 .1 Tenir la session de formation en technique de production de plants, en entretien	Jours	4	100 000	400000	
	A.1.2.2 Assurer la formation par le service technique en charge de l'Environnement	Jours	4	25000	100000	
	Coût total A1.2				**500 000**	
	A1.3. : **Acquérir du matériel et des intrants pour la pépinière**					
	A1.3.1 Matériels (Arrosoirs, seaux, pioches, houes, pelles, râteaux, brouettes, sachets plastiques, fongicide, Entonnoirs, pulvérisateurs, tamis,)	Lot	1	300 000	300000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Observations
	A1.3.2 Acquisition de compost	Nbre de sacs	10	8 000	80000	sacs **de** 50 kg
	Cout total A1.3				**380 000**	
	A.1.4 : Reboiser dans la forêt communale					
	A1.4.1 Achat de plants et transport	Nbre	2500	500	1250000	
	A.1.4.2 Trouaison	Nbre	2500	100	250000	
	A.1.4. 3 Mise en terre des plants (repas communautaire)	ff	1	100000	100000	
	A.1.4.4 Acquisition de piquets (piquetage)	Piquets	2500	150	375000	
	A.1.4.5 Réaliser le piquetage	ff	2500	50	125000	
	A.1.4.6 Regarnissage (remplacement des plants morts) acquisition, trouaison, transport et mise en terre	Plants	500	600	300000	
	A.1.4.7 Suivi des activités par le service forestier (03 agents)	Sorties	18	5000	90000	2 sorties de 2jours/an
	Coût total A1.4				**2 490 000**	
	A.1.5: **Acquérir du matériel pour le reboisement dans la forêt communale**					
	A1.5.1 Achat de matériels	Nbre	3000	40	120000	
	Cout total A1.5				**120 000**	
	A1.6. : Acquérir du matériel pour la surveillance					
	A1.6.1 Matériels de fonctionnent (moyens roulant, bottes, …) pour la surveillance	FF	1	1 300 000	1300000	1 moto + 4vélos
	Coût total A1.6				**1 300 000**	
	A1.7 : Acquérir des pancartes de signalisation					
	A1.7.1 Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	8	90 000	720000	
	A1.7.2 Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	8	10 000	80000	
	Cout total A1.7				**800 000**	
	Coût total activités type1				**9510050**	
Type 2	**A2.1: Mise en place d'un comité de gestion (COGES) de la forêt communale**					

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Observations
	A2.1.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	100000	100000	
	A2.1.2 Tenir une session de formation des membres du COGES de la forêt communale sur leurs prérogatives	Jours	2	100 000	200000	
	Coût A2.1			ff	**300 000**	
	A2.2. : Elaboration de la charte de gestion foncière de la forêt communale					
	A2.2.1 Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1	100 000	100000	
	A2.2.2 Elaborer la charte foncière	Contrat	1	2 250 000	2250000	
	A2.2.3 Tenir une session de validation et d'approbation (restitution)	Session	1	500 000	500000	
	A2.2.4 Copies et diffusion des dispositions de la charte foncière	Copies	20	7500	150000	
	Coût total A2.2				**3 000 000**	
	A.2.3. Création d'un COGES du Jardin maraîcher de Lanfiéra					
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Jours	2	125 000	250000	
	Coût total A.2.3				**300 000**	
	A.2.4. : Création d'un COGES du jardin maraîcher de Nounou					
	A.2.4.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.4.2 Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Jours	2	125 000	250000	
	Coût total A.2.4				**300 000**	
	A.2.5 : Création d'un COGES du forage pastoral dans le village de Nounou					
	A.2.5.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.5.2 Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Jours	2	125 000	250000	
	Coût total A.2.5				**300 000**	
	A.2.6.: Création d'un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy					
	A.2.6.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Observations
	A.2.6.2 Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Jours	2	125 000	250000	
	Coût total A.2.6				**300 000**	
	A.2.7: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Lanfiéra					
	A.2.7.1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.7.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.7				**1 000 000**	
	A.2.8.: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Nounou					
	A.2.8.1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.8.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.8				**1 000 000**	
	A.2.9.: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Nounou					
	A.2.9.1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.9.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.9				**1 000 000**	
	A.2.10.: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy					
	A.2.10.1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.10.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.10				**1 000 000**	
	Coût total activités type2				**8 500 000**	
Type 3	**A3.1. : Aménager un jardin maraîcher pour les jeunes et femmes de Lanfiéra**					
	A3.1.1 Contractualiser avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site	Ha	1	100 000	100000	
	A3.1.2 Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Jours	2	25000	50000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Observations
	A3.1.3 Plantation d'arbres fruitiers sur le site	Nbre	100	1500	150000	(plant+entretien)
	A3.1.4 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A3.1.5 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A3.1.6 Assurer le suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	8	10 000	80000	
	A3.1.7 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	440000	22000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A3.1				**462 000**	
	A3.2 Réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Lanfiéra					
	A3.2.1 Réalisation de clôture grillagées	ml	500	3760	1880000	Rouleau de 25m
	A3.2.2 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	1 880 000	94000	
	Cout Total A3.2				**1 974 000**	
	A3.3: Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et des femmes de Lanfiéra					
	A3.3.1 Réaliser un forage	Nbre	1	7500000	7500000	
	A3.3.2 Installer des équipements de pompage (plaques solaires, pompe, …)	Nbre	1	3800000	3800000	
	A3.3.3 Construire des bassins de stockage	m^3	4	45000	180000	
	A3.3.4 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	11480000	574000	Soit 5% des frais d'investissement
	Cout total A3.3				**12 054 000**	
	A3.4. : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Lanfiéra					
	A3.4.1 Tenir l'atelier de formation en maraichage	Jours	2	200 000	400000	
	A3.4.2 Assurer la formation par les Services Techniques en charge de l'Agriculture et de l'Environnement	Jours	2	50000	100000	(Soit 25 000 /jours/par STD)
	Cout total A3.4				**500 000**	
	A3.5 : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Lanfiéra					
	A3.5.1 Appui matériel (compost, semences, …)	Ha	2	200 000	400000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Observations
	Cout total A3.5				**400 000**	
	A3.6. : **Aménager un jardin maraîcher pour les jeunes et femmes Nounou**					
	A3.6.1 Contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site	Ha	1	100000	100000	
	A3.6;2 Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Jours	2	25 000	50000	
	A3.6.3 Plantation d'arbres fruitiers	Nbre	100	1500	150000	(plant+entretien)
	A3.6.4 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A3.6.5 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A3.6.6 Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	8	10 000	80000	
	A3.6.7 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	160000	8000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A3.6				**448 000**	
	A3.7: Réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Nonou					
	A3.7.1 Réalisation de clôture grillagée	ml	500	3760	1880000	Rouleau de 25m
	A3.7.2 Assurer le suivi –contrôle qualité	FF	5%	1 880 000	94000	
	Cout Total A3.7				**1 974 000**	
	A3.8 : Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et des femmes de Nounou					
	A3.8.1 Réaliser un forage	Nbre	1	7500000	7500000	
	A3.9.2 Installer des équipements de pompage (plaques solaires, pompe, …)	Nbre	1	3800000	3800000	
	A3.8.3 Construire des bassins de stockage	m^3	4	45000	180000	
	A3.8.4 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	11480000	574000	
	Cout total A3.8				**12 054 000**	
	A3.9 : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Nounou					
	A3.9.1 Tenir la session de formation en maraichage	Jours	2	200000	400000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)	Observations
	A.3.9.2 Assurer la formation par le service technique en charge de l'Agriculture	Jours	2	50000	100000	**(soit 25000/jrs/STD)**
	Cout total A3.9				**500 000**	
	A3.10 Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Nounou					
	A3.10.1 Appui matériel (compost, semences, …)	Ha	2	200 000	400000	
	Cout total A3.10				**400 000**	
	A3.11: **Forage pastoral dans le village de Nounou**					
	A.3.11.1 Réaliser un forage pastoral	Contrat	1	8 645 000	8645000	
	A.3.11.2. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A.3.11.3 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A.3.11.4 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	8705 000	435250	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A.3.11				**9 140 250**	
	A3.12. : **Réalisation d'un parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy**					
	A3.12.1 Réalisation d'un parc de vaccination métallique	Nbre	1	9 500 000	9500000	
	A.3.12.2 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A.3.12.3 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A.3.12.4 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	9560 000	478000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A.3.12				**10 038 000**	
	Coût total activités type 3				**49 944 250**	
Coût total activités espace de conservation 1					**67 954 300**	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 1 : 1000000CFA**

Tableau 2: Budget des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux de la FC

N°	Principaux impacts potentiels négatifs	rincipales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
1.	pollution des eaux et des sols ; problèmes sanitaires	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides –	350 000	COGES, PIF Services ZAT et environnement
2.	Exclusion des couches vulnérables	Favoriser l'accès des femmes et des personnes vulnérables (PDI) aux jardins maraîchers	PM	COGES, Mairie
3.	Empiètement de la forêt communale	Sensibiliser les riverains de la forêt et les impliquer dans la gestion	300 000	COGES, PIF et Service de l'environnement
4.		Procéder à la délimitation et à la sécurisation foncières des sites d'investissement du PDIC-REDD+	PM	COGES, PIF et Service de l'environnement
5.	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	350 000	COGES, PIF, et Service de l'environnement
6.		Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	COGES, PIF et Service de l'environnement
7.	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
8.		Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	COGES, PIF et Service de l'environnement
Coût estimatif total EC 1			**1 000 000**	

4.1.4.2. Espace de conservation 2 : Forêt villageoise de Bona (site 2)

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 3: Budget des investissements de la forêt villageoise de Bona

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
Type 1	**A1.1: Reboiser dans la forêt villageoise de Bona**					
	A1.1.1 Trouaison	Nbre	2100	100	210000	
	A.1.1.2 Mise en terre des plants	Plants	FF	100 000	100000	
	A.1.1.3 Acquisition de piquets pour Piquetage	Piquets	2100	150	315000	
	A.1.1.4 Réaliser le piquetage	ff	2100	50	105000	
	A.1.1.5 Regarnissage (remplacement des plants morts) acquisition, trouaison, transport et mise en terre	Plants	1000	600	600000	Plants
	A.1.1.6 Suivi des activités par le service forestier (03 agents)	Sorties	18	5000	90000	
	Coût total A.1.1				**1 420 000**	
	A1.2: Acquérir du matériel pour le reboisement					
	A1.2.1 Achat de plants et transport	Nbre	2400	500	1200000	
	A1.2.2 Achat de matériels	Nbre	3000	30	90000	
	Cout total A1.2				**1 290 000**	
	A1.3 : Acquérir du matériel pour la surveillance					
	A1.3.1 Matériels de fonctionnent (moyens roulant, bottes, …) pour la surveillance	Nbre	-	ff	1200000	1 moto + 4vélos
	Cout total A1.3.				**1 200 000**	
	A1.4 : Acquérir des pancartes de signalisation					
	A.1.4.1 Confection des pancartes de signalisation	Pancartes	4	90000	360000	
	A.1.4.2 Implantation des pancartes de signalisation	Pancartes	4	10000	40000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	Cout total A1.4				**400 000**	
	Coût total activités type1				**4 310 000**	
Type 2	**A2.1: Mettre en place du Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Bona**					
	A2.1.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	100000	100000	
	A2.1.2 Tenir une session de formation des membres du COGES de la forêt communale sur leurs prérogatives	Session	2j	100000	200000	
	Coût total A2.1			ff	**300 000**	
	A2.2. : Elaborer une charte de gestion foncière de la forêt villageoise de Bona					
	A2.2.1 Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1	100 000	100000	
	A2.2.2 Contractualiser avec un consultant	Contrat	1	2250 000	2250000	
	A2.2.3 Tenir une session de validation et d'approbation (restitution)	Session	1	500 000	500000	
	A2.2.4 Copies et Diffusion des dispositions de la charte foncière		20	7500	150000	
	Coût total A 2.2				**3 000 000**	
	A.2.3. Mettre en place un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy					
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.3				**300 000**	
	A.2.4. Mettre en place un COGES du forage pastoral dans le village de Boussien					
	A.2.4.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A.2.4.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.4				**300 000**	
	A.2.5. Élaborer un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy					
	A.2.5.1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.5.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.5				**1 000 000**	
	A.2.6. Élaborer un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Boussien					
	A.2.6.1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.6.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.6				**1 000 000**	
	Coût total activités type 2				**5 900 000**	
Type 3	**A3.1. : Réalisation de parcs de vaccination pour le bétail à Zenkuy**					
	A3.1.1 Réalisation d'un parc de vaccination métallique	Nbre	1	9 500 000	9500000	
	A3.1.2 Reboisement	Nbre	100	2500	250000	(plant + grille +entretien)
	A3.1.3 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A.3.1.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A.3.1.5 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi – contrôle qualité	FF	5%	9810000	490500	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A3.1				**10 300 500**	
	A3.2. Réaliser un forage pastoral à Boussien					

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A3.2.1 Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration	Contrat	1	8 645 000	8645000	
	A3.2.2 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A3.2.3 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A3.3.4 Reboisement	Nbre	100	2500	250000	(plant + grille +entretien)
	A3.2.5 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi – contrôle qualité	FF	5%	8955000	447750	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A.3.2				**9 402 750**	
	A3.3 : Formation en itinéraire technique de production maraichère (tomate, oignon, choux, …)					
	A.3.3.1 Formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	3	1 400 000	1400000	
	A.3.3.2 Matériels de formation				100000	
	Cout total A3.3				**1 500 000**	
	A3.4: Appui des bénéficiaires de la formation sur l'itinéraire technique de production maraichère en semences.					
	A.3.4.1 Appui en semences				400000	
	Cout total A3.4				**400 000**	
	A3.5 : Formation à la réalisation de cordons pierreux					
	A.3. 5.1 Formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	3	1 500 000	1500000	
	Cout total A3.5				**1 500 000**	
	A3.6 : Appui matériel pour la réalisation des cordons pierreux					
	A.3.6.1 Appui en matériels (brouettes, triangle de niveau, autres)				500000	
	Cout total A3.6				**500 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A.3.7: **Former les femmes sur la fabrication du savon**					
	A.3.7.1 Formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	2	1000 000	1000000	
	A.3.7.2 Matériels (récipients, huile, base (soude caustique ou potasse)	Nbre		ff	400000	
	Coût total A.3.7				**1 400 000**	
	A3.8 : Former les femmes sur la confection de foyers améliorés de type trois pierres et foyer dolo					
	A3.8.1 Formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	2	500 000	1000000	
	A3.8.2 Matériel de confection des foyers améliorés				PM	
	Coût total A3.8				**1 000 000**	
	A3.9 : Formation en élevage (volailles et ovins)					
	A.3. 9.1 Formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	4	350 000	1400000	
	A.3. 9.2 Kits de formation	Kit	FF	100 000	100000	
	Coût total A.3.9				**1 500 000**	
	A3.10 : **Appui en élevage (volailles et ovins)**					
	A.3.10.1- Acquisition des volailles et ovins et du matériel (mangeoires, abreuvoirs et pelles, brouettes, etc.)	Nbre	10	150000	1500000	
	Cout total A3.10				**1 500 000**	
	Coût total activités type 3				**29 003 250**	
Coût total activités espace de conservation 2					**39213 250**	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 2 : 1291200 FCFA**

Tableau 4: Budget des mesures environnementales et sociales des investissements de la FV de Bona

N°	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
1.	- discrimination des femmes et des groupes vulnérables	Sensibiliser sur l'implication des femmes et des groupes vulnérables pour leur participation à la prise de décision	350 000	PIF COGES
		Impliquer les femmes dans les COGES	PM	
2.	- risque d'accaparement au détriment de l'élevage	Sensibiliser sur la priorisation de l'accès de l'élevage aux forages pastoraux	300 000	COGES
3.	- Empiètement de la forêt communale	Sensibiliser les riverains de la forêt et les impliquer dans la gestion	300 000	PIF et Service de l'environnement COGES
		Procéder à la délimitation et à la sécurisation foncières des sites d'investissement du PDIC-REDD+	PM	
4.	- Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	341 200	COGES, PIF, et Service de l'environnement
		Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
5.	- Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
		Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	Coût estimatif total EC 2		**1291200**	

4.1.4.3. Espace de conservation 3 : Forêt villageoise de Kienseré (site 3)

❖ **Budget des activités ordinaires**

Tableau 5: Budget des investissements de la forêt villageoise de Kienséré

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A.1.1: Reboiser **dans la forêt villageoise de Kienséré**					
	A.1.1.1 Trouaison	Nbre	5100	100	510000	
	A.1.1. 2 Mise en terre des plants	Plants	FF	100 000	100000	Contribution physique des populations
	A.1.1. 3 Achat de piquets (Piquetage)	Piquets	5100	150	765000	
	A.1.2.4 Réaliser le piquetage	ff	5100	50	255000	
	A.1.1. 5 Regarnissage (remplacement des plants morts) acquisition, trouaison, transport et mise en terre	Plants	2000	600	1200000	1/3 de plants
	A.1.1. 6 Suivi des activités par le service forestier (03 agents)	Sorties	18	5000	90000	2 sorties sur 2jours/an
	Coût total A.1.1				**2 920 000**	
	A.1.2. : **Acquérir du matériel pour le reboisement**					
	A.1.2.1 Achat de plants et transport	Nbre	5000	500	2500000	
	A.1.2.2 Achat de matériels	Nbre	3000	50	150000	
	Cout total A.1.2				**2 650 000**	
	A.1.3 : Acquérir du matériel pour la surveillance					
	A.1.3 Matériels de fonctionnent (moyens roulant, bottes, …) pour la surveillance	Nbre	-	ff	1500000	
	Coût total A.1.3				**1 500 000**	
	A.1.4: Acquérir des pancartes de signalisation					
	A.1.4.1 Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	10	90000	900000	
	A.1.4.2 Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	10	10000	100000	
	Cout total A.1.4				**1 000 000**	
	Coût total activités type1				**8 070 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
Type 2	**A2.1: Mise en place du Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Kienséré**					
	A2.1.2 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	100000	100000	
	A2.1.3 Tenir une session de formation des membres du COGES de la forêt villageoise sur leurs prérogatives	Session	1	200000	200000	
	Coût A2.1				**300 000**	
	A2.2: Elaboration de la charte de gestion foncière de la forêt villageoise de Kienséré					
	A2.2.1 Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1	100 000	100000	
	A2.2.2 Contractualiser avec un consultant	Contrat	1	2250 000	2250000	
	A2.2.3 Tenir une session de validation et d'approbation (restitution)	Session	1	500 000	500000	
	A2.2.4 Copies et Diffusion des dispositions de la charte foncière		20	150000	150000	
	Coût total A2.2				**3 000 000**	
	A.2.3.: Mettre en place le COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré					
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.3				**300 000**	
	A.2.4. Mettre en place le COGES du jardin maraîcher de Bara-yankasso					
	A.2.4.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.4.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.4				**300 000**	
	A.2.5. : Mettre en place le COGES du jardin maraîcher de Yamou					
	A.2.5.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.5.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.5				**300 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A.2.6.: Mettre en place le COGES du forage pastoral dans le village de Siralo					
	A.2.6.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.6.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.6				**300 000**	
	A.2.7. : Mettre en place le COGES de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané à Safané					
	A.2.7.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.7.2 Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.7				**300 000**	
	A.2.8.: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré					
	A.2.8.1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.8.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.8				**1 000 000**	
	A.2.9. : Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du Jardin maraîcher de Bara-yankasso					
	A.2.9.1. Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.9.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.9				**1 000 000**	
	A.2.10.. : Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du Jardin maraîcher de Yamou					
	A.2.10.1. Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.10.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.10				**1 000 000**	
	A.2.11 : Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Siralo					
	A.2.10. 1 Elaborer le cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.10. 2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	Coût total A.2.10				**1000000**	
	A.2.12 *:* Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané à Safané					
	A.2.11.1 Elaborer un cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.11.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.11				**1000 000**	
	Coût total activités type 2				**9 800 000**	
Type 3	**A3.1 : Réalisation de parc de vaccination à Kienseré**					
	A3.1.1 Réalisation d'un parc de vaccination métallique	Nbre	1	9 500 000	9500000	
	A3.1.2 réaliser un reboisement	Nbre	100	2500	250000	(plant + grille +entretien)
	A3.1.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A3.1.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A3.1.5 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	9810000	490500	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A.3.1				**10 300 500**	
	A3.2: Aménagement d'un jardin maraîcher à Bara-yankasso					
	A3.2.1 Contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site	Ha	1	100000	100000	
	A3.2.2 Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Séance	1	50 000	50000	
	A3.2.3 Plantation d'arbres fruitier ssur le site	Nbre	100	1500	150000	(plant+entretien)
	A3.2.4 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A3.2.5 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A3.2.6 Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	16	5 000	80000	
	A3.2.7 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	440000	22000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A3.2				**462 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A3.3. : Réaliser la clôture du jardin maraîcher de Bara Yankasso					
	A3.3.1 Réalisation de clôture grillagée	ml	500	3760	1880000	
	A3.3.2 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	1880000	94000	
	Cout Total A.3.3				**1 974 000**	
	A3.4 . : Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et des femmes de Bara-yankasso					
	A3.4.1 Réaliser un forage	Nbre	1	7500000	7500000	
	A3.3.2 Installer des équipements de pompage (plaques solaires, pompe, …)	Ens	1	3800000	3800000	
	A3.3.3 Construire des bassins de stockage	m^3	4	45000	180000	
	A3.4.4 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	11480000	574000	
	Cout total A3.4				**12 054 000**	
	A3.5 : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Bara-yankasso					
	A3.5.1 Tenir l'atelier de formation en maraichage	Jours	2	200 000	400000	
	A3.5.2 Assurer la formation par les Services Techniques en charge de l'Agriculture et de l'Environnement	Jours	2	50 000	100000	
	Cout total A3.5				**500 000**	
	A3.6. : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Bara-yankasso					
	A3.6.1 Appui matériel (compost, semences, …)	Ha	2	200 000	400000	
	Cout total A.3.6				**400 000**	
	A3.7. : Aménagement d'un jardin maraîcher à Yamou					
	A3.7.1 Contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site	Ha	1	100000	100000	
	A3.7.2 Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Séance	1	50 000	50000	
	A3.7.3 Plantation d'arbres arbres fruitiers	Nbre	100	1500	150000	(plant+entretien)

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A3.7.4 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A3.7.5 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A3.7.6 Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	16	5 000	80000	
	A3.7.7 Réalisation du suivi –contrôle par une entreprise	FF	5%	440000	22000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A3.7				**462 000**	
	A3.8. : Réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Yamou					
	A3.8.1 Réalisation de clôture grillagée	ml	500	3760	1880000	
	A3.8.2 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	1880000	94000	
	Cout Total A3.8				**1 974 000**	
	A3.9. : Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et femmes de Yamou					
	A3.9.1 Réaliser un forage	Nbre	1	7500000	7500000	
	A3.9.2 Installer des équipements de pompage (plaques solaires, pompe, …)	Ens	1	3800000	3800000	
	A3.9.3 Construire de bassins de stockage	m^3	4	45000	180000	
	A3.9.4 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	11480000	574000	
	Cout total A3.9				**12 054 000**	
	A3.10.: Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Yamou					
	A3.10.1 Tenir l'atelier de formation en maraichage	Jours	2	200 000	400000	
	A3.10.2 Assurer la formation par les Services Techniques en charge de l'Agriculture et de l'Environnement	Jours	2	50 000	100000	
	Cout total A3.10				**500 000**	
	A3.11. : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Yamou					
	A3.11.1 Appui matériel (compost, semences, …)	Ha	2	200 000	400000	
	Cout total A3.11				**400 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A.3.12: Réalisation de forage pastoral à Siralo					
	A.3.12.1. Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la réalisation du forage pastoral	Contrat	1	8 645 000	8645000	
	A.3.12.2. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A.3.12.3. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A3.12.4 Réaliser un reboisement	Nbre	100	2500	250000	(plant + grille +entretien)
	A3.12.5 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité	FF	5%	8955000	447750	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A.3.12				**9 402 750**	
	A.3.13: **Former les femmes sur la confection de foyers améliorés de types trois pierres et type dolo**					
	A.3.13.1 Tenir l'atélier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	2	675000	1350000	
	A.3.13.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Environnement)	Jours	2	25000	50000	
	A.3. 13.3 Matériel de confection des foyers améliorés				PM	
	Coût total A.3.13				**1 400 000**	
	A3.14. : Formation sur la fauche et conservation du fourrage naturel					
	A3.14.1 Tenir l'atélier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	2	475000	950000	
	A.3.14.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Agriculture)	Jours	2	25000	50000	
	Coût total A.3.14				**1 000 000**	
	A3.15: Acquisition de matériel (botteleuses, faucille, machette, râteau, etc					
	A.3.15.1 Matériel de fauche et de bottelage (botteleuses, faucille, machette, râteau, etc.)	Kits	4	200000	800000	
	Cout total A3.15				**800 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Observations
	A3.16: : **Construire le bâtiment pour la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané**					
	A.3.16.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1	5750000	5750000	
	A.3.16.2. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50000	
	A.3.16.3. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A.3.16.4 Plantation d'arbres sur le site sur le site	Nbre	50	2500	125000	
	A.3.16.5. Contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité	FF	5%	6060000	303000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A.3.16				**6 238 000**	
	A3.17: Equiper la plateforme multifonctionnelle					
	A3.17.1 Equipement de la PMF	Ens	FF	4 000 000	4000000	
	Cout total A3.17				**4 000 000**	
	A3.18: **Former les bénéficiaires de la PMF**					
	A3.18.1 Tenir l'atélier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	Jours	2	675000	1350000	
	A.3.18.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Agriculture et de l'Environnement)	Jours	2	50000	100000	
	Cout total A3.18				**1 450 000**	
	Coût total activités type 3				**65 371 250**	
Coût total activités espace de conservation 3					**83 241 250**	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 3 : 1300000FCFA**

Tableau 6: Budget des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux de la FV de Kienséré

N°	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
1.	- pollution des eaux et des sols ; - problèmes sanitaires	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides	400 000	PIF, COGES Services ZAT et environnement
		Sensibiliser sur la gestion des emballages	300 000	
2.	- Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF, Services ZAT COGES
3.	- discrimination des femmes et des groupes vulnérables ; - risques de dégradation des conditions de vie des femmes et des groupes vulnérables dont les PDI	Favoriser l'accès des femmes et des personnes vulnérables (PDI) aux jardins maraîchers	PM	PIF, COGES
		Intégrer les femmes dans les COGES	PM	
4.	- Empiètement de la forêt villageoise	Sensibiliser les riverains de la forêt et les impliquer dans la gestion	300 000	PIF et Service de l'environnement COGES
		Procéder à la délimitation et à la sécurisation foncières des sites d'investissement du PDIC-REDD+	PM	
5.	- Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	300 000	COGES, PIF, et Service de l'environnement
		Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
6.	- Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
		Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	Coût estimatif total EC 3		**1 300 000**	

4.1.4.4. Budget récapitulatif

Tableau 7: Récapitulatif des investissements

Espaces de conservation	**Types d'activités**	**Coût Total (FCFA)**
EC 1 : **Conservation de la forêt communale**	Type 1	9510050
	Type 2	8 500 000
	Type 3	49944250
	Mesures de sauvegardes	1000000
	Total EC 1	**68954300**
EC2 : **Forêt villageoise de Bona (site 2)**	Type 1	4310000
	Type 2	5900000
	Type 3	29 003 250
	Mesures de sauvegardes	1291200
	Total EC 2	**40504450**
EC 3 : **Forêt villageoise de Kienseré (site 3)**	Type 1	8070000
	Type 2	9800000
	Type 3	65371250
	Mesures de sauvegardes	1300000
	Total EC 3	**84541250**
Total activités PDIC/REDD+		**194 000 000**
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		**6 000 000**
Total Général		**200 000 000**

4.2. Financement additionnel

Les activités du financement additionnel sont de types 2 et 3.

4.2.1. Forêt communale

- **Activité de type 2 : activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier**

- ***Activité 2.1 :*** **Mettre en place un COGES du jardin maraîcher de Tiékuy**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES du jardin maraîcher est de permettre la bonne gestion du jardin. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de repartir les différentes parcelles du jardin entre les acteurs et de veiller à l'entretien des ouvrages.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Tiékuy et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre, en place en collaboration avec le CVD de Tiékuy et les autorités coutumières, le comité de gestion du jardin maraîcher. La formation des membres du comité devra être assurée par un prestataire recruté par la mairie. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Tiékuy. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 50% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet. La supervision de l'activité sera assurée par le service départemental de l'Agriculture.

- ***Activité 2.2:*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Tiékuy**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du jardin maraîcher.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Elaborer le cahier de charge
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1000 000 francs**. Ce montant sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- **<u>Activité de type 3 : elles sont indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts.</u>**

- ***<u>Activité 3.1.</u>*** : **Aménager un jardin maraîcher pour les jeunes et les femmes de Tiékuy**

Objectif : L'objectif de ce jardin maraîcher est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans le village de Tiékuy.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- un jardin maraîcher d'un (01) hectare est aménagé ;
- la production maraîchère est accrue ;
- les revenus des femmes sont améliorés ;
- la dépendance des femmes vis-à-vis de la forêt est réduite.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site ;
- Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil ;
- Confectionner une pancarte de signalisation ;
- Implanter une pancarte de signalisation ;
- Suivi du service en charge de l'agriculture ;
- Réalisation du suivi –contrôle.

L'aménagement du jardin maraîcher nécessitera des ***moyens humains*** qui vont se traduire par la mobilisation de l'expertise pour les travaux et la participation des bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants) en termes d'apport physique en main d'œuvre pour les travaux.

Les ***moyens techniques*** et ***matériels*** seront apportés par l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Les moyens financiers ils seront disponibilisés par le PGPC/REDD+, à hauteur de **462 000francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation et la gestion de l'activité seront faites par la mairie pour le recrutement des entreprises adjudicatrices pour l'aménagement et le suivi-qualité de concert avec le comité de gestion (COGES) du jardin maraîcher initialement mis en place. L'activité comprend aussi la réalisation d'une clôture. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité notamment dans la distribution des parcelles et le suivi des bénéficiaires.

Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le jardin maraîcher permettra de réduire le chômage chez les jeunes, les femmes, les PDI et les migrants en leur apportant des revenus financiers conséquents. Ce qui réduira la pression de ceux-ci sur la forêt communale.

- ***<u>Activité 3.2</u>*****. : réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Tiékuy**

Objectif : L'objectif de cette activité est de sécuriser le jardin maraîcher contre l'intrusion des animaux et autres actes inciviques.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- La clôture est réalisée.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation de la clôture ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **1974000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires et le contrôle-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT).

- ***Activité 3.3*** : **réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'**exhaure **solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et des femmes de Tiékuy**

Objectif*:* L'objectif de cette activité est d'irriguer le jardin maraîcher de Tiékuy.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- une entreprise est contractée pour la réalisation de l'ouvrage ;
- un bureau est choisi pour le contrôle qualité de l'ouvrage ;
- l'eau pour l'irrigation est disponible.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires comprennent les trente bénéficiaires de parcelle aménagées dans le jardin.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la recherche, foration et l'équipement ;
- Contractualiser avec une entreprise pour le suivi –contrôle qualité.

Les moyens humains, techniques et matériels proviendront de l'entreprise sélectionnée pour la réalisation de l'ouvrage.

Les moyens financiers : Les moyens financiers seront exclusivement mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **12 054 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre :
les activités seront gérées par la mairie (pour la coordination et le recrutement des entreprises prestataires pour la foration et le suivi-qualité) et le COGES du jardin maraîcher, avec l'appui du service de l'agriculture (ZAT). Le COGES travaillera à préserver la destination de l'ouvrage conformément aux cahier des charges du jardin maraîcher.

- ***Activité 3.4*****. : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Tiékuy**

Objectif : renforcer les capacité des bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des techniques de production maraîchère.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est de **de 500 000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'activité sera mise en œuvre par la mairie qui recrutera les formateurs et organisera la formation de concert avec le COGES et le service de l'Agriculture qui pourraient assurer cette formation.

- ***<u>Activité 3.5</u>.*** : **Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Tiékuy**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher de Tiékuy.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont reçu un appui.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 30 personnes (20 femmes et 10 hommes) et parmi lesquels on notera 05 transhumants, 03 PDI et 02 autres personnes vulnérables.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement d'un prestataire ;
- l'acquisition de matériels (semences).

Les moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel.

Les moyens financiers ils seront mis à disposition par le PGPC/REDD+, à hauteur de **400 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de l'activité sera assurée par la mairie quant au recrutement du prestataire de concert avec le COGES jardin maraîcher. Le service de l'Agriculture sera fortement impliqué dans la réalisation de cette activité.

- ***<u>Activité 3.6</u>.*** : **Former les éleveurs de Tiekuy en embouche bovine et ovine**

Objectif : renforcer les capacités techniques des éleveurs en matière d'embouche bovine et ovine. Cette formation permettra une bonne maîtrise de l'embouche bovine et ovine par les populations et d'accroitre leurs revenus. Ce qui permettra de réduire la pression de l'élevage sur les ressources forestières ainsi que la dépendance des jeunes et femmes aux ressources naturelles de la forêt.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des bonnes pratiques d'élevage.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 50 personnes dont 20 femmes et 30 hommes. Ils composés notamment des éleveurs (hommes, femmes, jeunes), puis les migrants et les PDI des localités de Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula, puis le groupement d'éleveurs à Tiekuy. La formation prendra également en compte les personnes désirant entreprendre l'embouche bovine ou ovine.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est **de 1500000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation de l'activité seront de la responsabilité de la mairie en matière de coordination de l'activité et le recrutement du prestataire de la formation. Les autres parties impliquées sont le COGES de la forêt communale (pour l'identification et la mobilisation des bénéficiaires et le service de l'élevage (ZATE) pour le suivi et l'accompagnement des éleveurs.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation contribue à réduire la pression de l'élevage sur les ressources forestières et le développement de l'embouche bovine.

- ***Activité 3.7.*** **Appui en embouche bovine et ovine et appui d'un groupement d'éleveurs ayant un agrément à Tiekuy**

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires de la formation sur l'embouche bovine et ovine en vue créer des emplois.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- 15 personnes dont 07 femmes et 08 hommes ont reçu un appui ;

***Bénéficiaires* :** Les bénéficiaires sont 15 éleveurs (hommes, femmes, jeunes), les migrants et les PDI des localités de Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula, puis 01 groupement d'éleveurs à Tiekuy.

Les sous activités sont :

- recrutement d'un prestataire pour la fourniture du matériel et animaux.

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la prestation et les éleveurs ainsi qu'un groupement d'éleveurs ayant un agrément à Tiekuy.

Les moyens matériels sont les modules de formation, le matériel d'appui au groupement d'éleveurs**.**

***Moyens financiers* :** L'activité coûtera **2 950 000 francs** et seront financés par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre : L'Organisation et gestion les activités seront faites par la mairie en matière de coordination de l'activité et le recrutement du fournisseur. Les autres parties impliquées sont le COGES de la forêt communale (pour l'identification et la mobilisation des bénéficiaires et le service de l'élevage (ZATE) pour le suivi et l'accompagnement des éleveurs.

- ***Activité 3.8***. : **Formation en compostage au profit des riverains de la forêt communale (Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula)**

Objectif : renforcer les capacités techniques des agriculteurs en vue de l'amélioration de la productivité agricole et diminuer la pression agricole sur la forêt.

Résultats attendus : Il est attendu de cette formation les résultats suivants :

- les sessions de formations des techniques de compostage (en fosse et en tas) sont tenues ;
- les fosses sont réalisées par les bénéficiaires ;
- la productivité agricole est améliorée.

Les sous activités sont :

- recrutement de formateur ;
- Formation (formateur, restauration, prise en charge) :
- Appui à la réalisation de fosses fumière.

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les agriculteurs.

Les moyens matériels sont les modules de formation, les fosses fumières et les substrats de compostage**.**

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les agriculteurs (hommes, femmes, jeunes) des localités de Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula. Cette formation touchera une quarantaine de personnes. Cela concernera un effectif de 50 personnes dont 40 hommes et 10 femmes.

***Moyens financiers* :** La formation et l'appui en compostage seront financés par le PGPC/REDD+. Le coût de l'activité est de **2 500 000 de francs**. Cela comprend les frais liés à la formation ainsi que l'appui de 40 personnes pour la réalisation de fosse fumière.

Stratégie de mise en œuvre : L'Organisation et gestion les activités seront faites par la mairie en matière de cordination de l'activité et le recrutement du prestataire de la formation. Les autres parties impliquées sont le COGES de la forêt communale (pour l'identification et la mobilisation des bénéficiaires et le service de l'élevage (ZATE) pour le suivi et l'accompagnement des éleveurs.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation permettra une amélioration des rendements agricoles et une diminution de l'utilisation des engrais et des pesticides dans les champs. Ce qui permettra de réduire l'expansion des terres agricoles et l'empiètement de la forêt communale ; par conséquent la préservation de la forêt communale pour la séquestration du carbone.

- ***Activité.3.9: Acquérir des kits de production de miel pour les jeunes et les femmes de Nounou, Lanfièra et Makongo***

Objectif : l'objectif est de soutenir le développement de l'apiculture dans la commune et d'augmenter les revenus des populations. Cette activité permet donc d'atteindre le double objectif de réduction de la pauvreté et la conservation de la forêt communale.

Les résultats attendus de cette activité sont que :

- recrutement d'un prestataires pour la fourniture des kits ;
- des kits et des ruches de type kenyanes sont acquises au profit des bénéficiaires ;
- les revenus des apiculteurs sont améliorés.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont une cinquantaine de personnes (jeunes et femmes) des villages de Nounou, Lanfièra et Makongo. La formation vise à toucher 30 jeunes et 20 femmes, et devra prendre en compte 05 transhumants et 05 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Acquisition des kits pour apiculture : ruches complètes de type Keyanne, des combinaisons voiles, des paires de gants, des paires de bottes, des Abreuvoirs (10litres) et des enfumoirs, des lève-cadres, des cires (kg), des feuilles de cires.

Les moyens humains sont constitués de l'expertise pour la fourniture des kits et des bénéficiaires**.** ***Les moyens matériels*** sont les modules

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+ sans une contrepartie des bénéficiaires. Le montant est de **2 834 000 francs**, et couvre les frais de formation (formateur, restauration, prise en charge) et l'acquisition de kits pour l'apiculture.

Stratégie de mise en œuvre : l'activité sera de la responsabilité de la mairie qui recrutera le prestaire, en collaboration avec l'union des coopératives des apiculteurs. Le service de l'environnement sera impliqué dans la mise en œuvre de cette activité et accompagnera les acteurs dans leurs activités.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation en apiculture moderne permettra de générer des revenus chez les apiculteurs et de diminuer la coupe du bois destinée à la vente. Ce qui permettra de réduire la dépendance des jeunes et femmes aux ressources naturelles de la forêt ; d'où une meilleure préservation de la forêt communale.

- ***Activité 3.10*** : **Former les femmes et les jeunes de Nounou, Lanfièra et Makongoen apiculture moderne**

Objectif **:** renforcer les capacités techniques des femmes et les jeunes en apiculture en vue de mieux valoriser le miel local.

Résultats attendus :

- les acteurs sont formés en apiculture.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 50 personnes (30 hommes et 20 femmes) et parmi lesquels on notera 40 jeunes, 05 PDI et 05 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recrutement d'un prestataires pour la formation ;
- tenue de la formation des femmes et jeunes en apiculture (prise en charge ; formateurs, participants et collation).

Moyens physiques : Il s'agit du prestataire de formation et les bénéficiaires à mobiliser.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **1 400 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'activité de formation sera organisée par la mairie qui recrutera les formateurs. L'activité se fera également en collaboration avec le COGES de la forêt communale avec l'appui des services techniques de l'environnement qui devront suivre et accompagner les bénéficiaires. A l'issu de cette formation survient la mise à disposition de matériels complets d'apiculture livré par un prestataire recruté selon les procédures de passation de marché de la commune de Safané.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation en apiculture moderne permettra de générer des revenus chez les apiculteurs et de diminuer la coupe du bois destinée à la vente. Ce qui permettra de réduire la dépendance des jeunes et femmes aux ressources naturelles de la forêt ; d'où une meilleure préservation de la forêt communale.

- ***<u>Activité.3.11</u>: Former les tisserands de Tiékuy***

Objectif : renforcer les capacités techniques des tisserands (hommes et femmes) de Tiékuy et partant la dynamisation du tissage dans la zone.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- Les capacités techniques des tisserands sont renforcées.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- recruter un prestataires pour la formation ;
- Réalisation de la formation.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des tisserands (hommes et femmes) de Tiékuy et des villages environnants. La formation au tissage vise à couvrir 50 femmes dont 15 femmes adultes, 15 jeunes filles, 05 transhumants et 15 PDI.

Moyens physiques à mettre en œuvre : Il s'agit des prestataires de formation et les bénéficiaires à mobiliser.

Moyens financiers : L'activité financée par le PGPC/REED, à hauteur de **2 500 000 francs**,

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : L'activité de formation sera organisée par la mairie qui recrutera les formateurs. L'activité se fera également en collaboration avec le COGES de la forêt communale et les services techniques concernés pour les besoins de suivi et d'accompagnement des acteurs.

- ***<u>Activité.3.12:</u> Appui aux tisserands de Tiékuy bénéficiaires en machines à tisser en fer, en files et teinture***

Objectif : l'objectif est de renforcer les capacités matérielles des tisserands bénéficiaires de la formation.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- Les tisserands sont équipés en machines, en files, en teinture.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des tisserands (hommes et femmes) de Tiékuy et des villages environnants.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- recruter un prestataires pour la fourniture du matériel ;
- l'acquisition du matériel ;

Moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel au profit des tisserands.

Moyens financiers : L'activité financée par le PGPC/REED, à hauteur de **3 500 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : les activités seront gérées par la mairie qui recrutera un prestataire pour la fourniture du matériel. L'activité sera réalisée en collaboration avec le COGES de la forêt communale et les services techniques concernés pour les besoins de suivi et d'accompagnement des acteurs.

- ***<u>Activité.3.13</u>: Former les éleveurs de Tiekui, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula sur les bonnes pratiques zootechniques de gestion durable des terres (GDT)***

Objectif : renforcer les capacités techniques des éleveurs en vue de diminuer la pression des femmes et des hommes sur la forêt communale. Cette formation permettra une bonne maîtrise des bonnes pratiques zootechniques de gestion durable des terres (GDT) par les éleveurs. Ce qui permettra d'atténuer la dégradation des sols et du couvert végétal réduire la pression sur les ressources forestières.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des bonnes pratiques d'élevage.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 50 personnes dont 20 femmes et 30 hommes. Ils composés notamment des éleveurs (hommes, femmes, jeunes), puis les transhumants et les PDI des localités de Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les transhumants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est **de 1 500 000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation de l'activité seront de la responsabilité de la mairie en matière de coordination de l'activité et le recrutement du prestataire de la formation. Les autres parties impliquées sont le COGES de la forêt communale (pour l'identification et la mobilisation des bénéficiaires, le groupement des éleveurs de Tiékuy et le service de l'élevage (ZATE) pour le suivi et l'accompagnement des éleveurs.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation contribue à réduire la pression de l'élevage sur les ressources forestières.

4.2.2. <u>Forêt villageoise de Bona</u>

- **<u>Activité de type 2 : activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier</u>**

- ***<u>Activité.2.1</u>.: Mettre en place un COGES des broyeurs polyvalents mobiles***

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est de permettre la bonne gestion des broyeurs polyvalents mobiles. Il aura pour rôle de gérer l'utilisation des broyeurs par les bénéficiaires et de veiller à leur entretien.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les éleveurs des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé et Boussien.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations des villages concernés et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place le comité de gestion des broyeurs polyvalents mobiles en collaboration avec les CVD des quatre villages. La tenue de l'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir à Safané. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***<u>Activité 2.2</u>: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion des broyeurs polyvalents mobiles***

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion des broyeurs polyvalents mobiles.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des éleveurs des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé et Boussien.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Elaborer le cahier des charges ;
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les éleveurs qui sont les premières bénéficiaires, y compris les transhumants devront être suffisamment représentés lors de l'approbation du cahier des charges.

- **<u>Activités de type 3 : elles sont indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts.</u>**

- ***Activité3.1. Acquérir deux broyeurs polyvalents mobiles***

Objectif : l'objectif est de transformer les sous-produits agricoles et le foin en aliments de bétail et de volaille en vue de la pression des animaux sur l'écosystème et en particulier les ressources végétales.

Résultats attendus :

- deux (02) broyeurs polyvalents mobiles sont acquis ;

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont constitués des éleveurs des villages de Bona, Zenkuy, Pakolé et Boussien.

Les sous activités : Les sous activités comprennent essentiellement le recrutement d'un prestataire pour l'acquisition des broyeurs.

Les moyens financiers **: Le** coût global de l'activité est de **4 850 000 francs,** et ce montant sera mis à disposition par le PGPC/REDD+

Stratégie de mise en œuvre : L'acquisition des broyeurs polyvalents mobiles sera assurée par la mairie à travers un prestataire qu'elle recrutera, en collaboration avec le COGES initialement mis en place et le service de l'élevage.

- ***<u>Activité.3.2</u>: Former les femmes sur la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL)***

***Objectif* :** renforcer les capacités techniques des femmes sur la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) en vue d'améliorer leurs revenus.

Résultats attendus :

- les femmes sont formées sur les techniques de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 40 femmes et parmi lesquels on notera 05 PDI et 05 personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recrutement d'un prestataires pour la formation ;
- Formation des acteurs sur la transformation des PFNL ;

Moyens physiques : Il s'agit du prestataire de formation et les bénéficiaires à mobiliser.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **1 400 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'activité de formation sera organisée par la mairie qui recrutera les formateurs. L'activité se fera également en collaboration avec l'appui des services techniques de l'environnement sur les spécifications techniques, ainsi que pour les besoins de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires.

4.2.3. <u>Forêt villageoise de Kienséré</u>

- **<u>Activité de type 2 : activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier</u>**

- ***<u>Activité 2.1 :</u>* Mettre en place un COGES des activités de tissage à Safané**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES des activités de tissage est de permettre sa bonne gestion. Il aura pour rôle de sensibiliser les bénéficiaires et de veiller à l'entretien de l'ouvrage.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants. La formation au tissage vise à couvrir 50 femmes dont 15 femmes adultes, 15 jeunes filles, 05 transhumants et 15 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Safané et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place le comité de gestion du PMF en collaboration avec le CVD de Safané et les autorités coutumières. La tenue de

l'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir à Safané. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 70% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet de tissage. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***Activité 2.2 :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion des activités de tissage à Safané**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion des activités de tissage à Safané.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants. La formation au tissage vise à couvrir 50 femmes dont 15 femmes adultes, 15 jeunes filles, 05 transhumants et 15 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Elaborer le cahier des charges ;
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.3*** **: Mettre en place un COGES des activités de transformation du lait au profit des femmes de Safané**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES des activités de transformation du lait est de permettre la bonne gestion du jardin. Il aura pour rôle de sensibiliser les bénéficiaires et de veiller à l'entretien de l'ouvrage.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 40 personnes (35 femmes et 05 hommes) et parmi lesquels on notera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Safané et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs.**

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place le comité de gestion du PMF en collaboration avec le CVD de Safané et les autorités coutumières. La tenue de l'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir à Safané. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 70% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***Activité 2.4:*** **Mettre en place un COGES de la boutique de vente des PFNL à Safané**

Objectifs : L'objectif de la mise en place du COGES est de permettre la bonne gestion de boutique de vente de PFNL. Il aura pour rôle de sensibiliser les bénéficiaires et de veiller à l'entretien de l'ouvrage.

Les résultats attendus : Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité de 6 membres est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les femmes et les jeunes de Safané.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Tenir une assemblée de mise en place du Comité ;
- Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Safané et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **300 000 francs**.

Stratégie de la mise en œuvre de l'activité : La mairie de Safané devra mettre en place le comité de gestion de la boutique PFNL en collaboration avec le CVD de Safané. La tenue de l'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir à Safané. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 70% de femmes car elles sont les premières bénéficiaires du projet de tissage. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

- ***Activité 2.5 :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion des activités de transformation du lait au profit des femmes de Safané**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion des activités de transformation du lait au profit des femmes de Safané.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Elaborer le cahier des charges ;
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- ***Activité 2.6 :*** **Élaborer un cahier des charges pour la gestion la boutique de vente des PFNL à Safané**

Objectif : L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion de la boutique de vente des PFNL à Safané.

Résultats attendus : le rédacteur du cahier de charges est recruté ;

- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- Elaborer le cahier des charges ;
- Tenir une session d'approbation du cahier de charges.

Moyens de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 000 000 francs**. Ce mont sera financé par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : Il s'agira pour la mairie de Safané de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité. Les femmes qui sont les premières bénéficiaires, ainsi que les personnes vulnérables (PDI) devront être suffisamment représentées lors de l'approbation du cahier des charges.

- **Activités de type 3 : elles sont indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts.**

- ***Activité 3.1*** : **Créer un centre de tissage au profit des femmes de Safané**

Objectif : Améliorer les revenus des femmes et réduire la dépendance des populations (coupe de bois et la pression agricole) vis-à-vis de la forêt villageoise.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- des emplois sont créés au profit des femmes, dont les PDI (réduction du chômage) ;
- les revenus des femmes sont améliorés grâce au tissage ;
- la dépendance des femmes vis-à-vis des ressources forestières a considérablement diminué.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recruter un prestataires pour la construction du hangar et de la clôture ;
- Réalisation d'un hangar et la clôture ;
- Suivi des travaux.

Moyens physiques à mettre en œuvre : Il s'agit des entreprises de construction du hangar et de la clôture. Le site (la maison des femmes de Safané) qui est déjà disponible ainsi que le bâtiment servant de magasin ainsi que des es machines à tisser.

Moyens financiers : L'activité financée par le PGPC/REED, à hauteur de **9 450 000 francs**,

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : les activités seront gérées par la mairie qui recrutera des prestataires pour la construction de la clôture et du hangar. L'activité sera réalisée en collaboration avec l'union des coopératives des femmes productrices de pagnes traditionnels et les services techniques concernés pour les besoins de suivi et d'accompagnement des acteurs.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Le renforcement des activités de tissage contribue à l'amélioration des revenus des femmes, et partant à leur forte implication dans la protection et la gestion des forêts.

- ***Activité 3.2*:** **Equiper le centre de tissage (machine, files, teinture)**

Objectif : l'objectif est de renforcer les capacités matérielles des bénéficiaires afin de rendre le centre effectivement fonctionnel.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- Le centre est équipé en machines, en files, en teinture ;
- Le centre est fonctionnel.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recruter un prestataires pour la la fourniture du matériel ;
- l'acquisition du matériel ;

Moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel d'équipement du centre. Le site (la maison des femmes de Safané) qui est déjà disponible ainsi que le bâtiment et quelques machines.

Moyens financiers : L'activité financée par le PGPC/REED, à hauteur de **3 500 000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : les activités seront gérées par la mairie qui recrutera un prestataire pour la fourniture du matériel. L'activité sera réalisée en collaboration avec l'union des coopératives des femmes productrices de pagnes traditionnels et les services techniques concernés pour les besoins de suivi et d'accompagnement des acteurs.

- ***Activité 3.3 :*** **Former les bénéficiaires du centre de tissage**

Objectif : renforcer les capacités techniques des femmes du centre en matière de tissage et partant la dynamisation du centre.

Les résultats attendus : Les résultats attendus de cette activité sont :

- Les capacités techniques des femmes sont renforcées.

Les sous activités : Les sous activités sont :
- recruter un prestataires pour la la formation ;
- Réalisation de la formation.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants. La formation au tissage vise à couvrir 50 femmes dont 15 femmes adultes, 15 jeunes filles, 05 transhumants et 15 PDI.

Moyens physiques à mettre en œuvre : Il s'agit des prestataires de formation et les bénéficiaires à mobiliser.

Moyens financiers : L'activité financée par le PGPC/REED, à hauteur de **2 500 000 francs**,

Stratégie de mise en œuvre de l'activité : L'activité de formation sera organisée par la mairie qui recrutera les formateurs. L'activité se fera également en collaboration avec l'union des coopératives des femmes productrices de pagnes traditionnels et les services techniques concernés pour les besoins de suivi et d'accompagnement des acteurs.

- ***Activité 3.4*** : **Construire une plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané**

Objectif **:** Améliorer la cohésion sociale et les conditions de vie des femmes de Safané à travers des activités génératrices de revenus à travers la transformation du lait**.**

Résultats attendus :
- une plateforme pour la transformation du lait est construite au profit des femmes ;
- les produits laitiers sont valorisés ;
- les revenus des bénéficiaires sont accrus.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 40 personnes (35 femmes et 05 hommes) et parmi lesquels on notera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recrutement un prestataires pour la construction du bâtiment ;et de la clôture ;
- Réalisation du bâtiment pour transformation du lait et la clôture ;
- Suivi des travaux.

Moyens physiques : Le site est disponible (même parcelle avec la PMF/beurre de karité) et il existe déjà des femmes qui s'essaient dans le domaine.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **14 211 250 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : les travaux de construction seront sous la responsabilité de la mairie (coordination et recrutement des prestataires), et en collaboration avec la coordination communale des femmes avec l'appui des services techniques d'élevage pour assurer le suivi des acteurs. La mise en fonctionnement peut également confier à un groupement de femmes de la commune exerçant dans le domaine. Cela pourrait nécessiter une formation des femmes à l'usage des machines et à la gestion de la plateforme, et acquérir du matériel de bonne qualité pour la transformation du lait.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : La transformation des produits laitiers contribue à l'économie et à l'amélioration des revenus des femmes, et partant leur forte implication dans la protection et la gestion des forêts.

- ***Activité 3.5 :*** **Equiper la plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané**

Objectif **:** l'objectif est de renforcer les capacités matérielles des bénéficiaires afin de rendre la plateforme parfaitement fonctionnelle**.**

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont des femmes de Safané et des villages environnants.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recruter un prestataires pour la la fourniture du matériel ;
- l'acquisition du matériel ;

Moyens physiques à mettre en œuvre : le prestataire désigné pour la fourniture du matériel d'équipement de la plateforme.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **3000000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : La mairie qui est responsable de l'activité recrutera un prestataire pour la fourniture du matériel, et en collaboration avec la coordination communale des femmes avec l'appui des services techniques d'élevage sur les spécifications techniques.

- ***Activité 3.6*** : **Former les bénéficiaires de la plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané**

Objectif **:** renforcer les capacités techniques des femmes bénéficiaires et partant dynamiser la plateforme.

Résultats attendus :

- les acteurs sont formés sur la transformation du lait.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 40 personnes (35 femmes et 05 hommes) et parmi lesquels on notera 40 jeunes, 05 transhumants, 03 PDI et 02 personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recrutement d'un prestataires pour la formation ;
- Formation des acteurs sur la transformation du lait ;

Moyens physiques : Il s'agit du prestataire de formation et les bénéficiaires à mobiliser.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **2500000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'activité de formation sera organisée par la mairie qui recrutera les formateurs. L'activité se fera également en collaboration avec la coordination communale des femmes, avec l'appui des services techniques concernés sur les spécifications techniques, ainsi que pour les besoins de suivi et d'accompagnement des acteurs.

- ***Activité 3.7*** : **Construire une boutique de vente de PFNL à Safané**

Objectif : L'objectif de cette activité est de doter notamment les femmes d'une infrastructure pour la vente des produits forestiers non ligneux (PFNL). ***La mise en*** place du local de vente PFNL générera des revenus pour les femmes.

Les résultats attendus : Les résultats attendus sont :

- une entreprise d'exécution est contractualisée ;
- des emplois sont créés aux femmes et aux jeunes ;
- les PFNL sont valorisés au niveau local.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les femmes et les jeunes de Safané.

Les sous activités : Les sous activités concernent notamment la contractualisation pour la construction et l'équipement du local de vente PFNL**.**

Les moyens à mettre en œuvre sont : ***les moyens humains*** sont constitués d'une expertise pour la boutique. L***es moyens techniques*** comportent les technologies à développer pour la construction de la boutique fournie par le prestataire.

Les moyens matériels sont essentiellement la cession d'un espace de 25 m^2 au sein de la gare routière de Safané pour la construction du local.

Les moyens financiers seront fournis par le financement du PGPC/REDD+. La somme affectée à la construction du local de vente PFNL est de **3360000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : seront gérées par la mairie, qui recrutera un prestataire pour la construction de la boutique en collaboration avec et la coordination communale des femmes. Le fonctionnement par cession à un groupement (association de femmes, autre) pour sa gestion en COGES. Le personnel des services techniques de l'environnement et de la commune de Safané seront impliqués dans la réalisation de l'activité, pour accompagner les bénéficiaires.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : La réalisation de la boutique pour la commercialisation des PFNL contribue à l'économie verte et à l'amélioration des revenus des femmes, et partant leur forte implication dans la protection et la gestion des forêts.

- ***Activité 3.8*** : **Acquérir des kits de production de miel à Kienséré**

Objectif : l'objectif est de soutenir le développement de l'apiculture dans la commune et d'augmenter les revenus des populations. Cette activité permet donc d'atteindre le double objectif de réduction de la pauvreté et la conservation de la forêt villageoise de Kienséré.

Les résultats attendus de cette activité sont que :

- recrutement d'un prestataires pour la fourniture des kits ;
- des kits et des ruches de type kenyanes sont acquises au profit des bénéficiaires ;
- les revenus des apiculteurs sont améliorés.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires sont une cinquantaine de personnes (hommes et femmes) des villages de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo. La formation vise à toucher 30 hommes et 20 femmes, et devra prendre en compte 40 jeunes, 05 transhumants et 05 PDI.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- Acquisition des kits pour apiculture : ruches complètes de type Keyanne, des combinaisons voiles, des paires de gants, des paires de bottes, des Abreuvoirs (10litres) et des enfumoirs, des lève-cadres, des cires (kg), des feuilles de cires

Les moyens humains sont constitués de l'expertise pour la fourniture des kits et des bénéficiaires***. Les moyens matériels*** sont les modules

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+ sans une contrepartie des bénéficiaires. Le montant est de **2866000 francs**, et couvre les frais de formation (formateur, restauration, prise en charge) et l'acquisition de kits pour l'apiculture.

Stratégie de mise en œuvre : l'activité sera de la responsabilité de la mairie qui recrutera le prestaire, en collaboration avec l'union des coopératives des apiculteurs. Le service de l'environnement sera impliqué dans la mise en œuvre de cette activité et accompagnera les acteurs dans leurs activités.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation en apiculture moderne permettra de générer des revenus chez les apiculteurs et de diminuer la coupe du bois destinée à la vente. Ce qui permettra de réduire la dépendance des jeunes et femmes aux ressources naturelles de la forêt ; d'où une meilleure préservation de la forêt villageoise.

- ***Activité 3.9*** : **Former les femmes et jeunes en apiculture**

Objectif **:** renforcer les capacités techniques des femmes et les jeunes en apiculture en vue de mieux valoriser le miel local.

Résultats attendus :

- les acteurs sont formés en apiculture.

Les bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 50 personnes (30 hommes et 20 femmes) et parmi lesquels on notera 40 jeunes, 05 PDI et 05 autres personnes vulnérables.

Les sous activités : Les sous activités sont :

- recrutement d'un prestataires pour la formation ;
- tenue de la formation des femmes et jeunes en apiculture (prise en charge ; formateurs, participants et collation).

Moyens physiques : Il s'agit du prestataire de formation et les bénéficiaires à mobiliser.

Moyens financiers : L'activité sera financée par le PGPC/REDD+, pour un montant de **1400000 francs**.

Stratégie de mise en œuvre : L'activité de formation sera organisée par la mairie qui recrutera les formateurs. L'activité se fera également en collaboration avec le COGES de la forêt villageoise de Kienséré avec l'appui des services techniques de l'environnement qui devront suivre et accompagner les bénéficiaires. A l'issu de cette formation survient la mise à disposition de matériels complets d'apiculture livré par un prestataire recruté selon les procédures de passation de marché de la commune de Safané.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation en apiculture moderne permettra de générer des revenus chez les apiculteurs et de diminuer la coupe du bois destinée à la vente. Ce qui permettra de réduire la dépendance des jeunes et femmes aux ressources naturelles de la forêt ; d'où une meilleure préservation de la forêt villageoise.

- ***Activité 3.10.*** : ***Former les éleveurs de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo en embouche bovine et ovine***

Objectif : renforcer les capacités techniques des éleveurs en matière d'embouche bovine et ovine. Cette formation permettra une bonne maîtrise de l'embouche bovine et ovine par les populations et d'accroitre leurs revenus. Ce qui permettra de réduire la pression de l'élevage sur les ressources forestières ainsi que la dépendance des jeunes et femmes aux ressources naturelles de la forêt.

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des bonnes pratiques d'élevage.

Les sous activités comprennent :

- le recrutement des formateurs ;
- la réalisation de la formation.

Bénéficiaires : Les bénéficiaires seront au nombre de 50 personnes dont 20 femmes et 30 hommes. Ils composés notamment des éleveurs (hommes, femmes, jeunes), puis les migrants et les PDI des localités de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo. La formation prendra également en compte les personnes désirant entreprendre l'embouche bovine ou ovine.

Les moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la formation et les bénéficiaires (les jeunes, les femmes, les PDI, les migrants).

Les moyens financiers seront mis à disposition par le PGPC/REDD+. Le montant affecté à cette activité est **de 1500000 francs.**

Stratégie de mise en œuvre : L'organisation de l'activité seront de la responsabilité de la mairie en matière de coordination de l'activité et le recrutement du prestataire de la formation. Les autres parties impliquées sont le COGES de la forêt communale (pour l'identification et la mobilisation des bénéficiaires et le service de l'élevage (ZATE) pour le suivi et l'accompagnement des éleveurs.

Impacts positifs sur la séquestration du carbone, sur les revenus des communautés, sur la biodiversité : Cette formation contribue à réduire la pression de l'élevage sur les ressources forestières et le développement de l'embouche bovine.

- ***<u>Activité 3.11.</u> Appui en embouche bovine et ovine au profit des éleveurs de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo***

Objectif : L'objectif d'apporter un soutien matériel aux bénéficiaires de la formation sur l'embouche bovine et ovine en vue créer des emplois.

Résultats attendus : Il est attendu de cette activité :

- 25 personnes dont 15 femmes et 10 hommes ont reçu un appui ;

***Bénéficiaires* :** Les bénéficiaires sont 25 personnes bénéficiaires de la formation (hommes, femmes, jeunes), les migrants et les PDI des localités de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo.

Les sous activités sont :

- recrutement d'un prestataire pour la fourniture du matériel et animaux.

Moyens physiques à mettre en œuvre : les ***moyens humains*** sont constitués de l'expertise pour la prestation et les bénéficiaires.

Les moyens matériels sont constitués du matériel d'appui aux bénéficiaires**.**

***Moyens financiers* :** L'activité coûtera 3068000 **francs** et seront financés par le PGPC/REDD+.

Stratégie de mise en œuvre : L'Organisation et gestion les activités seront faites par la mairie en matière de coordination de l'activité et le recrutement du fournisseur. Les autres parties impliquées sont le COGES de la forêt villageoise (pour l'identification et la mobilisation des bénéficiaires et le service de l'élevage (ZATE) pour le suivi et l'accompagnement des éleveurs.

Tableau 8: Budget du financement additionnel

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
Type 1						
	Forêt communale					
Type 2	**A.2.1.: Mettre en place un COGES du Jardin maraîcher de Tiékuy**					
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.1				**300000**	
	A.2.2: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Tiékuy					
	A.2.1 Elaborer un cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.2				**1000000**	
	Total financement additionnel de la FC (Type2)				**1300000**	
Type 3	**A.3.1** : **Aménager un jardin maraîcher pour les jeunes et les femmes de Tiékuy *(EC1)***					
	A3.1.1 Contractualisation avec une entreprise pour le labour et l'aménagement du site	Ha	1	100000	100000	
	A3.1.2 Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Jours	2	25 000	50000	
	A3.1.3 Plantation d'arbres fruitiers	Nbre	100	1500	150000	(plant+entretien)
	A.3.1.4 Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50000	50000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A.3.1.5 Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A.3.1.6 Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	8	10000	80000	
	A.3.1.7 Réalisation du suivi –contrôle qualité de l'activité par une entreprise	FF	5%	440000	22000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A3.1				**462 000**	
	A3.2: Réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Tiékuy					
	A3.2.1 Réalisation de clôture grillagées	ml	500	3760	1 880 000	Rouleau de 25m
	A3.2.2 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	1880000	94000	
	Cout Total A.3.2				**1 974 000**	
	A.3.3 : Réaliser un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher des jeunes et des femmes de Tiékuy					
	A3.3.1 Réaliser un forage	Nbre	1	7500000	7500000	
	A3.3.2 Installer des équipements de pompage (plaques solaires, pompe, …)	Nbre	1	3 800 000	3800000	
	A3.3.3 Construire de bassins de stockage	m^3	4	45000	180000	
	A3.3.4 Contractualiser avec une entreprise pour le suivi – contrôle qualité	FF	5%	11 480 000	574000	
	Cout total A.3.3				**12 054 000**	
	A.3.4 : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Tiékuy					
	A3.4.1 Tenir l'atelier de formation en maraichage	Jours	2	200 000	400000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A3.4.2 Assurer la formation par les Services Techniques en charge de l'Agriculture et de l'Environnement	Jours	2	50000	100 000	
	Cout total A.3.4				**500 000**	
	A.3.5: Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Tiékuy					
	A.3.5.1 Appui matériel (compost, semences, …)	Ha	2	200 000	400000	
	Cout total A.3.5				**400 000**	
	A3.6. : Former les éleveurs de Tiekuy en embouche bovine et ovine					
	A3.6.1 Tenir l'atélier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	2	725 000	1450000	
	A.3.6.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Elevage)	**Jours**	2	25000	50000	
	Coût total A.3.6				**1 500 000**	
	A3.7: Appui en embouche bovine et ovine et appui d'un groupement d'éleveurs ayant un agrément à Tiekuy					
	A3.7.1 Appui d'un groupement d'éleveurs	FF	1	1000000	1000000	
	A3.7.2 Appui de 15 éleveurs en embouche bovine et ovine	Nbre	15	130000	1950000	
	Cout total A.3.7				**2 950 000**	
	A.3.8: **Formation en compostage au profit des riverains de la forêt communale (Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula)**					
	A3.8.1 Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	5	475000	2375000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A.3.8.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Agriculture)	**Jours**	5	25000	125000	
	Coût total A.3.8				**2 500 000**	
	A.3.9: **Acquérir des kits de production de miel pour les jeunes et les femmes de Nounou, Lanfièra et Makongo**					
	A.3.9.1 Acquérir des ruches complètes de type Keyanne	Ruches	50	40 000	2000000	
	A.3.9.2 Acquérir des combinaisons voiles	Combinaisons	6	45 000	270000	
	A.3.9.3 Acquérir des paires de gants combinaisons	Gants	6	6 000	36000	
	A.3.9.4 Acquérir des paires de bottes	Bottes	6	12 000	72000	
	A.3.9.5 Acquérir des Abreuvoirs (10litres)	Abreuvoirs	10	6 000	60000	
	A.3.9.6 Acquérir des enfumoirs	Enfumoirs	2	22 000	44000	
	A.3.9.7 Acquérir des lève-cadres	Lève-cadres	6	4 500	27000	
	A.3.9.8 Acquérir des cires (kg)	Cires	5	5 000	25000	
	A.3.9.9 Acquérir des feuilles de cires	Cires	100	3 000	300000	
	Coût total A.3.9				**2 834 000**	
	A.3.10: **Formation des femmes et jeunes de Nounou, Lanfièra et Makongoen apiculture moderne**					
	A3.10.1 Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	2	675 000	1350000	
	A.3.10.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Elevage)	**Jours**	2	25000	50000	
	Cout total A.3.10				**1 400 000**	
	A.3.11: Former les tisserands de Tiékuy					
	A3.11.1 Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	5	475000	2375000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A.3.11.2 Co-formateur (Services Techniques compétents)	**Jours**	5	25000	125000	
	Cout total A.3.11				**2 500 000**	
	A.3.12: Appui aux tisserands de Tiékuy bénéficiaires en machines à tisser en fer, en files et teinture					
	A.3.12.1 Machines à tisser	Nbre	10	200000	2000000	
	A.3.12.3 Appui en files	Nbre /bal	10	100 000	1000000	
	A.3.12.3 Appui en teinture	Nbre/volume	10	50 000	500000	
	Cout total A.3.12				**3 500 000**	
	A.3.13: Former les éleveurs de Tiekui, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula sur les bonnes pratiques zootechniques GDT et dotation en kit d'élevage					
	A3.13.1 Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	3	475000	1425000	
	A.3.13.2 Co-formateur (Services Techniques de l'élevage	**Jours**	3	25000	75000	
	Cout total A.3.3				**1 500 000**	
	Total financement additionnel de la FC (Type3)				**34 074 000**	
	Total financement additionnel de la Forêt Communale (FC)				**35 374 000**	
Type 2	***Forêt villageoise de Bona***					
	A.2.1.: Mettre en place un COGES des broyeurs polyvalents mobiles					
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.1				**300 000**	
	A.2.2: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion des broyeurs polyvalents mobiles					
	A.2.1 Elaborer un cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750 000	
	A.2.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250 000	
	Coût total A.2.2				**1 000 000**	
	Total financement additionnel de la FV de Bona (Type2)				**1 300 000**	
Type 3	**A3.1 : Acquérir deux broyeurs polyvalents mobiles**					
	A31.1 Matériels de fonctionnent (moyens roulant, bottes, …) pour la surveillance	Nbre	2	2 425 000	4850000	
	Coût total A3.1				**4 850 000**	
	A.3.2: Former les femmes sur la transformation des PFNL					
	A3.2.1 Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	2	675 000	1350000	
	A.3.2.2 Co-formateur (Services Techniques de l'environnement)	**Jours**	2	25000	50000	
	Cout total A.3.2				**1 400 000**	
	Total financement additionnel de la FV de Bona (Type3)				**6 250 000**	
	Total financement additionnel de la Forêt Villageoise de Bona				**7 550 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	Forêt villageoise de Kienseré					
Type 2	**A.2.1 : Mettre en place un COGES des activités de Tissage à Safané**					
	A.2.1.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.1.2 Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.1				**300 000**	
	A.2.2: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion des activités de Tissage à Safané					
	A.2.2.1 Elaborer un cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750000	
	A.2.2.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.2				**1 000 000**	
	A.2.3.: Mettre en place un COGES des activités de transformation du lait au profit des femmes de Safané					
	A.2.3.1 Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.3.2 Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.3				**300 000**	
	A.2.4: Mettre en place un COGES de la boutique de vente des PFNL à Safané				300000	
	A.2.4.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1	50 000	50000	
	A.2.4.2 Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	250 000	250000	
	Coût total A.2.4				**300 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A.2.5: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion des activités de transformation du lait au profit des femmes de Safané					
	A.2.5.1 Elaborer un cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750 000	
	A.2.5.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250 000	
	Coût total A.2.5				**1 000 000**	
	A.2.6: Élaborer un cahier des charges pour la gestion la boutique de vente des PFNL à Safané					
	A.2.6.1 Elaborer un cahier des charges	Hom/mois	1	750 000	750 000	
	A.2.6.2 Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	250 000	250 000	
	Coût total A.2.6				**1 000 000**	
	Coût total activités type2				**390 0000**	
Type 3	**A.3.1: Créer un centre de Tissage au profit des femmes de Safané**					
	A.3.1.1 Local	Nbre	1	PM	PM	Déjà disponible
	A.3.1.2 Construction de la clôture du site	Nbre	1	5 000 000	5000000	
	A.3.1.3 Réalisation d'un hangar	Nbre	1	4 000 000	4000000	
	A.3.1.4 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	9000000	450000	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total A.3.1				**9 450 000**	
	A.3.2: Equiper le centre de tissage (machine, files, teinture)					
	A.3.2.1 Machines à tisser	Nbre	10	200 000	2000000	
	A.3.2.3 Appui en files	Nbre /bal	10	100 000	1000000	
	A.3.2.3 Appui en teinture	Nbre/volume	10	50 000	500000	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	Cout total A.3.2				**3 500 000**	
	A.3.3: Former les bénéficiaires du centre de tissage					
	A3.3.1 Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	5	475000	2375000	
	A.3.3.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Environnement)	**Jours**	5	25000	125000	
	Cout total A.3.3				**2 500 000**	
	A.3.4: **Construire une plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané**					
	A.3.4.1 Construire le bâtiment	Nbre	1	8 534 524	8534524	
	A.3.4.2 Réaliser la clôture du site	Nbre	1	5 000 000	5000000	
	A.3.4.3 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	13534524	676 726	Soit 5% des frais d'investissement
	Coût total **A.3.4**				**14211250**	
	A.3.5: **Equiper la plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané**					
	A.3.5.1 Fournir l'équipement	-	-	3000000	3000000	
	Cout total A.3.5				**3 000 000**	
	A.3.6: **Former les bénéficiaires de la plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané**					
Type 3	**A3.6.1** Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	5	475000	2375000	
	A.3.6.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Elevage)	**Jours**	5	25000	125000	
	Cout total A.3.6				**2 500 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A.3.7: **Construction d'une boutique de vente de PFNL à Safané**					
	A.3.7.1 Construction du local de vente PFNL	Nbre	1	3000 000	3000000	
	A.3.7.2 Equipement du local de vente PFNL	FF	Ens	200000	200000	
	A.3.7.3 Assurer le suivi –contrôle des travaux	FF	5%	3200000	160000	
	Coût total A.3.7				**3 360 000**	
	A.3.8: **Acquérir des kits de production de miel à Kienséré**					
	A.3.8.1 Acquérir des ruches complètes de type Keyanne	Ruches	50	40 000	2000000	
	A.3.8.2 Acquérir des combinaisons voiles	Combinaisons	6	45 000	270000	
	A.3.8.3 Acquérir des paires de gants combinaisons	Gants	6	6 000	36000	
	A.3.8.4 Acquérir des paires de bottes	Bottes	6	12 000	72000	
	A.3.8.5 Acquérir des Abreuvoirs (10litres)	Abreuvoirs	10	6 000	60000	
	A.3.8.6 Acquérir des enfumoirs	Enfumoirs	3	22000	66000	
	A.3.8.7 Acquérir des lève-cadres	Lève-cadres	6	4 500	27000	
	A.3.8.8 Acquérir des cires (kg)	Cires	7	5000	35000	
	A.3.8.9 Acquérir des feuilles de cires	Cires	100	3 000	300000	
	Coût total A.3.8				**2 866 000**	
	A.3.9: **Formation des femmes et jeunes en apiculture moderne**					
	A3.6.1 Tenir l'atelier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	2	675 000	1350000	
	A.3.6.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Elevage)	**Jours**	2	25000	50000	
	Cout total A.3.9				**1 400 000**	

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA Observations	Observations
	A3.10. : Former les éleveurs de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo en embouche bovine et ovine					
	A3.10.1 Tenir l'atélier de formation (formateur, restauration, prise en charge)	**Jours**	2	725 000	1450000	
	A.3.10.2 Co-formateur (Services Techniques en charge de l'Elevage)	**Jours**	2	25000	50000	
	Coût total A.3.10				**1 500 000**	
	A3.11: Appui en embouche bovine et ovine au profit des éleveurs de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo					
	A3.11.1 Appui de 25 éleveurs en embouche bovine et ovine	Nbre	26	118000	3068000	
	Cout total A.3.11				**3 068 000**	
	Coût total activités type 3				**47 355 250**	
	Total financement additionnel de la Forêt villageoise de Kienséré				**51 255 250**	
Total des activités additionnelles					**94 179 250**	
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)					**3 000 000**	
Mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux					**2 820 750**	
Total du financement additionnel					**100 000 000**	

Tableau 9: Budget des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux du financement additionnel

Forêt communale :

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
1.	Activités maraichères	- pollution des eaux et des sols ; - problèmes sanitaires	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides	400 000	PIF, COGES Services ZAT et environnement
			Sensibiliser sur la gestion des emballages	300 000	
2.	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Création d'emplois Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF Services ZAT COGES
3.	Sécurisation des populations impliquées dans les travaux contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	511 000	PIF, Service de l'environnement
			Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
4.	Sécurisation des travailleurs des entreprises contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
			Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
Coût estimatif total EC 3				**1211 000**	

Forêt Villageoise de Bona :

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
1.	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Création d'emplois Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF Services ZAT COGES
2.	Sécurisation des populations impliquées dans les travaux contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	359 750	PIF, Service de l'environnement
			Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
3.	Sécurisation des travailleurs des entreprises contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
			Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
Coût estimatif total EC 3				**359 750**	

Forêt Villageoise de Kienséré :

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
1.	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Création d'emplois Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF Services ZAT COGES
2.	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Accumulation des déchets Pollution de l'environnement	Sensibiliser les bénéficiaires de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage sur l'hygiène et l'assainissement	750 000	COGES PIF et Service de l'environnement
3.	Sécurisation des populations impliquées dans les travaux contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	500 000	PIF, Service de l'environnement
			Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
4.	Sécurisation des travailleurs des entreprises contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
			Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
Coût estimatif total EC 3				**1 250 000**	

4.2.4. Budget récapitulatif

Espaces de conservation	Types d'activités	Coût Total (FCFA)
EC 1 : **Conservation de la forêt communale**	Type 1	0
	Type 2	1300000
	Type 3	34074000
	Mesures de sauvegardes	1211 000
	Total EC 1	**36585000**
EC2 : **Forêt villageoise de Bona (site 2)**	Type 1	0
	Type 2	1300000
	Type 3	6250000
	Mesures de sauvegardes	**359 750**
	Total EC 2	**7909750**
EC 3 : **Forêt villageoise de Kienseré (site 3)**	Type 1	0
	Type 2	3900000
	Type 3	47355250
	Mesures de sauvegardes	1250000
	Total EC 3	**52505250**
Total activités PDIC/REDD+		**97000000**
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		**3000000**
Total Général		**100 000 000**

5. RESULTATS ATTENDUS

5.1.Financement initial

5.1.1. Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+

L'estimation du nombre de bénéficiaires directs du PDIC/REDD+, en tenant compte du nombre de personnes vulnérables pour chaque financement est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 10: Résultats attendus des bénéficiaires directs du PDIC REDD+

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		Création d'une pépinière dans la forêt communale à Tiékuy	5	2	3	PM	PM	PM	PM
		Formation des bénéficiaires de la pépinière en technique de production de plants	5	2	3	PM	PM	PM	PM
		Acquisition du matériel et des intrants pour la pépinière	5	2	3	PM	PM	PM	PM
		Acquisition du matériel pour le reboisement	7 110	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Acquisition des pancartes de signalisation	7 110	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Reboisement dans la forêt communale	7 110	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Type 2	Mise en place d'un comité de gestion (COGES) de la forêt communale	10	03	07	08	02	0	0
		Elaboration de la charte de gestion foncière de la forêt communale	7 110	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Création d'un COGES du jardin maraîcher de Lanfiéra	06	03	03	02	00	01	03
		Création d'un COGES du jardin maraîcher de Nounou	06	03	03	02	00	01	03

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		Création d'un COGES du forage pastoral dans le village de Nounou	06	04	04	03	02	00	01
		Création d'un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy	06	04	04	03	02	00	01
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Lanfiéra	30	20	10	20	05	03	02
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Nounou	30	20	10	20	05	03	02
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Nounou	7 110	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy	7 110	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Type 3	Réalisation d'un jardin maraîcher à Lanfiéra	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation de la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Lanfiéra	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation d'un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher à Lanfiéra	30	20	10	20	05	03	02
		Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Lanfiéra	30	20	10	20	05	03	02
		Appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Lanfiéra	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation d'un jardin maraîcher à Nounou	30	20	10	20	05	03	02

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		Réalisation de la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Nounou	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation d'un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher à Nounou	30	20	10	20	05	03	02
		Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Nounou	30	20	10	20	05	03	02
		Appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Nounou	30	20	10	20	05	03	02
		Forage pastoral dans le village de Nounou	2 231	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Réalisation d'un parc de vaccination (Tiekuy)	439	PM	PM	PM	PM	PM	PM
EC2	Type 1	Reboisement dans la forêt villageoise de Bona	6 016	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Acquisition du matériel pour le reboisement	6 016	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Acquisition des pancartes de signalisation	6 016	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Acquisition du matériel pour la surveillance	10	03	07	08	02	0	0
	Type 2	Mise en place du Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Bona	10	03	07	08	02	0	0
		Elaboration de la charte de gestion foncière de la forêt villageoise de Bona	6 016	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Création d'un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy	06	04	04	03	02	00	01

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		Création d'un COGES du forage pastoral dans le village de Boussien	06	04	04	03	02	00	01
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy	1607	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Boussien	1018	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Formation en itinéraire technique de production (tomate, oignon, choux, …)	50	15	35	40	05	03	02
		appui des bénéficiaires de la formation sur l'itinéraire technique de production maraichère en semences.	50	15	35	40	05	03	02
		Formation à la réalisation de cordons pierreux	50	15	35	40	05	03	02
		Appui matériel pour la réalisation des cordons pierreux	1 607	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Type 3	Réalisation de parcs de vaccination pour le bétail à Zenkuy	1 607	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Forage pastoral à Boussien	1 118	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		ormer les femmes sur la fabrication du savon	30	25	05	20	05	05	00
		Appui et formation en élevage (volailles et ovins)	40	20	20	15	15	05	05
		Appui en élevage (volailles et ovins).	40	20	20	15	15	05	05
		Formation sur la confection de foyers améliorés	50	50	00	40	05	05	00
EC3	Type 1	Reboisement de la forêt villageoise de Kienséré	5 208	PM	PM	PM	PM	PM	PM

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		Acquisition du matériel pour le reboisement	5 208	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Acquisition des pancartes de signalisation	5 208	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Acquisition du matériel pour la surveillance	08	06	02	06	02	0	0
	Type 2	Mise en place du Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Kienséré	08	06	02	06	02	0	0
		Elaboration de la charte de gestion foncière) de la forêt villageoise de Kienséré	5 208	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Création d'un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré	06	04	04	03	02	00	01
		Création d'un COGES du Jardin maraîcher de Bara-yankasso	06	03	03	02	00	01	03
		Création d'un COGES du jardin maraîcher de Yamou	06	03	03	02	00	01	03
		Création d'un COGES du forage pastoral dans le village de Siralo	06	04	04	03	02	00	01
		Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané à Safané	06	04	04	03	02	00	01
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré	1 332	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Bara-yankasso	06	03	03	02	00	01	03

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Yamou	06	03	03	02	00	01	03
		Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané à Safané	06	03	03	02	00	01	03
		Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Siralo	1 622	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Type 3	Réalisation de parc à vaccination pour bétail à Kienseré	1 332	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Aménagement d'un jardin maraîcher à Bara-yankasso	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation de la cloture du jardin maraîcher de Bara Yankasso	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation d'un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher à Bara-yankasso	30	20	10	20	05	03	02
		Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Bara-yankasso	30	20	10	20	05	03	02
		Appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Bara-yankasso	30	20	10	20	05	03	02
		Aménagement d'un jardin maraîcher à Yamou	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation de la cloture du jardin maraîcher de Yamou	30	20	10	20	05	03	02

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		Réalisation d'un forage à gros débit muni d'un système d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher à Yamou	30	20	10	20	05	03	02
		Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Yamou	30	20	10	20	05	03	02
		Appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher de Yamou	30	20	10	20	05	03	02
		Réalisation de forage pastoral à Siralo	1 622	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Formation en confection de foyers améliorés	50	50	00	40	05	05	00
		Acquisition de matériel (botteleuses, faucille, machette, râteau, etc	40	35	05	35	05	10	00
		Construire le bâtiment pour la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané	06	03	03	02	00	01	03
		Equiper la plateforme multifonctionnelle	06	03	03	02	00	01	03
		Former les bénéficiaires de la PMF	06	03	03	02	00	01	03
		Formation sur la fauche et conservationproduction due fourrage naturel	40	35	05	35	05	10	00

5.1.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+

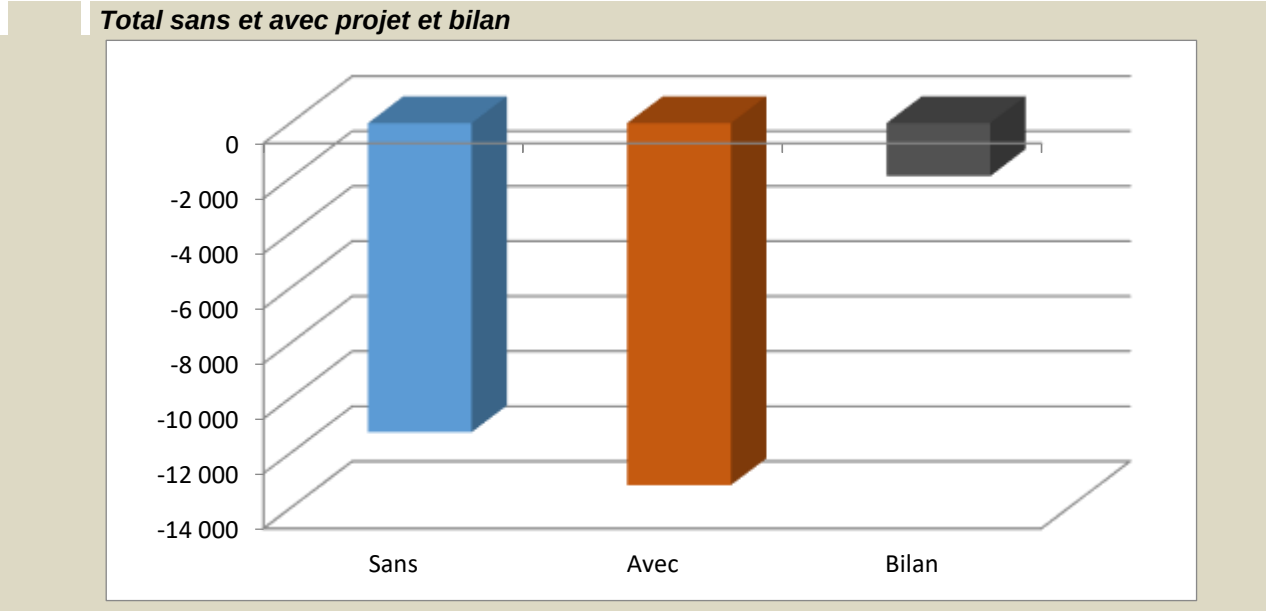

Figure 1: Bilan carbone global du PDIC /REDD+ de la commune de Safané

Analyse des résultats :

Les résultats de l'estimation du bilan carbone issus des simulations provenant de l'outil Ex ACT montrent un bilan global positif pour le PDIC/REDD+ de la commune de Safané. Ces résultats confirment que la mise en œuvre du PDIC/REDD+ de Safané sera bénéfique en termes de séquestration de Carbone et/ou de réduction des émissions.

Tableau : Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Safané

Tableau 11: Résultats détaillés du bilan carbone du PDID REDD+ de Safané

Nom du Projet	*PDIC de Safané*		**Zone climatique**	*Tropical (Sec)*					**Durée du Projet (en années)**	*20*	
Continent	*Afrique*		**Type de sol dominant**	*Sols à argiles 1:1*					**Surface totale (ha)**	*133,518*	
Composantes du projet	**Flux bruts Sans**	**Avec**	**Bilan**	**Répartition du blian par type de GES Tous les GES en tCO2eq**					**Résultats par an Sans**	**Avec**	**Bilan**
	Tous les GES en tCO2eq Positif=émission / négatif=puits			**CO_2**			**N_2O**	**CH_4**			
				Biomasse	**Sol**	**Autre**					
Changements d'Usage				CO2-Biomasse	COSol	CO2-Autre	N2O	CH_4			
Déforestation	1 413	0	-1 413	-1 413	0		0	0	71	0	-71
Boisement	-12 560	-12 812	-251	-251	0		0	0	-628	-641	-13
Autres CUT	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Agriculture											
Annuelle	-9	-287	-278	0	-285		7	0	0	-14	-14
Pérenne	-79	-64	15	0	15		0	0	-4	-3	1
Riz	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Patûrage & bétail											
Patûrage	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Bétail	0	0	0				0	0	0	0	0
Dégradation et gestion	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Coastal wetlands	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Intrants & Investissements	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Fishery & Aquaculture	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Total	-11 236	-13 162	**-1 926**	-1 664	-270	0	7	0	-562	-658	-96
Par hectare	-84	-99	-14	-12,5	-2,0	0,0	0,1	0,0			
Par hectare et par an	-4,2	-4,9	-0,7	-0,6	-0,1	0,0	0,0	0,0	-4,2	-4,9	-0,7

5.1.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

Au niveau environnemental

- Les investissements dans la forêt communale, dans la forêt villageoise de Bona et ceux dans la forêt villageoise de Kienséré, à travers la délimitation, la protection, le reboisement contribueront à créer les conditions favorables au développement des ressources fauniques. A terme, cela offrira des possibilités de développer des activités de valorisation comme la petite chasse et l'accroissement substantiel de toute production végétale de l'augmentation sensible de l'entomo-faune florale consécutive à la production mellifère dans ces formations forestières.
- Les réalisations de renforcement des productivités (fosses fumières, techniques de production agricole, jardins maraîchers, l'embouche bovine, etc.) contribuent au renforcement et à la préservation du couvert végétal. La fumure organique crée des conditions favorables au développement de la micro faune du sol (lombric et autres invertébrés) indispensables au maintien de la fertilité du sol.

Au niveau socioéconomique

- Les capacités techniques et connaissances acquises lors des séances de formation, d'information et de sensibilisation renforceront les aptitudes des communautés et les possibilités de formation d'autres producteurs au sein de la communauté. A cela s'ajoute l'émergence de nouvelles opportunités de génération de revenus comme l'embouche qui contribue à l'élevage intensif.
- Les activités communautaires (unités de transformation, sessions de formations, fonctionnement des comités de gestion, participation aux échanges et rencontres pendant et après le projet, etc.) contribueront à consolider la cohésion sociale et le frottement entre les différentes communautés des différents villages de la commune. Ce qui renforce la promotion des expériences endogènes.

Au niveau institutionnel

- Le processus d'élaboration du PDIC de par son approche axée sur la participation et la concertation multi échelle et multi acteurs combinée avec sa particularité d'être un projet axé sur la réduction des émissions et la dégradation des espaces de conservation constitue une expérience additionnelle pour les collectivités locales. Cette expérience acquise constitue une opportunité de prise en compte des questions environnementales émergeantes (crédit carbone, REDD+, etc.) dans la planification locale ;
- La mise en œuvre du PDIC viendra atténuer l'insuffisance des PCD dans le domaine de la conservation de la promotion des initiatives de réduction de déforestation et de la dégradation dans l'espace communal.

- Le PDIC aura un co-bénéfice important aux niveaux politiques et stratégiques à savoir une opportunité pour les communes de matérialiser certaines dispositions du Code Général des collectivités notamment la création et la gestion des espaces de conservation (Articles 89 et 90).

5.2. Financement additionnel

Les activités du financement additionnel comprennent essentiellement celles qui sont ne sont directement liées à la forêt mais permettent de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts. Il s'agit notamment des activités génératrices de revenus, de soutien à la production agricole et de valorisation des produits forestiers non ligneux. Elles contribuent aussi à renforcer la résilience des communautés face aux effets des changements climatiques.

Au niveau environnemental

- Le compostage contribue à la régénération des sols, ce qui est favorable au développement du couvert végétal. Il contribue à la réduction de l'expansion des terres agricoles au détriment des forêts. Le fonctionnement de la plateforme multifonctionnelle renforcera l'implication des populations, et les femmes en particulier dans la conservation des forêts.

Au niveau socioéconomique

- La réalisation de jardins maraîchers pour les jeunes, les femmes et les PDI, la plateforme multifonctionnelle, le renforcement des activités de tissage, le renforcement de la plateforme multifonctionnelle et la formation en apiculture moderne seront très pourvoyeurs de revenus pour les bénéficiaires et les personnes qui sont à leur charge. Les expériences acquises pourraient être partagées dans les communes voisines.

Au niveau institutionnel

- Le processus d'élaboration du PDIC de par son approche axée sur la participation et la concertation multi échelle et multi acteurs combinée avec sa particularité d'être un projet axé sur la réduction des émissions et la dégradation des espaces de conservation constitue une expérience additionnelle pour les collectivités locales. Cette expérience acquise constitue une opportunité de prise en compte des questions environnementales émergeantes (crédit carbone, REDD+, etc.) dans la planification locale.
- La mise en œuvre du PDIC viendra atténuer l'insuffisance des PCD dans le domaine de la conservation de la promotion des initiatives de réduction de déforestation et de la dégradation dans l'espace communal.

6. PRINCIPAUX RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PDIC/REDD+

6.1. Financement initial

Tableau 12: Risques du financement initial et mesures d'atténuation

Niveau/ plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Environnemental	Mauvaise pluviométrie (longue et rude sècheresse)	- Réaliser les reboisements à la bonne période (juin, juillet, août) ; - Reboiser avec des espèces locales résistantes aux sécheresses et à croissance rapide.
	Feux de brousse	- Assurer la réalisation effective des pares-feux, - Assurer la surveillance régulière et sensibiliser les populations.
	Poursuite des pratiques d'empiètement des forêts	- Délimiter (bornage et panneaux) et assurer la surveillance
	Risques de pollution liée à l'utilisation des produits phytosanitaires dans le maraîchage	- Sensibiliser les acteurs sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et la gestion des emballages
	Risques d'émissions de carbone (consommation d'hydrocarbures, autres) durant les déplacements des acteurs et la réalisation de certaines activités nécessitant l'utilisation d'engins motorisés	- Optimiser les déplacements motorisés (covoiturage par exemple) ; - Assurer l'entretien régulier des engins motorisés
Socioéconomique	Les risques de découragement des populations en cas de bénéfices trop faibles ou tardifs par rapport aux attentes. Ce qui pourrait accentuer les mauvaises pratiques préjudiciables aux efforts de conservations entreprises ;	- Accompagner les populations (particulièrement les couches vulnérables) dans la réalisation et la dynamisation des activités connexes (appui en semences agricoles, embouche, formation/encadrement, …) ; - Sensibiliser les communautés sur l'importance du projet PDIC REDD+
	Conflits et désengagement d'acteurs liés à la confiscation des postes de responsabilités ou autres pratiques discriminatoires dans les COGES, l'accès aux PFNL, les AGR (plateforme multifonctionnelle, jardins maraîchers), les forages et parcs de vaccination.	- Sensibiliser les communautés sur l'inclusion sociale et la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PDIC/REDD+
	Faible intérêt du projet pour les jeunes du fait de l'orpaillage dans la zone	- Prendre en compte les jeunes dans les activités génératrices de revenus (maraîchage, embouche, autres activités)
	L'insécurité liée au terrorisme pouvant compromettre la mise en œuvre totale ou partielle des activités du PDIC/REDD+	- Changement de sites d'investissement en cas d'empêchement dans une localité donnée
Institutionnel	La non réalisation ou retard dans la mise en œuvre de certaines activités du fait des lenteurs administratives et la lourdeur des procédures de passation des marchés	- Respecter le chronogramme de réalisation des activités programmées (dynamisme du PIF et des acteurs locaux : mairie et populations bénéficiaires) ; - Impliquer tous les acteurs.

Niveau/ plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
	L'instabilité politique pouvant influencer négativement la mise en œuvre efficace du PDIC/REDD+ au regard de la forte implication des acteurs municipaux dans les prises de certaines décisions et l'accompagnement des activités	- Impliquer fortement les acteurs administratifs

6.2. Financement additionnel

Tableau 13: Risques du financement additionnel et mesures d'atténuation

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Environnemental	Mauvaise pluviométrie (longue et rude sècheresse) pouvant anéantir les activités maraichères	Sensibiliser les acteurs sur l'utilisation rationnelle des ressources en eau
	Risques de pollution liée à l'utilisation des produits phytosanitaires dans le maraîchage	Sensibiliser les acteurs sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et la gestion des emballages
	Pollution par les déchets liée aux activités de tissage et de la plateforme multifonctionnelle	Sensibiliser les bénéficiaires sur l'hygiène, la collecte et la gestion des déchets
Socioéconomique	Conflits et désengagement d'acteurs liés à la confiscation des postes de responsabilités ou autres pratiques discriminatoires dans les COGES, l'accès aux PFNL, les AGR (plateforme multifonctionnelle, jardins maraîchers), les forages et parcs de vaccination.	Sensibiliser les communautés sur l'inclusion sociale et la prise en compte du genre dans la mise du PDIC/REDD+
	L'insécurité liée au terrorisme pouvant compromettre la mise en œuvre totale ou partielle des activités du PDIC/REDD+	Changer de sites d'investissement en cas d'empêchement dans une localité donnée
	Les risques de découragement des populations en cas de bénéfices trop faibles ou tardifs par rapport aux attentes, ou difficultés d'écoulement des produits.	- Accompagner les populations (particulièrement les couches vulnérables) dans la réalisation et la dynamisation des activités connexes (appui en semences agricoles, embouche, formation/encadrement, …) ;
Institutionnel	La non réalisation ou retard dans la mise en œuvre de certaines activités du fait des lenteurs administratives et la lourdeur des procédures de passation des marchés	- Respecter le chronogramme de réalisation des activités programmées (dynamisme du PIF et des acteurs locaux : mairie et populations bénéficiaires) ; - Impliquer tous les acteurs.
	L'instabilité politique pouvant influencer négativement la mise en œuvre efficace du PDIC/REDD+ au regard de la forte implication des acteurs municipaux dans les prises de certaines décisions et l'accompagnement des activités	- Impliquer fortement les acteurs administratifs

ANNEXES

Annexe 1 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités

1.1. Financement initial

Type	Activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût (FCFA)	Lieu(x)	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
				An 1	An 2				
Espace de conservation 1 : **Forêt communale**									
Type 1	Activité 1.1. : Création d'une pépinière dans la forêt communale à Tiékuy	Nbre	1	x		3 920 050	Tiékuy	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.2. : Former les bénéficiaires de la pépinière en technique de production de plants	Nbre	1	x		500 000	Tiékuy	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.3. : Acquérir du matériel et des intrants pour la pépinière			x		380 000	Tiékuy	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.4. : Reboiser dans la forêt communale	Nbre	24000	x	x	2 490 000	Tiékuy	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.5: Acquérir du matériel pour le reboisement dans la forêt communale	Nbre		x		120 000	Tiékuy	Mairie PIF PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.6. : Acquérir du matériel pour la surveillance	Nbre		X		1 300 000	Tiékuy	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.7. : Acquérir des pancartes de signalisation	Nbre				800 000	Tiékuy	Mairie PIF	COGES Serv Env
Type 2	Activité 2.1. : Mettre en place un comité de gestion (COGES) de la forêt communale	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	Serv Env
	Activité 2.2 : Elaborer une charte de gestion foncière de la forêt communale	Nbre	1	x		3 000 000	Safané	Mairie PIF	Serv Env COGES
	Activité 2.3 : Mettre en place un COGES du jardin maraîcher de Lanfiéra	Nbre	1	x		300 000	Lanfiera	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.4 : Mettre en place un COGES du jardin maraîcher de Nounou	Nbre	1	x		300 000	Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.5 : Mettre en place un COGES du forage pastoral dans le village de Nounou	Nbre	1	x		300 000	Nounou	Mairie PIF	COGES ZATE

	Activité 2.6: Création d'un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy	Nbre	1	x		300 000	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.7 : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Lanfiéra	Nbre	1	x		1 000 000	Lanfiera	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.8 : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Nounou	Nbre	1			1 000 000	Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.9 : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Nounou	Nbre	1	x		1 000 000	Nounou	Mairie Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.10 : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy	Nbre	1	x		1 000 000	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZATE
Type 3	Activité 3.1. : Aménager un jardin maraîcher pour les jeunes et femmes de Lanfiéra	Nbre	1	x		462 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.2. : réaliser la clôture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Lanfiéra	Nbre	1	x		1 974 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.3. : Réalisation de forage pour le jardin maraîcher de Lanfiéra	Nbre	1	x		12 054 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.4. : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Lanfiéra	Nbre	1	x		500 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.5. : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Lanfiéra	Nbre	1	x		400 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.6. : Réaliser un jardin maraîcher pour les jeunes et femmes Nounou	Nbre	1	x		448 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.7. : réaliser la cloture du jardin maraîcher des jeunes et femmes de Nonou	Nbre	1	x		1 974 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.8. : Réalisation de forage pour le périmetre maraîcher de Nounou	Nbre	1	x		12 054 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.9. : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Nounou	Nbre	1	x		500 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.10. : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Nounou	Nbre	1	x		400 000	Lanfiéra et Nounou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.11. : Forage pastoral dans le village de Nounou	Nbre	1	x		9 140 250	Nounou	Mairie PIF	COGES ZATE

	Activité 3.12. : Réalisation d'un parc de vaccination métallique dans le village de Tiekuy	Nbre	1	x		10 038 000	Tiekuy	Mairie PIF	COGES ZATE
Mesures d'atténuation des impacts environnement aux et sociaux	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides –	Nbre	1	x		350 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les riverains de la forêt communale et sur leur implication dans la gestion			x		300 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	-	x	x	350 000	Tiekuy Nounou, Makongo, Lanfiéra et Sokoula	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	-	x	x	PM	Tiekuy Nounou, Makongo, Lanfiéra et Sokoula	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	-	x	x	PM	Tiekuy Nounou, Makongo, Lanfiéra et Sokoula	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	-	x	x	PM	Tiekuy Nounou, Makongo, Lanfiéra et Sokoula	Mairie PIF	COGES Serv Env
Espace de conservation 2 : Forêt villageoise de Bona									
Type 1	Activité 1.1. : Reboiser dans la forêt villageoise de Bona	Nbre	2400	x	x	1 420 000	Bona	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.2. : Acquérir du matériel pour le reboisement	Nbre		x		1 290 000	Bona	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.3. : Acquérir du matériel pour la surveillance_	Nbre		x		1 200 000	Bona	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.4. : Acquérir des pancartes de signalisation	Nbre		x		400 000	Bona	Mairie PIF	COGES Serv Env
Type 2	Activité 2.1. : mettre en place du Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Bona	Nbre	1	x		300 000	Bona	Mairie PIF	Serv Env
	Activité 2.2. : Elaborer une charte de gestion foncière de la forêt villageoise de Bona	Nbre	1	x		3 000 000	Safané	Mairie PIF	Serv Env COGES

	Activité 2.3. : Mettre en place un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.4. Mettre en place un COGES du forage pastoral dans le village de Boussien	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.5. Élaborer un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Zenkuy	Nbre	1	x		1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.6. Élaborer un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Boussien	Nbre	1	x		1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
Type 3	Activité 3.1. : Réalisation de parcs de vaccination pour le bétail à Zenkuy	Nbre	1	x		10 300 500	Zenkuy	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.2. : Réaliser un forage pastoral à Boussien	Nbre	1	x		9 402 750	Bossien	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.3. : Formation en itinéraire technique de production (tomate, oignon, choux, …)	Nbre	1	x		1 500 000	Zenkuy	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.4 : appui des bénéficiaires de la formation sur l'itinéraire technique de production maraichère en semences.	Nbre	1	x		400 000	Zenkuy	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.5. : Formation sur la réalisation de cordons pierreux	Nbre	1	x		1 500 000	Zenkuy	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.6. : Appui matériel pour la réalisation des cordons pierreux	Nbre	1	x		500 000	Zenkuy	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.7. : Former les femmes sur la fabrication du savon	jours	5		x	1 400 000	Bona	Mairie, PIF	COGES
	Activité 3.8. : réaliser une formation sur la confection de foyers améliorés	Nbre	1		x	1 000 000	Bona	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 3.9. : Formation en élevage (volailles et ovins)					1 500 000		Mairie PIF	
	Activité 3.10. : Appui et formation en élevage (volailles et ovins)	jours	5	x		1 500 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
Mesures d'atténuation des impacts	Sensibiliser sur l'implication des femmes et des groupes vulnérables pour leur participation à la prise de décision dans les COGES	Nbre	1	x		350 000	-	Mairie PIF	COGES Serv Env

environnement aux et sociaux	Sensibiliser les riverains de la forêt et sur leur implication dans la gestion	Nbre	1	x		300 000	Bona	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser sur la priorisation de l'accès de l'élevage aux forages pastoraux	Nbre	1	x		300 000	Bona	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	1	x	x	341 200	Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	-	x	x	PM	Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	-	x	x	PM	Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	-	x	x	PM	Bona, Zenkuy, Pakolé, Bossien	Mairie PIF	COGES Serv Env
Espace de conservation 3 : Forêt villageoise de Kienseré									
Type 1	Activité 1.1 : Reboiser la forêt avec des espèces médicinales et d'intérêt pour la population	Nbre	6 000	x	x	2 920 000	Kienséré	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.2. : Acquérir du matériel pour le reboisement	Nbre		x		2 650 000	Kienséré	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.3. : Acquérir du matériel pour la surveillance_	Nbre		x		1 500 000	Kienséré	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 1.4. : Acquérir des pancartes de signalisation_	Nbre		x		1 000 000	Kienséré	Mairie PIF	COGES Serv Env
Type 2	Activité 2.1. : Mettre en place un Comité de Gestion (COGES) de la forêt villageoise de Kienséré	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	Serv Env
	Activité 2.2. : Elaborer une charte de gestion foncière) de la forêt villageoise de Kienséré	Nbre	1	x		3 000 000	Safané	Mairie PIF	Serv Env COGES
	Activité 2.3. : Mettre en place un COGES du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.4. : Mettre en place un COGES du Jardin maraîcher de Bara-yankasso	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.5 : Mettre en place un COGES du Jardin maraîcher de Yamou	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	ZAT COGES

	Activité 2.6. : Mettre en place un COGES du forage pastoral dans le village de Siralo	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.7. : Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané à Safané	Nbre	1	x		300 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.8. : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination métallique dans le village de Kienseré	Nbre	1	x		1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.9. : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Bara-yankasso	Nbre	1	x		1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.10. : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du jardin maraîcher de Yamou	Nbre	1	x		1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.11. : Élaborer un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral dans le village de Siralo	Nbre	1	x		1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.12. : Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané à Safané	Nbre	1	x		1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE
Type 3	Activité 3.1. : Réaliser un parc de vaccination à Kienseré	Nbre	1	x		10 300 500	Kienseré	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.2. : Aménager un jardin maraîcher à Bara-yankasso	Nbre	1	x	x	462 000	Bara-Yankasso	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.3. : réaliser la clôture du jardin maraîcher de Bara Yankasso	Nbre	1	x		1 974 000	Bara-Yankasso	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.4.: Réaliser un forage d'exhaure solaire pour le jardin maraîcher de Bara-Yankasso	Nbre	1	x		12 054 000	Bara-Yankasso	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.5.: Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Bara-yankasso	Nbre	1	x		500 000	Bara-Yankasso	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.6. : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Bara-yankasso	Nbre	1	x		400 000	Bara-Yankasso	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.7. : Aménagement d'un jardin maraîcher à Yamou	Nbre	1	x		462 000	Yamou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.8. : réaliser la cloture du jardin maraîcher de Yamou	Nbre	1	x		1 974 000	Yamou	Mairie PIF	COGES ZAT

	Activité 3.9.: Réaliser un forage d'exhaure solaire pour le périmetre maraîcher de Yamou	Nbre	1	x		12 054 000	Yamou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.10.: Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Yamou	Nbre	1	x		500 000	Yamou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.11. : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Yamou	Nbre	1	x		400 000	Yamou	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.12. : Réalisation de forage pastoral à Siralo	Nbre	1	x		9 402 750	Siralo	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.13. : Formation en confection de foyers améliorés	Nbre	1		x	1 400 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 3.14. : Formation sur la fauche et conservation production de fourrage naturel	Nbre	1		x	1 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env ZATE
	Activité 3.15. : Acquisition de matériel (botteleuses, faucille, machette, râteau, etc	Nbre	1	x	Nbre	800 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env ZATE
	Activité 3.16.: : Construire le bâtiment pour la plateforme multifonctionnelle (PMF) à Safané	Nbre	1	x	Nbre	6 238 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 3.17 : Equiper la plateforme multifonctionnelle	Nbre	1	x	Nbre	4 000 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Activité 3.18 : Former les bénéficiaires de la PMF	Nbre	1	x	Nbre	1 450 000	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env ZAT
Mesures d'atténuation des impacts environnement aux et sociaux	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides et la gestion des emballages	Nbre	1		x	400 000	Nounou	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser sur la gestion des emballages	Nbre	1		x	300 000	Nounou	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les riverains de la forêt et les impliquer dans la gestion	Nbre	1		x	300 000	Kienseré	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	–	x	x	300 000	Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	-	x	x	PM	Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo	Mairie PIF	COGES Serv Env

	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	-	x	x	PM	Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	-	x	x	PM	Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo	Mairie PIF	COGES Serv Env
Budget total financement initial						**200 000 000**			

1.2. Financement additionnel

Type	Activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre An 3	Coût (FCFA)	Lieu(x)	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
Espace de conservation 1 : Forêt communale								
Type 1								
Type 2	*Activité 2.1 :* Mettre en place un COGES du Jardin maraîcher de Tiékuy	Nbre		x	**300 000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 2.2: Élaborer un cahier des charges pour la gestion du Jardin maraîcher de Tiékuy	Nbre		x	**1000 000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZAT
Type 3	*Activité 3.1* : Réaliser un jardin maraîcher pour les jeunes et femmes à Tiékuy *(EC1)*	Nbre	1	x	**462000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZAT
	A3.1 Activité 3.2 . : réaliser la clôture du jardin maraîcher de Yamou	Nbre	1	x	**1974000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.3 : Réaliser un forage avec exhaure solaire pour le jardin maraîcher à Tiékuy	Nbre	1	x	**12054000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.4 : Former les bénéficiaires du jardin maraîcher de Tiékuy	Nbre	1	x	**500000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.5 : Apporter un appui matériel aux bénéficiaires du jardin maraîcher Tiékuy	Nbre	1	x	**400000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZAT
	Activité 3.6. : Former les éleveurs de Tiekuy en embouche bovine et ovine	Nbre	1	x	**1500000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Envir
	Activité 3.7 : Appui en embouche bovine et ovine et appui d'un groupement d'éleveurs ayant un agrément à Tiekuy	Nbre	1	x	**2950000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 3.8 : Formation et appui en compostage au profit des riverains de la forêt communale (Tiekuy, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula)	Nbre	1	x	**2500000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES, ZAT Serv Envir

Type	Activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre An 3	Coût (FCFA)	Lieu(x)	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
	Activité.3.9: Acquérir des kits de production de miel pour les jeunes et les femmes de Nounou, Lanfièra et Makongo	Nbre	1	x	**2834000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env
	Activité 3.10 : Former les femmes et les jeunes de Nounou, Lanfièra et Makongoen apiculture moderne	Nbre	1	x	**1400000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env
	Activité.3.11: Former les tisserands de Tiékuy	Nbre	1	x	**2500000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env
	Activité.3.12: Appui aux tisserands de Tiékuy bénéficiaires en machines à tisser en fer, en files et teinture	Nbre	1	x	**3500000**	Tiékuy	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env
	Activité.3.13: Former les éleveurs de Tiekui, Nounou, Lanfièra, Makongo et Sokoula sur les bonnes pratiques zootechniques de gestion durable des terres (GDT)	Nbre	1	x	**1500000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env. Et ZATE
Espace de conservation 2 : Forêt villageoise de Bona								
Type 1	-							
Type 2	Activité.2.1.: Mettre en place un COGES des broyeurs polyvalents mobiles	Nbre	1	x	**300 000**	Bona	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité 2.2: Élaboration d'un cahier des charges pour la gestion des broyeurs polyvalents mobiles	Nbre	1	x	**1 000 000**	Bona	Mairie PIF	COGES ZATE
Type 3	Activité3.1. Acquérir deux broyeurs polyvalents mobiles	Nbre	1	x	**4850000**	Bona	Mairie PIF	COGES ZATE
	Activité.3.2: Former les femmes sur la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Nbre	1	x	**1400000**	Bona	Mairie PIF	COGES Serv. Env
Espace de conservation 3 : Forêt villageoise de Kienseré								
Type 1	-							
Type 2	Activité 2.1 : Mettre en place un COGES des activités de Tissage à Safané	Nbre		x	**300 000**	Safané	Mairie PIF	COGES Autres
	Activité 2.2 : Élaborer un cahier des charges pour la gestion des activités de Tissage à Safané	Nbre		x	**1 000 000**	Safané	Mairie PIF	COGES Autres

Type	Activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre An 3	Coût (FCFA)	Lieu(x)	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
	Activité 2.3 : Mettre en place un COGES des activités de transformation du lait au profit des femmes de Safané	Nbre		x	**300 000**	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE, Autres
	Activité 2.4 : Mettre en place un COGES de la boutique de vente des PFNL à Safané	Nbre	1	x	**300 000**	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE, Autres
	Activité 2.5 : Élaborer un cahier des charges pour la gestion des activités de transformation du lait au profit des femmes de Safané	Nbre		x	**1 000 000**	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE, Autres
	Activité 2.6 : Élaborer un cahier des charges pour la gestion la boutique de vente des PFNL à Safané	Nbre	1	x	**1 000 000**	Safané	Mairie PIF	COGES ZATE, Autres
Type 3	Activité 3.1 : Créer un centre de tissage au profit des femmes de Safané	Nbre	1	x	**9450000**	Safané	Mairie PIF	COGES Autres
	Activité 3.2: Equiper le centre de tissage (machine, files, teinture)	Nbre	1	x	**3 500 000**	Safané	Mairie PIF	COGES Autres
	Activité 3.3 : Former les bénéficiaires du centre de tissage	Nbre	1	x	**2 500 000**	Safané	Mairie PIF	COGES Autres
	Activité 3.4 : Construire une plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané	Nbre	1	x	**14 211 250**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv ZATE
	Activité 3.5 : Equiper la plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané	Nbre	1	x	**3 000 000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env
	Activité 3.6 : Former les bénéficiaires de la plateforme pour la transformation du lait au profit des femmes de Safané	Nbre	1	x	**2 500 000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env
	Activité 3.7 : Construire une boutique de vente de PFNL à Safané	Nbre	1	x	**3 360 000**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Envir
	Activité 3.8 : Acquérir des kits de production de miel à Kienséré	Nbre	1	x	**2 866 000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env

Type	Activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre An 3	Coût (FCFA)	Lieu(x)	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
	Activité 3.9 : Former les femmes et jeunes en apiculture	Nbre	1	x	**1 400 000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE Serv Env
	Activité 3.10. : Former les éleveurs de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo en embouche bovine et ovine	Nbre	1	x	**1 500 000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE
	Activité 3.11. Appui en embouche bovine et ovine au profit des éleveurs de Kienseré, Yamou, Bara-Yankasso et Siralo	Nbre	1	x	**3 068 000**	Safané	Mairie PIF	COGES, ZATE
Mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux	Forêt communale							
	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides	Nbre	1	x	**400 000**	Tiékuy	Mairie PIF	Serv- Envir
	Sensibiliser sur la gestion des emballages	Nbre	1	x	**300 000**			
	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	1	x	**511 000**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	1	x	**PM**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	1	x	**PM**	Safané	Mairie	COGES Serv Env
	Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	1	x	**PM**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Forêt Villageoise de Bona							
	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	Nbre	1	x	**PM**	Bona	Mairie PIF	PIF Services Env COGES
	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	1	x	**359 750**	Bona	Mairie PIF	PIF

Type	Activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre An 3	Coût (FCFA)	Lieu(x)	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
	Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	1	x	PM	Bona	Mairie PIF	Services Env
	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre	1	x	PM	Bona	Mairie PIF	COGES
	Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre	1	x	PM	Bona	Mairie PIF	PIF
	Forêt Villageoise de Kienséré							
	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	Nbre			**PM**	Safané	Mairie PIF	PIF Services ZAT COGES
	Sensibiliser les bénéficiaires de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage sur l'hygiène et l'assainissement	Nbre	1	x	**750 000**	Safané	Mairie PIF	Serv- Envir
	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre			**500 000**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre			**PM**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Nbre			**PM**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
	Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	Nbre			**PM**	Safané	Mairie PIF	COGES Serv Env
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)					**3 000 000**			
Budget total financement additionnel					**100 000 000**			

Annexe 2 : Résultats issus de l'outil Ex Act

2.1. Financement initial

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)				
		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		5	126	134
Agriculture	Annuelle	0	0	0
	Pérenne	128	3	0
	Riz	0	0	0
Patûrage		0	0	0
Autres terres	Dégradées	0	0	0
	Autres	0	5	0
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		134	134	134
Autre indicateurs				
Superficies irriguées - ha		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
	Riz irrigué	0	0	0
	Cultures annuelles	4	0	10
	Total	4	0	10
Surfaces brûlées cumulées - ha			Sans le projet	Avec le projet
	Provenant de la déforestation		0	0
	Provenant de la dégradation		0	0
	Boisement		0	0
	Autres CUT		0	0
	Annuelle		6	191
	Pérenne		0	0
	Riz irrigué		0	0
	Patûrage		0	0
	Total		6	191

Matrice des évolutions Sans le projet	Sols minéraux (ha)		FIN							Total pour le début
			Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Autres terres		
				Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
	DEBUT	Forêt/Boisement	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*5,08*	5
		Agriculture – Annuelle	0	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Agriculture – Pérenne	126	*0*	2,5184	*0*	*0*	*0*	*0*	128,4384
		Agriculture – Riz	0	*0*	*0*	0	*0*	*0*	*0*	0
		Patûrage	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Autres terres – Dégradées	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Autres terres – Autres	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Total à la fin	125,92	0	2,5184	0	0	0	5,08	133,5184

Matrice des évolutions Avec le projet	Mineral soils (ha)		FIN							Total pour le début
			Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Other Land		
				Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
	DEBUT	Forêt/Boisement	5	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	5
		Agriculture – Annuelle	0	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Agriculture – Pérenne	128	*0*	0	*0*	*0*	*0*	*0*	128,4384
		Agriculture – Riz	0	*0*	*0*	0	*0*	*0*	*0*	0
		Patûrage	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Autres terres – Dégradées	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Autres terres – Autres	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Total à la fin	133,5184	0	0	0	0	0	0	133,5184

2.2. Financement additionnel

Nom du Projet	*PDIC REDD + de Safané : Financement additionnel*		**Zone climatique**	*Tropical (Sec)*					**Durée du Projet (en années)**	*20*		
Continent	*Afrique*		**Type de sol dominant**	*Sols à argiles 1:1*					**Surface totale (ha)**	*0*		
Composantes du projet	**Flux bruts**			**Répartition du bilan par type de GES**					**Résultats par an**			
	Sans	**Avec**	**Bilan**	**Tous les GES en tCO2eq**					**Sans**	**Avec**	**Bilan**	
	Tous les GES en tCO2eq			**CO_2**			**N_2O**	**CH_4**				
	Positif=émission / négatif=puits			**Biomasse**	**Sol**	**Autre**						
Changements d'Usage				CO2-Biomasse	CO2-Sol	CO2-Autre	N2O	CH_4				
Déforestation	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Boisement	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Autres CUT	10	10	0	0	0		0	0	0	0	0	
Agriculture												
Annuelle	-5	-66	-61	0	-61		0	0	0	-3	-3	
Pérenne	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Riz	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Pâturage & bétail												
Pâturage	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Bétail	0	0	0				0	0	0	0	0	
Dégradation et gestion	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Coastal wetlands	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Intrants & Investissements	0	0	0			0	0	0	0	0	0	

Fishery & Aquaculture	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Total	5	-57	**-61**	0	-61	0	0	0	0	-3	-3
Par hectare	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Par hectare et par an	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)				
		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		0	0	0
Agriculture	Annuelle	0	0	0
	Pérenne	0	0	0
	Riz	0	0	0
Pâturage		0	0	0
Autres terres	Dégradées	0	0	0
	Autres	0	0	0
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		0	0	0

Matrice des évolutions Avec le projet	Mineral soils (ha)		FIN							
			Forêt/Boisement	**Agriculture**			**Pâturage**	**Other Land**		Total pour le début
				Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
		Forêt/Boisement	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Annuelle	0	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
	Agriculture	Pérenne	0	*0*	0	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Riz	0	*0*	*0*	0	*0*	*0*	*0*	0
DEBUT	**Pâturage**		0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Dégradées	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
	Autres terres									
		Autres	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	0
		Total à la fin	0	0	0	0	0	0	0	0

<u>Annexe 3 :</u> Coordonnées des investissements du PDIC/REDD+

3.1. Investissements ponctuels

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
1.	Nounou	Construction de forage pastoral à Nounou	473145,33	1352411,54
2.	Boussien	Construction de forage pastoral à Bossien	460672,22	1323159,92
3.	Siralo	Construction de forage pastoral à Siralo	465668,64	1332758,46
Financement additionnel				

3.2. Investissements polygonaux

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
1.	Tiékuy	Forêt communale	473701,63	1352693,77
2.	Bona	Forêt villageoise de Bona	472976,49	1327808,21
3.	Kienséré	Forêt villageoise de Kienséré	465615,57	1329240,47
4.	Safané	Plateforme multifonctionnelle (beurre de karité)	475451,54	1340738,85
5.	Safané	Construction de boutique de vente de PFNL à Safané	474772,86	1340826,90
6.	Yamou	Aménagement de jardin maraicher à Yamou	463159,06	1330505,65
7.	Nounou	Aménagement de jardin maraicher à Nounou	475479,07	1354022,73
8.	Lanfièra	Aménagement de jardin maraicher à Lanfièra	473188,96	1365516,51
9.	Bara-Yankasso	Aménagement de jardin maraicher à Bara-Yankasso	467463,38	1330811,34
10.	Nounou	Construction de hangar à Nounou	474212,41	1354098,47
11.	Bossien	Construction de forage pastoral à Boussien	460672,22	1323159,92
12.	Zenkuy	Réalisation de parc de vaccination pour le bétail à Zenkuy	477434,93	1326218,55
13.	Kienseré	Réalisation de parc de vaccination pour le bétail à Kienseré	466663,20	1329174,22
14.	Tiékuy	Réalisation de parc de vaccination pour le betail à Tiékuy	474068,96	1360352,71
15.	Tiékuy	Construction de hangar à Tiékuy	473433,70	1360044,18
Financement additionnel				
16.	Safané	Plateforme multifonctionnelle (lait)	475451,54	1340738,85
17.	Tiékuy	Aménagement de jardin maraicher à Tiékuy	473217,19	1350004,48
18.	Safané	Renforcement des capacités du centre des tisserands de Safané	475411,60	1340813,42

3.3. Investissements linéaires

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
Financement additionnel				

Annexe 4 : Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de la commune

5.1 : Financement initial

Espaces de conservation (EC)	Principaux impacts potentiels négatifs	rincipales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
EC 1: **Forêt communale**	pollution des eaux et des sols ; problèmes sanitaires	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides –	350 000	COGES, PIF Services ZAT et environnement
	Exclusion des couches vulnérables	Favoriser l'accès des femmes et des personnes vulnérables (PDI) aux jardins maraîchers	PM	COGES, Mairie
	Empiètement de la forêt communale	Sensibiliser les riverains de la forêt et les impliquer dans la gestion	300 000	COGES, PIF et Service de l'environnement
		Procéder à la délimitation et à la sécurisation foncières des sites d'investissement du PDIC-REDD+	PM	COGES, PIF et Service de l'environnement
	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	350000	COGES, PIF, et Service de l'environnement
		Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	COGES, PIF et Service de l'environnement
	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
		Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	COGES, PIF et Service de l'environnement

	Coût estimatif total EC 1	**1000000**	

Espaces de conservation (EC)	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
EC 2 : **Forêt villageoise de Bona**	discrimination des femmes et des groupes vulnérables	« «	350 000	PIF COGES
		Impliquer les femmes dans les COGES	PM	
	risque d'accaparement au détriment de l'élevage	Sensibiliser sur la priorisation de l'accès de l'élevage aux forages pastoraux	300 000	COGES
	Empiètement de la forêt communale	Sensibiliser les riverains de la forêt et les impliquer dans la gestion	300 000	PIF et Service de l'environnement COGES
		Procéder à la délimitation et à la sécurisation foncières des sites d'investissement du PDIC-REDD+	PM	
	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	341 200	COGES, PIF, et Service de l'environnement
		Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
		Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	Coût estimatif total EC 2		**1291200**	

Espaces de conservation (EC)	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
EC 3 : **Forêt villageoise de Kienséré**	- pollution des eaux et des sols ; - problèmes sanitaires	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides	400000	PIF, COGES Services ZAT et environnement
		Sensibiliser sur la gestion des emballages	300000	
	- Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF, Services ZAT COGES
	- discrimination des femmes et des groupes vulnérables ; - risques de dégradation des conditions de vie des femmes et des groupes vulnérables dont les PDI	Favoriser l'accès des femmes et des personnes vulnérables (PDI) aux jardins maraîchers	PM	PIF, COGES
		Intégrer les femmes dans les COGES	PM	
	- Empiètement de la forêt villageoise	Sensibiliser les riverains de la forêt et les impliquer dans la gestion	300000	PIF et Service de l'environnement COGES
		Procéder à la délimitation et à la sécurisation foncières des sites d'investissement du PDIC-REDD+	PM	
	- Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	300000	COGES, PIF, et Service de l'environnement
		Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	- Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
		Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	Coût estimatif total EC 3		**1300000**	

5.2 : Financement additionnel

Forêt communale :

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
EC 1: **Forêt communale**	Activités maraichères	- pollution des eaux et des sols ; - problèmes sanitaires	Sensibiliser sur la gestion des produits phytosanitaires et l'utilisation des biopesticides	400 000	PIF, COGES Services ZAT et environnement
			Sensibiliser sur la gestion des emballages	300 000	
	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Création d'emplois Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF Services ZAT COGES
	Sécurisation des populations impliquées dans les travaux contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	511 000	PIF, Service de l'environnement
			Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	Sécurisation des travailleurs des entreprises contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
			Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
Coût estimatif total EC 3				**1411 000**	
EC 2 : **Forêt villageoise de Bona**	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Création d'emplois Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF Services ZAT COGES
	Sécurisation des populations impliquées dans les travaux contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	359750	PIF, Service de l'environnement
			Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
	Sécurisation des travailleurs des entreprises contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
			Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
Coût estimatif total EC 2				**546 000**	
N°	**Principales activités sources d'impacts**	**Principaux impacts potentiels négatifs**	**Principales mesures d'atténuation /bonification**	**Coûts estimatifs des mesures (FCFA)**	**Responsable de mise en œuvre**
EC 3 : **Forêt villageoise de Kienséré**	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Création d'emplois Risque de discrimination des personnes vulnérables	Priorisation des femmes et des personnes vulnérables (PDI)	PM	PIF Services ZAT COGES
	Exploitation de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage	Accumulation des déchets Pollution de l'environnement	Sensibiliser les bénéficiaires de la plateforme multifonctionnelle, de la boutique PFNL et centre de tissage sur l'hygiène et l'assainissement	750 000	COGES PIF et Service de l'environnement
	Sécurisation des populations impliquées dans les travaux contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter, disposition du COGES, les populations impliquées dans les travaux (reboisement, pare-feu, autres) d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)	500 000	PIF, Service de l'environnement
			Sensibiliser les populations sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
	Sécurisation des travailleurs des entreprises contre les accidents et blessures	Accidents et blessures	Doter les ouvriers en Equipements de Protection Individuelle (EPI)	PM	Coût directement intégré dans les budgets des entreprises
			Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de santé-sécurité et le port des EPI	PM	
Coût estimatif total EC 3				**1 250 000**	
Montant total EC 1+2+3				**2 820750**	

<u>Annexe 5</u> : Outils utilisés lors des investigations terrain (fiches de collecte de données, PV de consultation publique, etc.) y compris quelques photos des séances de consultation publique

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

.....

SECRETARARIAT GENERAL

.....

PROGRAMME BUDGETAIRE 089 « ECONOMIE VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »

.....

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

ELABORATION DES PDIC/REDD+ DANS LA COMMUNE DE SAFANE
PROCES-VERBAL DE CONSULTATION AU NIVEAU COMMUNAL

Date	07/09/2022
Lieu de la rencontre	Mairie de Safané
Modérateur	Sécrétaire Général de la Mairie
Présence	Joindre la liste de présence détaillée en annexe

Les principaux points discutés :

- Présentation de la démarche terrain d'élaboration des PDIC/REDD+ aux acteurs ;
- Choix consensuel des activités PDIC/REDD+ avec l'ensemble des acteurs ;
- Programmation des activités d'identification des sites d'investissement et de réalisation du screening environnemental et social.

Les Principales préoccupations

- Insuffisance du budget de 200 000 000 de francs CFA pour financer les activités des trois forêts à conserver,
- l'accessibilité des sites,
- la rentabilité incertaine de la mise en place des plateformes multifonctionnelles et des boutiques PENL dans les villages.

Les Principaux résultats/recommandations

- Prioriser les activités de conservation ainsi que les activités liées directement à la forêt,
- l'usage des moto pour accéder à certains sites,
- la realisation des plateformes multifonctionnelles et des boutique PFNL à Safané

Fait à Safané le 07/09/2022

Ont signé :

Pour la Mairie	**Un représentant des participants**	**Pour le bureau d'étude**
Noms et prénoms	Noms et prénoms	Noms et prénoms
BANOU Rouma	SERE Boubacar	OUEDRAOGO Lassané
Titres/fonctions	Titres/fonctions	Titres/fonctions
SG/Mairie de SAFANE		Consultant
Contacts et signature	Contacts et signature	Contacts et signature
67 88 16 26		70943877

COMMUNE RURALE DE SAFANE

GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE SARL/

MBA ASSOCIES

06 BP 10251 Ouagadougou 06 –

Tél : (+226) 70 12 75 20 /72 22 28 32

Email : ouedios@yahoo.fr

MISSION D'ELABORATION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRE COMMUNAUX POUR LA REDD+ AU PROFIT DE 30 COMMUNES D'INTERVENTION DU PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

....Safané le 01/09./2022

LISTE DES PRESENCES...

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE	PROFESSION OU STRUCTURE	SIGNATURE ET CONTACT
1.	DORO Youmouni	Safané	Agriculteur	76-41-81-38
2.	ADOUABOU Mohamadou	Safané	chef ZATE	
3.	Séré Siaka	Safané	conditionneur	
4.	OUEDRAOGO Soumaila	Safané	Chef ZATE	75318667
5.	TOURE Inoussa	Safané	R. Jeunes	76421608
6.	SAKO Mamadou	Safané	Eleveur	76471578
7.	SERE Boubakar	Safané	M. Agricole	78095524
8.	Niémé Mariame	Safané	R. femme	64-38-00-52
9.	SERE Abdoulaye	Safané	Agricole	70868865
10.	LOMPO Illasse	Safané	Environnement	55 77 46 44
11.	GNERE Boulaye	NOUNOU	Expl forestier	78654708
12.	SANOU Roussa	Safané	SV/Mami	76 04 21 41
13.	OUEDRAOGO T Habibou			
14.				

1

Annexe 7 : Listes et contacts des personnes rencontrées

COMMUNE RURALE DE SAFANE

GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE SARL/
MBA ASSOCIES

06 BP 10251 Ouagadougou 06 –
Tél : (+226) 70 12 75 20 /72 22 28 32
Email : ouedios@yahoo.fr

MISSION D'ELABORATION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRE COMMUNAUX POUR LA REDD+ AU PROFIT DE 30 COMMUNES D'I NTERVENTION DU PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

....., le ...../ ...../ 2022

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE	PROFESSION OU STRUCTURE	SIGNATURE ET CONTACT
1.	SANOGO BAKARI	Lanfiera		
2.	Ouédraogo Sondouanda	Lanfiera		
3.	SANOGO YAYA	Lanfiera		
4.	Tiendrébeogo yamba	Lanfiera		
5.	Combelemsigri Michela	Lanfiera		
6.	Aura Soumaila	Tiekuy		
7.	SANOGO Daouda	"		
8.	Wangrawa Zalissa	"		
9.	Ouédraogo AWA	"		
10.	SANA Sanata	"		
11.	Belem Fati	"		
12.	Mandé Sanata	"		
13.	Dera Fatimata	"		
14.	Traoré Bulkissa	"		

1

COMMUNE RURALE DE SAFANE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE	PROFESSION OU STRUCTURE	SIGNATURE ET CONTACT
15.	Bagayan Zénaba	Tiékuy		
16.	Ouedraogo Abibou	"		
17.	Guira Korotimi	"		
18.	Guira Seydou	"		
19.	Gansoré Maimouna	"		
20.	Sana Lassana	"		
21.	Guira Abdoulaye	"		
22.	Guira Zacharia	"		
23.	Guira Souhaibou	"		
24.	Sanhara Souleymane	"		
25.	Guira Daouda	"		
26.	Guira Cheick Assim	"		
27.	Coulbaly Badivo	"		
28.	SORO Mamou			
29.	Tinta Maimounata			
30.	Gnémé Adama	Nounou	Président CUD	
31.	Gnémé Amadou	"	membre CUD	
32.	Sacha Boureima	"	représentant Imam	Sacha
33.	Gnémé Dabassia	"	Représentante des femmes	
34.	Goro Bassari	"	membre des femme	
35.	Konaté Assila	"	membre de femme	

2

COMMUNE RURALE DE SAFANE

	NOM ET PRENOMS	LOCALITE	PROFESSION OU STRUCTURE	SIGNATURE ET CONTACT
36.	Sangaré Badar	Nouneu	Representante Femme	
37.	Gnémé Boulaye			
38.	" Adama			
39.	" Amadou			
40.	Sako Boureima			
41.	Dembélé Bassirou			
42.	Toro Bassari			
43.	Gnémé Dabassia			
44.	Séré Sali			
45.	Konaté Hassita			
46.	Gnémé Sidiki			
47.	SANGARE Vincent	BONA		
48.	Koté Jean de Kanti	BONA		
49.	Koté Karim	"		
50.	Koté Pafadoulin	"		
51.	Koté G - Adama	"		
52.	Koté Issouf	"		
53.	Konaté Issa	ZonKuy		
54.	Konaté Yacouba	"		
55.	Kamaté Oumarou	"		
56.	Konaté Amadou	"		

3

COMMUNE RURALE DE SAFANE

	NOM ET PRENOMS	LOCALITE	PROFESSION OU STRUCTURE	SIGNATURE ET CONTACT
57.	Zina ABdoulaye	"		
58.	Kamali Soumana	"		
59.	Tioro Boulaye	Boussien	CVD	
60.	Tioro Zohie	"		
61.	Tioro Yaya	"		
62.	Sidibé Salio	"	Eleveur	
63.	Sidibé Hassimi	"	Eleveur	
64.				
65.	KONE Pandé	Dahia-yankasso	agriculteur	+
66.	KONE Lancina	"	cultivateur	[illegible]
67.	KONE Pabiéné	"	cultivateur	[illegible]
68.	KONE Majundé	"	cultivateur	[illegible]
69.	KONE SinBou	"	cultivateur	[illegible]
70.	GNOU Bémè	Kiensere	CVD/ secrétaire	[illegible]
71.	Kassié Soy	" "	Président/ CVD	[illegible]
72.	KASSIE Sona	" "	cultivateur/ V.V.V	[illegible]
73.	BERE Passourou	" "	Président/ jeunesse	[illegible]
74.	KASSIE Yitié	" "	cultivateur	[illegible]
75.	KONAIE Bassirou	" "	cultivateur	[illegible]
76.	KASSIE Modou	" "	" "	[illegible]

4

COMMUNE RURALE DE SAFANE

GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE SARL/

MBA ASSOCIES

06 BP 10251 Ouagadougou 06 –

Tél : (+226) 70 12 75 20 /72 22 28 32

Email : ouedios@yahoo.fr

MISSION D'ELABORATION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRE COMMUNAUX POUR LA REDD+ AU PROFIT DE 30 COMMUNES D'INTERVENTION DU PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Safané, le 12/09/2022

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE	PROFESSION OU STRUCTURE	SIGNATURE ET CONTACT
1.	GNOLI Boulaye	Kiensere	cultivateur	
2.	Sangare Bakari	" "	" "	
3.	KASSIE Yacouba	" "	" "	
4.	KASSIE N'Dien	" "	" "	
5.	KASSIE Boulaye	" "	"	
6.	SIDIBE Djibrilla	" "	Eleveur	
7.	TALL Fousseini	" "	Eleveur	
8.	KASSIE Thimoté	" "	cultivateur	
9.	KONATE Kassoum	" "	" "	
10.	KONATE Dassa	" "	" "	
11.	KASSIE Pamba	" "	chef du village	
12.	KASSIE Joe	" "	cultivateur	
13.	TIERA Sai	" "	cultivateur	
14.	Sangare Lazenon	" "	cultivateur	

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE	PROFESSION OU STRUCTURE	SIGNATURE ET CONTACT
15.	KASSIE Adama	Kiensère	Cultivateur	
16.	Bere Lossani	" "	Cultivateur	
17.	Konaté Datié	Siralo	Président CVD	
18.	Konaté Pako	"	Cultivateur	
19.	GNANOU Pakodien	"	"	
20.	Konaté Tiomotié	"	Chef du village	
21.	BERE Pambo	Yamou	CVD	
22.	BERE Lancina	Yomou	Chef	
23.	YÉ Kassaum	"	Chef	
24.	Diallo Hbé	"	Cultivateurs	
25.	Diallo Yaya	"	"	
26.	Diallo Kasoum	"	"	
27.	SERE Siaka	Safané	Président CVD	
28.	SERE Adama	Safané		
29.	SERE Insita	Membre de Groupement		
30.	MEMA Sakira	Présidente du groupement		
31.	~~KOTE~~ Minata Konaté	Membre de groupement		
32.	SAKO Mamadou	Président de l'union départ. des éleveurs		
33.				
34.				
35.				

Photo 1 : Les acteurs de la forêt communale

Photo 2 : Visite d'un site de parc de vaccination à Zenkuy (FV de Bona)

Photo 3 : Forêt villageoise de Kienséré

Photo 4 : Echange dans le village de Tiékuy (Forêt communale)

Photo 5 : Echange dans le village de Siralo (FV de Kienséré)

Photo 6 : Site du jardin maraîcher de Nounou (Forêt communale)

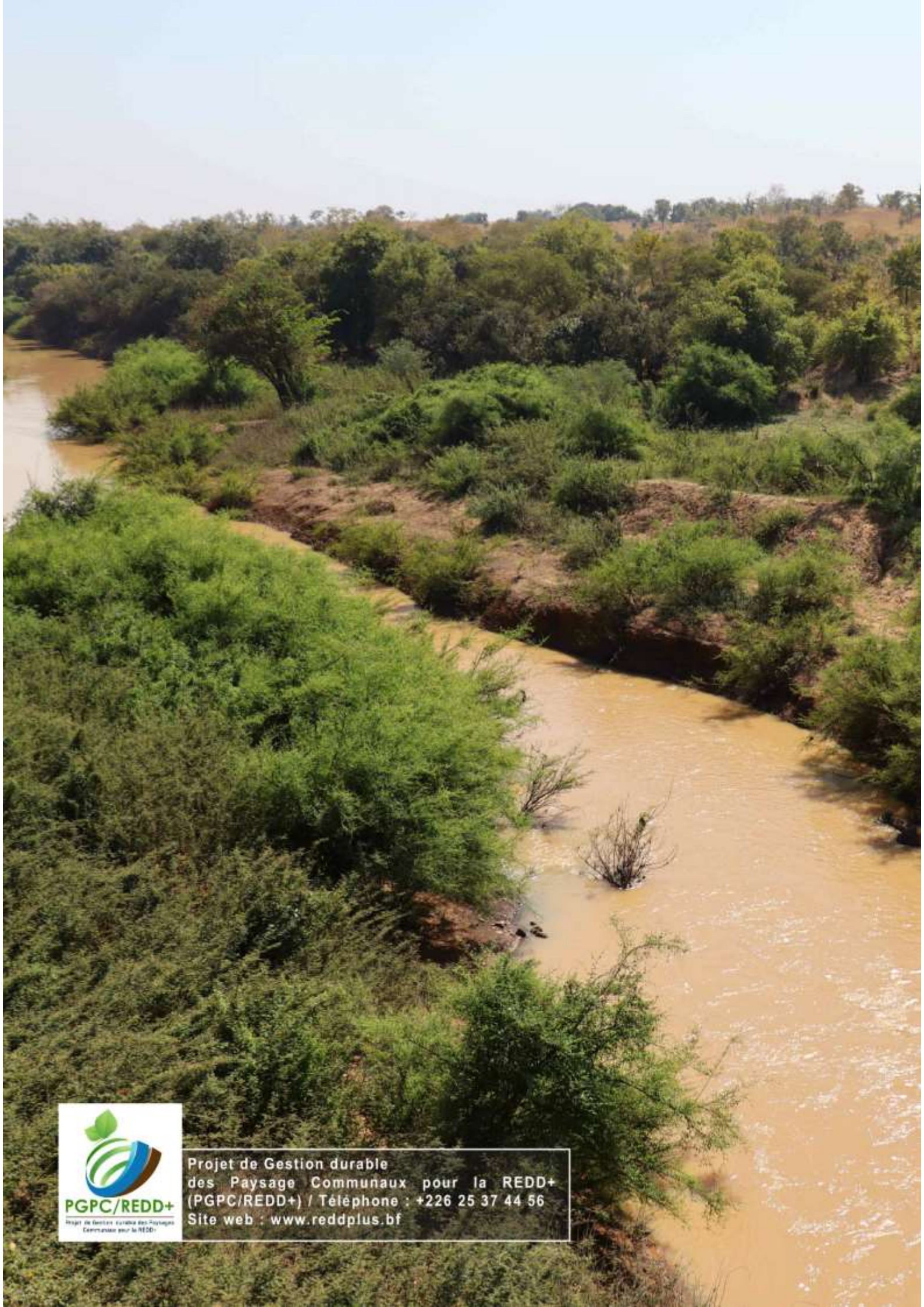

PGPC/REDD+

Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+

Projet de Gestion durable
des Paysage Communaux pour la REDD+
(PGPC/REDD+) / Téléphone : +226 25 37 44 56
Site web : www.reddplus.bf